



---

## DOCUMENT DE TRAVAIL

### **Terrorisme et trafic de drogues en l'Afrique sub-saharienne**

**Institut Espagnol d'Études Stratégiques (IEEE) et Institut Militaire de Documentation de l'Évaluation et Prospective (IMDEP)**

---

Dans le cadre de la collaboration bilatérale entre les ministères de la défense de l'Espagne et de l'Algérie, pendant l'année 2012, a mené une enquête sur le terrorisme et trafic de drogues en l'Afrique sub-saharienne, conjointement élaborée par l'Institut espagnol d'études stratégiques (IEEE) et l'Institut militaire de documentation de l'évaluation et prospective (IMDEP).

Cette enquête est reflétée dans deux travaux accomplis par le IEEE et le IMDEP qui ont été discutés par une journée de travail menée à Alger le 19 décembre. Après un précieux échange de vues deux institutions ont atteint les conclusions suivantes:

#### CONCLUSIONS

1. L' Afrique sub-saharienne se révèle un terrain fertile pour la prolifération du terrorisme et tout type de trafic illicite.
2. En dépit de devenu acteur de "yihad" global après s'affilier à al-Qaïda en 2007, le repli stratégique de l'al- Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) vers le Sahel est preuve de l'échec de leurs buts idéologiques et quelques difficultés logistiques et opérationnelles croissantes qui lui ont obligé à rechercher de nouveaux espaces dépourvus de contrôle de l'État et indépendants de sa territoire original d'action.
3. L'importance de AQMI est due principalement à l'écho médiatique généré par certaines de ses actions, ses méthodes des maquisards et l'impuissance de la majorité des États sub-saharienriens. En plus, mais ses capacités opérationnelles sont limitées, de AQMI a réussi à s'intégrer dans un système ou scénario hybride (où coexistent plusieurs acteurs non étatiques armés d'idéologies et objectifs différents) et a su saisir en leur faveur certaines possibilités créées par le conflit échappé en Libye pendant 2011.
4. Depuis le début du siècle, l'Afrique sub-saharienne a acquis un rôle important pour le trafic international des drogues, devenant étape intermédiaire pour le transfert de



diverses substances stupéfiantes et illégales depuis les pays producteurs jusqu'aux pays consommateurs. Cela concerne principalement l'héroïne produite en Asie et consommée en Europe et Amérique du Nord, la cocaïne sud-américaine destinée à l'Europe occidentale et les dérivés de cannabis produites dans de nombreux pays africains et consommés dans le reste du monde. Le plus préoccupante de tous ces flux, par les recettes que représentent, est celui de la cocaïne.

5. L'intégration de l'Afrique sub-saharienne au marché mondial de la drogue a été causé par réalités et événements divers, certains d'entre eux exogènes et autres endogènes. Entre les aspects exogènes ou extérieurs au continent africain soulignent la combinaison entre augmentation croissante de la demande de drogues en Amérique du Nord et en Europe et la pression que les autorités exercent sur les activités de trafic de drogues, qui oblige les trafiquants à explorer de nouvelles routes de transit, y compris celles qui traversent l' Afrique sub-saharienne.

6. Les facteurs endogènes qui ont contribué à promouvoir les activités de trafic de drogues en l'Afrique sub-saharienne sont variés et correspondent à des problèmes et les déficiences de type politique, économique et social lesquelles ont affectée traditionnellement cette région. Plus précisément, les principaux problèmes sont la fragilité des institutions gouvernementales et la pénurie de ressources disponibles pour réprimer les activités criminelles: la corruption endémique, le sous-développement de la plupart des pays sub-sahariennes, et la porosité des frontières. Cette combinaison de facteurs ont encouragé la prolifération des groupes criminels locaux et ont attiré des Afrique sub-saharienne à des organisations criminelles transnationales.

7. Une des dérivations le plus préoccupantes du trafic international des drogues réside dans une éventuelle incorporation à ce commerce de certains éléments armés non étatiques (éléments terroristes et d'insurgés). Comme l'a déjà survenu en Colombie ou en Afghanistan, le potentiel de violence et de contrôle qui exercent sur certains territoires permet à ces acteurs imposer des taux au transit de drogues et vendre protection aux propres trafiquants de drogues, assurant ainsi leur incorporation dans le commerce lucratif de la drogue. Ce risque est déjà une réalité dans la bande occidentale du Sahel où AQMI se conduit plusieurs années déjà financés par des activités illicites, y compris sa collaboration avec le trafic de drogues.

8. Le lien entre terroristes et trafiquants de drogues aide à chaque partie à persister dans leurs activités criminelles. Il faut tenir compte du fait que les trafiquants de drogues évalue les pertes par le nombre de saisies et non par le coût du transport. L'essentiel, pour eux est transporter à bon port sa marchandise avec un minimum de saisies par les services de sécurité, quel que soit le coût de la traversée. À cet égard, l'association avec des terroristes et des insurgés bien équipés permet aux trafiquants de drogues réduire considérablement les pertes dues à des saisies effectuées sur les liaisons anciennes. Une progressive implication des organisations terroristes et d'insurgés dans le trafic de drogues augmente son potentiel déstabilisateur dans et hors de l'Afrique subsaharienne.



9. La continuité des activités du trafic international des drogues en l' Afrique subsaharienne par les prochaines années semble assurée. Nous sommes confrontés, donc, à un défi de première importance qui exige une réponse contondant. Étant donné que le défi est organisée et pourrait avoir des répercussions de portée mondiale, la réponse doit être transversale et être fondée sur une large coopération internationale. Il faut prendre des mesures qui influencent tant sur les points d'origine et production comme sur les pays de destination et de consommation. Deuxièmement, puisque les contraintes et les conséquences du problème ont donc à voir avec la sécurité qu'avec la fragilité des nombreux États et avec le problème du sous-développement, il est incontestable que la solution à développer soit intégrale. Autrement dit, les problèmes de sécurité mondiale qui découlent du trafic international des drogues en Afrique subsaharienne ne doivent pas être sous-estimer et exigent une réaction sérieuse et rigoureuse. Toutefois, cette réaction ne peut servir de prétexte pour retarder le traitement des faiblesses institutionnelles des pays subsahariens ni la promotion de politiques de développement pour la région. L'intégration économique régionale s'impose à la suite de la lutte contre le terrorisme et les drogues.



## DOCUMENT DE L'IEEE

### Le trafic de drogue en Afrique subsaharienne (I) : Son rôle dans le trafic de drogue international et les influences internes

José María Blanco Navarro et Luis de la Corte Ibáñez

#### **L'évolution du trafic de drogue international et l'émergence des itinéraires africains**

Nul ne saurait contester le fait qu'en raison de son caractère illicite et d'une consommation en hausse, le trafic de stupéfiants a fini par se convertir, au cours des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, en un des trafics les plus lucratifs de tous les marchés internationaux illégaux et en l'une des formes de délinquance les plus poursuivies. Ces deux constats participent sans doute au dynamisme que connaît le trafic de drogue, fruit de l'intérêt partagé à développer le commerce et à échapper à la pression policière, judiciaire et politique croissante. Les manifestations les plus évidentes de ce dynamisme sont l'arrivée successive de nouveaux acteurs du crime, la multiplication progressive des points impliqués (territoires, pays, régions, continents) dans la production et la vente de drogue et l'élargissement permanent et varié des routes utilisées pour relier ces points entre eux (routes de passage).

Après une période marquée par la stagnation de la consommation - qui coïncide avec la Seconde Guerre mondiale - la demande de stupéfiants et de substances hallucinogènes a enregistré une tendance à la hausse dans les années soixante. Cette tendance, qui est en grande partie liée à l'émergence des nouvelles vagues contre- culturelles et d'un esprit critique à l'égard des valeurs et des coutumes de la classe moyenne parmi la jeunesse nord-américaine et européenne, s'est consolidée pendant les décennies suivantes et a entraîné des changements successifs des schémas de production et du trafic au niveau mondial. Des changements qui passent par le développement complémentaire de l'industrie du haschisch, de la marijuana et de l'héroïne, lequel a été suivi par l'expansion du marché de la cocaïne, marqué par une progression forte, imparable et continue depuis le début des années 1980, en plus de celle des dénommées drogues de synthèse<sup>1</sup>. En plus des facteurs liés à l'augmentation de la demande dans les pays les plus avancés du point de vue économique, l'autre facteur qui a permis cette augmentation croissante du trafic de drogue pendant les dernières décennies du vingtième siècle réside dans l'opportunité d'une production à grande échelle proposée dans certains pays asiatiques et latino-américains. L'arrivée de ces pays dans le commerce de la drogue explique la parfaite

---

<sup>1</sup> Pour avoir une vision d'ensemble de l'évolution du trafic de drogue au XX<sup>e</sup> siècle, dans le contexte au sens le plus large du développement et de l'expansion de la criminalité organisée pendant cette même période, il est possible de consulter DE LA CORTE, L. et GIMÉNEZ-SALINAS, A. (2010), *Crimen. org. Evolución y claves de la delincuencia organizada*, Barcelona, Ariel.



transnationalisation du phénomène, une tendance à laquelle le continent africain ne pouvait échapper très longtemps.

Comme pour d'autres trafics illégaux, les liens entre l'Afrique subsaharienne et le trafic de drogue ne datent pas d'aujourd'hui<sup>2</sup>. Les preuves les plus anciennes de l'implication de l'Afrique de l'Ouest comme zone de transit pour le commerce de la cocaïne remontent à 1952 : des agents américains avaient identifié des mules utilisées par des organisations criminelles libanaises pour transporter l'héroïne sur des vols commerciaux en partance de Kano (Nigeria) et d'Accra (Ghana) et à destination de New York. Par ailleurs, les premiers éléments d'information sur la marijuana produite au Nigeria et destinée au marché européen remontent aux années 1970. Lors de la décennie suivante, ces mêmes trafiquants nigériens utilisaient des pèlerins pour transporter le cannabis jusqu'en Arabie Saoudite. Pendant les années quatre-vingt, quelques acteurs du crime nigériens et ghanéens entreprirent de voyager en Asie et en Amérique du Sud pour acheter de l'héroïne et de la cocaïne. Certains ramenaient la drogue dans leurs bagages, tandis que d'autres décidèrent de s'installer dans les pays producteurs et d'utiliser leurs compatriotes comme mules. Il n'était ici question que de trafic, souvent individuel, de petites quantités de drogue qui étaient ensuite réacheminées vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Les premières quantités importantes de drogue interceptées en Afrique de l'Ouest datent des années quatre-vingt. C'est au cours de cette décennie que l'on recense les premiers exemples de trafiquants africains (essentiellement des Nigériens et des Ghanéens) installés dans des pays consommateurs comme l'Allemagne ou les États-Unis. À titre d'exemple, en 1994, 30 % des saisies d'héroïne réalisées par les autorités américaines concernaient des mules contrôlées par des trafiquants nigériens.

Ainsi, compte tenu du fait que le volume du trafic de drogue par la voie subsaharienne jusqu'à la fin du siècle était toujours inférieur au trafic passant par d'autres régions du monde, les experts s'accordent à dire que l'Afrique n'a joué qu'un rôle secondaire ou périphérique dans le phénomène de mondialisation du trafic de drogue. Ces constats ont toutefois commencé à changer avec le changement de siècle. Depuis l'année 2000, au moins 600 ressortissants nigériens ont été arrêtés au Pakistan parce qu'ils étaient en possession de plus de 100 grammes d'héroïne. Il ne s'agit là que d'un des nombreux indices de la participation des trafiquants africains au réseau qui s'est organisé dans la région, d'où provient 90 % de l'héroïne produite et consommée dans le monde. Pour l'Organisation des Nations unies, l'Afrique a reçu, au cours des

---

<sup>2</sup> La reconstruction suivante sur l'évolution historique du trafic de drogue s'inspire très fortement des deux études suivantes : ELLIS, S. (2009) *West Africa's International Drug Trade*, African Affairs, 108/431, 171–196 ; WYLER, L.S. COOK, N. (2010), *Illegal Drug Trade in Africa: Trends and U.S. Policy*, Congressional Research Service, sur <http://www.fas.org/sgp/crs/row/R40838.pdf> ; DE LA CORTE, L. et GIMÉNEZ-SALINAS, A. (2010), *Crimen. org. Evolución y claves de la delincuencia organizada* (pp. 411-414), Barcelona, Ariel.



dernières années, 30 à 35 tonnes d'héroïne afghane, notamment les pays de l'Afrique de l'Est.

Le cannabis et la résine de cannabis sont les drogues qui constituent l'essentiel du trafic et de la production en Afrique. Pendant de nombreuses années et aujourd'hui encore, la majorité de cette activité était destinée à la consommation interne. Toutefois, au fur et à mesure de l'augmentation de la demande de ces substances sous d'autres latitudes, l'Afrique est devenue une source d'exportation, principalement vers l'Europe et, dans une moindre mesure, vers l'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est, au point qu'elle contribue actuellement à plus de 22 % de la production mondiale de cannabis. Si l'on passe outre quelques pays d'Afrique du Nord comme le Maroc et, à moins grande échelle, l'Égypte, la liste des pays subsahariens qui participent le plus à cette production est longue : Bénin, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Ghana, Guinée, Malawi, Nigeria, Sénégal, Swaziland, Afrique du Sud, Tanzanie, Togo et Zambie. Par ailleurs, bien que ce travail ne concerne pas l'Afrique du Nord, force est toutefois de souligner qu'en plus d'être le pays comptant le plus de terres destinées à la culture du cannabis, le Maroc est, depuis des décennies, le premier producteur mondial de résine de cannabis, la base de la production de haschisch et la drogue qui arrive au deuxième rang du trafic en Afrique.

Pourtant, si l'Afrique a pris un tel essor dans le trafic mondial, c'est surtout grâce à la cocaïne venue d'Amérique du Sud (Colombie, Pérou et Bolivie essentiellement). En supplantant ainsi le traditionnel schéma d'envoi direct vers des destinations européennes comme les Açores, la péninsule ibérique ou les Pays-Bas, la quantité de cocaïne qui arrive en Europe, après avoir transité par l'Afrique, n'a cessé d'augmenter pendant les années 2000. Ainsi, en 2007, les autorités colombiennes ont estimé que près de 35 % de la cocaïne produite en Colombie, au Venezuela, en Guyane et au Brésil était expédiée par la mer (80 %) ou par les airs (20 %) vers un quelconque point d'Afrique de l'Ouest, avant d'être finalement consommée en Europe (où la consommation a été multipliée par trois au cours des dix dernières années). D'après les rapports des Nations unies, les quantités saisies en Afrique ont connu une hausse sensible ces dernières années. Les chiffres sont passés d'une tonne métrique annuelle entre 1998 et 2002 à 15 tonnes en 2006 et à 33 tonnes annuelles entre 2005 et 2007. En d'autres termes, si les saisies de cocaïne effectuées en Afrique en 2000 représentaient 0,1 % des saisies mondiales, ce chiffre atteignait 0,3 % en 2005 et 2,1 % l'année suivante. L'Afrique de l'Ouest est une zone de transit pour l'essentiel de la cocaïne qui traverse le continent. Sur ce point précisément, une étude des Nations unies datant de 2007 indiquait qu'un quart des 135 ou 140 tonnes de cocaïne vendue chaque année sur le vieux continent traversait l'Afrique de l'Ouest<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Nations Unies Office contre la drogue et le crime, UNODC (2007), *Le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest : une menace pour la stabilité et le développement*, sur [http://www.UNODC.org/documents/data-and-analysis/west\\_africa\\_cocaine\\_report\\_2007-12\\_fr.pdf](http://www.UNODC.org/documents/data-and-analysis/west_africa_cocaine_report_2007-12_fr.pdf)



Bien que les pays impliqués dans le trafic de cocaïne soient nombreux, le cas de la Guinée-Bissau est particulièrement éloquent. En effet, ce pays a reçu de grands trafiquants colombiens et vénézuéliens et un pourcentage non négligeable des fonctionnaires et des militaires ont soutenu le trafic de drogue. Le Ghana et le Nigeria sont d'autres points importants du trafic de cocaïne, il en est de même des différentes capitales comme Accra (Ghana), Conakry (Guinée-Conakry) et Monrovia (Liberia). Enfin, la tendance récente concernant le trafic de cocaïne transitant en Afrique subsaharienne impliquerait le Sahel (et notamment le Mali, la Mauritanie et le Niger), une région qui, au cours de ces dernières années, a enregistré une hausse importante du nombre et de la taille des cargaisons saisies, un constat très vraisemblablement lié au fait que les trafiquants l'utilisent comme piste d'atterrissage pour les avions provenant d'Amérique latine.

### **Les routes les plus récentes du trafic de drogue en Afrique subsaharienne**

Les routes utilisées pour la distribution des produits illicites varient constamment. La route étant établie, elle peut être utilisée pour le trafic d'un type de drogue, de plusieurs, pour les armes et explosifs, voire pour la traite des êtres humains. Une pression régionale ou internationale plus forte au niveau d'un point d'une route peut immédiatement entraîner son déplacement vers un État voisin, vers un autre port ou aéroport. Sans préjudice de ce qui précède, les routes les plus récentes sont indiquées ci-après, en fonction du type de substance.

#### *Héroïne*

La production mondiale d'héroïne se concentre dans deux secteurs principaux : le dénommé « Golden Triangle », comprenant la Birmanie, le Laos et la Thaïlande et le « Golden Crescent », qui regroupe l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran. En 2009, quelque 40 à 45 tonnes d'héroïne afghane ont été introduites en Afrique, dont 25 sont arrivées depuis le Pakistan et 7 ont été acheminées vers l'Europe<sup>4</sup>. L'héroïne qui arrive en Afrique de l'Est est destinée à des territoires différents : Europe, Amérique du Nord, Asie du Sud-Est et Océanie. Ce trafic passe parfois par l'Afrique de l'Ouest, et utilise les routes déjà existantes pour le trafic de cocaïne. Un indicateur est le nombre croissant d'arrestations de ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne.

---

<sup>4</sup> United Nations Office on Drugs and Crime UNODC (2011). *World Drug Report 2011*, sur [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR2011/World\\_Drug\\_Report\\_2011\\_ebook.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR2011/World_Drug_Report_2011_ebook.pdf).



La route suivie en Afrique débute au niveau de la partie orientale (en Tanzanie, 50 kg ont été saisis fin 2010 et 179 kg l'ont été en mars 2010)<sup>5</sup>. En 2011, de nombreuses saisies ont été enregistrées en Tanzanie et au Kenya<sup>6</sup>. La procédure consistait à faire arriver des navires ravitailleurs sur la côte et de débarquer la marchandise avec des hors-bords. L'Éthiopie et son aéroport, Bole, est l'un des autres points d'entrée de l'héroïne en Afrique.

Le Nigeria est l'une des autres grandes plateformes de distribution de l'héroïne. En provenance d'Éthiopie, de Somalie, du Kenya, de Tanzanie et du Mozambique, la drogue transite par voie aérienne ou terrestre, par l'intermédiaire de mules sur les vols directs ou elle est directement embarquée depuis ces pays. On considère que la moitié de l'héroïne qui arrive au Nigeria est destinée au marché américain, les autres 40 % au marché européen et les 10 % restant à la Chine. Il importe finalement de souligner le rôle de l'Afrique du Sud, en tant que point de consommation et de distribution, également en partie vers l'Afrique de l'Ouest.

### *Cannabis*

Bien que le trafic concerne tout le continent africain, plus de 90 % des saisies de résine de cannabis recensées ces dernières années l'ont été dans sept pays : le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya, le Malawi, le Maroc et la Tanzanie<sup>7</sup>. Force est de souligner la saisie de 118 tonnes au Maroc en 2010 et de 23 tonnes en Algérie (contre 74,6 tonnes en 2009). Concernant les feuilles de cannabis, 175 tonnes ont été saisies au Nigeria en 2010 et 144 tonnes au Maroc. On recense, depuis quelque temps, une importante baisse des hectares cultivés, tant au Nigeria qu'au Maroc.

Pour ce qui est du Sahel et de la Mauritanie en particulier où le cannabis arrive du Nord, il existe deux routes parfaitement identifiées. La première part du nord du pays et rejoint le nord du Niger. La seconde, dénommée « route de l'espoir », au sud du pays, relie Nouakchott à Bamako et au Niger. C'est précisément au Niger, le 4 septembre 2011, qu'un convoi qui transportait de la drogue a été intercepté par l'armée avec, à son bord, 3 289 kg de résine de cannabis, trois AK47 et d'autres armes. Il est possible que ces routes soient également utilisées pour le trafic de cocaïne, afin d'échapper au contrôle de plus en plus accru au Togo et au Bénin.

### *Cocaïne*

L'Afrique est une des trois routes signalées par Europol comme voies d'entrée de la cocaïne en Europe, avec celle en partance des Caraïbes, qui traverse les Açores et

<sup>5</sup> United Nations Office on Drugs and Crime UNODC (2011). *The Global Afghan Opium Trade: A Threat Assessment*, sur [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Global\\_Afghan\\_Opium\\_Trade\\_2011-web.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Global_Afghan_Opium_Trade_2011-web.pdf).

<sup>6</sup> International Narcotics Control Board (2012). *Annual Report. Press Release n° 3, 28/02/2012*, sur [http://www.idpc.net/sites/default/files/library/INCB-2011-annual-report\\_English.pdf](http://www.idpc.net/sites/default/files/library/INCB-2011-annual-report_English.pdf)

<sup>7</sup> Junta Internacional de Fiscalización de Estupefacientes, Naciones Unidas (2011), *Informe 2011*, sur <http://www.incb.org/incb/es/annual-report-2011.html>





rejoint l'Espagne et le Portugal, et celle qui passe par le Cap Vert, Madère et les îles Canaries. Ainsi, 86 % de la drogue qui est arrivée en Europe ces dernières années provenait directement d'Amérique latine, tandis qu'environ 13 % arrivaient sur le marché après un passage par l'Afrique de l'Ouest. Selon les Nations unies, le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale génère quelque 900 millions de dollars par an. On considère qu'environ 35 tonnes auraient pu arriver en Afrique de l'Ouest en 2009 sur les 21-55 tonnes estimées. Ce chiffre représente environ 4 % de la cocaïne exportée depuis les trois pays andins, il témoigne également d'une baisse importante par rapport aux 62 tonnes reçues en 2007. Outre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Sud constitue l'un des autres points d'entrée, 40 % de la cocaïne reçue est destinée au marché européen et les 60 % restants à la consommation<sup>8</sup>.

Les baisses constatées dans les saisies de cocaïne entre 2008 et 2009 ont fait l'objet de controverses. Le rapport de l'UNODC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime) intitulé *The Transatlantic Cocaine Market* (avril 2011) attribue cette baisse à la prise de conscience internationale et à certains facteurs locaux, comme des changements législatifs et une action militaire et policière plus efficace<sup>9</sup>. Pourtant, une baisse aussi significative et radicale soulève des interrogations quant à l'éventuel changement du *modus operandi* des trafiquants. L'UNODC envisageait l'utilisation de conteneurs de chargement maritime, une question qui est reprise dans une étude de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour l'année 2011<sup>10</sup>. D'autres sources sur les causes de cette baisse des saisies évoquent l'absence de données, l'absence de services de renseignement, voire le succès en berne des opérations de détection « par surprise » au cours des années précédentes<sup>11</sup>.

Les routes maritimes les plus utilisées pour ce trafic portaient des côtes vénézuéliennes. Au départ, le transport se faisait à bord de grands navires ravitailleurs, chargés de cocaïne colombienne qui était ensuite débarquée dans de petits bateaux locaux, soit des bateaux de pêche, soit des bateaux de plaisance. Les principales destinations étaient le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau et le Sénégal. Dernièrement, il est à noter l'apparition de conteneurs de cocaïne produite au Pérou et en Bolivie, envoyée au Ghana, au Nigeria, au Bénin et au Cap Vert (c'est

<sup>8</sup> United Nations Office on Drugs and Crime UNODC (2011), *The Transatlantic Cocaine Market*, sur [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Transatlantic\\_cocaine\\_market.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Transatlantic_cocaine_market.pdf) ; *World Drug Report 2011*, sur [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR2011/World\\_Drug\\_Report\\_2011\\_ebook.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR2011/World_Drug_Report_2011_ebook.pdf).

<sup>9</sup> United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC 2011), *The Transatlantic Cocaine Market*, sur [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Transatlantic\\_cocaine\\_market.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Transatlantic_cocaine_market.pdf).

<sup>10</sup> Organe international de contrôle des stupéfiants, Nations unies, *Rapport 2011*, sur <http://www.incb.org/incb/es/annual-report-2011.html>.

<sup>11</sup> WYLER, L.S. COOK, N. (2010), *Illegal Drug Trade in Africa: Trends and U.S. Policy*, Congressional Research Service, sur <http://www.fas.org/spp/crs/row/R40838.pdf>.



dans ce dernier pays que 1 529 kg de cocaïne ont été saisis en 2011 au cours d'une seule opération).

S'agissant des voies aériennes, le trafic de drogue via les vols commerciaux est, depuis toujours, une opération compliquée, en raison notamment du nombre de vols directs limités en provenance d'Amérique du Sud. En revanche, il semblerait qu'il existe une augmentation des vols préparés, au départ du Venezuela et à destination du Cap Vert, de Guinée-Bissau, du Mali, de la Mauritanie et de Sierra Leone. Le recours aux vols privés, y compris à bord de Boeing 727, comme celui abandonné et découvert au Mali en novembre 2009, pourrait présager d'un lien direct avec le Sahel et d'une implication éventuelle d'Al-Qaïda au Maghreb islamique<sup>12</sup>. Le 25 janvier 2010, un Beechcraft BE 300 en provenance du Venezuela a atterri au Mali, à proximité de la frontière mauritanienne. Le chargement a été transporté à bord de véhicule tout-terrain vers la ville de Tombouctou.

Le développement de cette route au Sahel pourrait expliquer la baisse des saisies dans les pays d'Afrique subsaharienne. Le Mali, un des points de contact pour les négociations entre les organisations criminelles et les Touaregs qui contrôlent le trafic de drogue vers le Maroc, la Libye et l'Algérie, dispose de routes aériennes (aéroport de Bamako) et terrestres, la frontière avec la Guinée (le poste frontière de Kourémalé) et, actuellement, la frontière avec la Côte d'Ivoire (région de Sikasso). De plus, la cocaïne en provenance des ports du golfe de Guinée voyage par la route à travers la Guinée-Conakry, l'ouest du Mali ou le Sénégal, jusqu'en Mauritanie. La cocaïne qui arrive au Mali et en Mauritanie est transportée en Europe par terre, par mer et par les airs. Les saisies effectuées montrent que 58 % du trafic se fait par voie aérienne et 35 % par voie maritime, le Royaume-Uni et l'Espagne sont les principaux pays destinataires (61 %). La voie terrestre passe par le Sahara pour rejoindre les pays d'Afrique du Nord, avant-dernière étape vers l'Europe.

### *Amphétamines*

Il a récemment été souligné le risque de voir l'Afrique se transformer en un centre de fabrication et de distribution de drogues de synthèse comme les amphétamines, dont, en particulier les pays suivants : le Nigeria, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal<sup>13</sup>. Les craintes semblent justifiées. Du matériel et des précurseurs chimiques ont été saisis en Guinée en 2009, des réserves d'amphétamine et de méthamphétamine au Nigeria en 2010 et des laboratoires ont été découverts à Lagos en juin 2011. Par ailleurs, plusieurs membres d'une

---

<sup>12</sup> *Overlooked report links al-Qaeda to Latin America-Africa drugs route*, sur <http://www.defencweb.co.za/>. *Union des terroristes et des trafiquants dans le désert africain*, Magharebia. 24-02-2012, sur <http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/reportage/2012/02/24/reportage-01>

<sup>13</sup> United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), *Amphetamines and ecstasy, 2011 Global ATS Assessment*, sur [http://www.unodc.org/documents/ATS/ATS\\_Global\\_Assessment\\_2011.pdf](http://www.unodc.org/documents/ATS/ATS_Global_Assessment_2011.pdf).



organisation internationale spécialisée dans le trafic de cocaïne ont été jugés en 2010 pour avoir tenté d'installer un laboratoire clandestin de fabrication de méthamphétamines au Liberia. Les autorités japonaises ont constaté un trafic régulier de méthamphétamines depuis l'Afrique, et notamment depuis le Nigeria, le Sénégal, le Bénin et le Cameroun. Sur la seule année 2010, 74,8 kg d'amphétamines ont été saisis à l'aéroport de Lagos, ce qui représente 20 % du total des saisies à cet endroit. Des doutes existent également quant à la conversion du Mali en un centre de production et de trafic des drogues de synthèse.

La procédure habituelle pour ce type de trafic consiste dans l'envoi de petites quantités dissimulées dans des bagages, à bord de vols commerciaux. Les destinations les plus fréquentes sont les pays asiatiques comme la Corée du Sud, la Malaisie et la Thaïlande.

#### *Précurseurs chimiques*

L'information sur le trafic des précurseurs chimiques en Afrique est peu abondante et les quantités saisies sont minimales. L'Afrique de l'Ouest est toutefois considérée comme une zone vulnérable pour ce type de trafic, notamment concernant l'éphédrine et la pseudo-éphédrine<sup>14</sup>.

#### *Autres substances*

Force serait d'ajouter à tout ce qui précède le trafic de khat et de médicaments sans ordonnance. Le khat est le nom d'un arbuste originaire d'Afrique orientale (dont le nom scientifique est le *Catha edulis*) dont les feuilles qui ont un effet stimulant sont consommées en toute légalité dans les pays comme le Yémen, la Somalie ou l'Éthiopie<sup>15</sup>. Le khat fait essentiellement l'objet d'un trafic en Afrique orientale. Concernant les médicaments, début 2012, des informations faisaient état d'un trafic de faux vaccins pour la malaria, dont certains des composants pouvaient entraîner de graves effets secondaires, surtout s'ils sont associés à d'autres produits comme les rétrovirus utilisés dans le traitement contre le VIH-SIDA<sup>16</sup>.

En tout cas, l'information disponible sur ces substances est plutôt rare.

---

<sup>14</sup> United Nations Office on Drugs and Crime UNODC (2011), *World Drug Report 2011*, sur [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR2011/World\\_Drug\\_Report\\_2011\\_ebook.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR2011/World_Drug_Report_2011_ebook.pdf).

<sup>15</sup> TRANSNATIONAL INSTITUTE (2012) *Chewing over khat prohibition*, sur <http://www.tni.org/sites/www.tni.org/files/download/dlr17.pdf>.

<sup>16</sup> BBC NEWS 17-02-2012, *Fake malaria drugs could put millions at risk*, sur <http://www.bbc.co.uk/news/health-16588153>.



## **Pourquoi l'Afrique ? Les conditions internes qui ont facilité et encouragé l'immersion dans la criminalité transnationale organisée.**

L'incorporation de différentes régions du continent africain au trafic de drogue à grande échelle n'aurait pas été possible sans une pluralité de facteurs. Certains de ces facteurs sont conjoncturels et exogènes et, par conséquent, directement liés à l'évolution mondiale de l'industrie de la drogue et des politiques de sécurité adoptées pour réagir face à ce problème. En ce sens, la hausse du trafic de drogue en Afrique est en lien direct avec deux tendances à l'évolution qui ont été soulignées au point précédent. La première est liée à l'augmentation du marché, et à cette volonté qui est de répondre à une demande de plus en plus grande en Europe (où la valeur de l'euro a eu pour conséquence de doubler le prix de la cocaïne, par rapport à celui constaté aux États-Unis). La seconde est liée à la pression policière et judiciaire croissante sur les réseaux transnationaux du trafic de drogue et, par conséquent, il est apparu nécessaire de créer des routes alternatives pour transporter la marchandise des pays et des régions de production jusqu'aux pays et aux régions de consommation. L'effet combiné de ces deux tendances a incité les organisations criminelles transnationales et locales à renforcer leur participation au trafic de drogue, parallèlement à la recrudescence, sur le continent, d'autres activités illicites ayant de lourdes conséquences, comme la traite d'êtres humains, le trafic d'armes et de ressources naturelles. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'analyser les questions liées au crime organisé, il importe de ne jamais oublier que les responsables sont généralement dotés d'un esprit rationnel et qu'ils privilégient la recherche de bénéfices, la réduction des coûts et des risques, tout en profitant des opportunités que chaque territoire d'action est susceptible de leur apporter<sup>17</sup>. C'est ici qu'intervient le deuxième type de facteurs endogènes qui ont participé au développement des trafics illicites en Afrique, où les risques sont moins élevés et les facilités et les avantages plus importants. Ces facteurs peuvent être classés de la manière suivante<sup>18</sup>.

### *Facteurs géographiques*

La distance entre l'Amérique du Sud et les côtes africaines est plus courte que celle qui sépare le sous-continent américain de l'Europe, un avantage qui est décuplé lorsqu'on considère le plus haut niveau de surveillance maritime et aérienne entre l'Atlantique Nord et l'Atlantique Sud. En outre, certains pays subsahariens recensent

---

<sup>17</sup> Pour une description plus détaillée de ces différentes approches qui expliquent les activités de la criminalité organisée, voir DE LA CORTE, L. et GIMÉNEZ-SALINAS, A. (2010), *Crimen.org. Evolución y claves de la delincuencia organizada* (pp. 223-260), Barcelona, Ariel.

<sup>18</sup> La compilation des facteurs endogènes qui encouragent la criminalité organisée en Afrique s'est basée essentiellement sur les sources suivantes : MAZZITELLI, A.L. (2006), *El desafío de las drogas, el crimen organizado y el terrorismo en África Occidental y Central*, Real Instituto Elcano, ARI N° 43, 20-04-2006 ; FELBAB-BROWN, V. (2010), *The West African Drug Trade in Context of the Region's Illicit Economies and Poor Governance*, The Brookings Institution, sur [http://www.brookings.edu/speeches/2010/1014\\_africa\\_drug\\_trade\\_felbabbrown.aspx](http://www.brookings.edu/speeches/2010/1014_africa_drug_trade_felbabbrown.aspx) ; WYLER, L.S. COOK, N. (2010), *Illegal Drug Trade in Africa: Trends and U.S. Policy*, Congressional Research Service, sur <http://www.fas.org/sgp/crs/row/R40838.pdf>.



de grandes zones lointaines, inhospitalières et faiblement habitées, que des frontières très poreuses séparent les unes des autres. Des facteurs qui garantissent aux organisations criminelles une grande marge de manœuvre, une grande mobilité et la possibilité de se cacher.

#### *Facteurs historiques*

L'histoire récente de l'Afrique est marquée par la décolonisation et par les processus d'indépendance qui ont suivi. L'indépendance a souvent conduit à la création de nouveaux États, dans des régions depuis toujours scindées en ethnies et en tribus, où les populations n'avaient ni identité, ni culture politique communes qui auraient pu servir de facteur de cohésion. Il ressort de ceci (et de l'interaction avec d'autres variables) que la plupart des nouveaux pays subsahariens ont connu des tensions internes, lesquelles ont parfois conduit à des conflits armés (en Guinée-Bissau, Sierra Leone et au Liberia, pour ne citer que trois exemples récents). Ces problèmes de loyauté ou d'identité, ces tensions et ces conflits ont eu des répercussions sur le facteur qui suit.

#### *Facteurs institutionnels*

La faiblesse des institutions publiques est une évidence dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Les raisons de cette faiblesse sont multiples : ressources publiques limitées, corruption, manque d'organisation et de conception, attitudes et comportement des élites dirigeantes. Chacun de ces problèmes favorise et encourage l'activité des trafiquants de drogue, et ceci, à plusieurs niveaux. Les ressources limitées ne permettent pas aux États de faire face à leurs fonctions élémentaires, en cela compris la surveillance et le contrôle douanier (qui exige des équipements techniques aussi sophistiqués qu'onéreux), la réglementation des activités commerciales, l'application de la loi, les opérations de police et le maintien du monopole national de la violence à des niveaux élevés dans de nombreux territoires relevant de la juridiction de certains États africains. Cette faiblesse des ressources disponibles pour l'État se traduit également par des salaires très bas, ce qui peut inciter les fonctionnaires et les agents chargés de la loi à accepter les pots-de-vin et toute autre forme de compensation. En contrepartie, les trafiquants continuent leurs activités illicites et achètent ainsi leur impunité. Dans les plus hautes sphères de l'État, la corruption est encouragée par une conception patrimoniale de l'État, très largement réservée aux élites dirigeantes, habituées depuis des générations à gérer les ressources de l'État et les ressources naturelles du pays, comme s'il s'agissait des leurs. Une tendance qui est également accrue par la profonde politisation de la fonction judiciaire et des forces de police. Ces effets dévastateurs ont été mis en exergue dans les pays où les hautes sphères politiciennes et militaires ont autorisé, voire soutenu, les trafics illicites, en allant même parfois jusqu'à exercer le leadership sur ces activités.

#### *Facteurs économiques*

Le sous-développement est une des autres caractéristiques des pays africains. Selon la Banque mondiale, en 2008, presque 70 % de la population d'Afrique



subsaharienne vivait avec moins de deux dollars par jour, ce qui place cette partie du monde au premier rang des pays pauvres. Il convient d'ajouter à cela une distribution extrêmement inégalitaire des revenus entre les habitants, une natalité non contrôlée, une tendance à l'urbanisation accélérée et à l'absence de régulations effectives, d'où des niveaux de vie sous le seuil de pauvreté. En toute logique, au vu de ces conditions et des faibles opportunités en matière d'éducation et d'emploi, réservées à des secteurs minoritaires de la population, il n'est pas étonnant que le trafic de drogue se convertisse en une option particulièrement attirante, compte tenu de la grande disparité qui existe entre le niveau moyen des revenus, le capital et les bénéfices provenant de cette activité illégale.

#### *Facteurs liés à la criminalité*

Pour les mêmes raisons que celles que nous venons d'exposer, ni la délinquance de droit commun, ni la criminalité organisée, ni les trafics illicites ne sont des problèmes apparus récemment en Afrique, ils seraient plutôt une constante. Si ce continent a intégré le trafic mondial de drogue, c'est aussi grâce à deux circonstances liées aux taux élevés en matière de délinquance recensés dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne depuis des décennies. En ce sens, il est à souligner les niveaux élevés d'anomie (cette notion faisant ici référence au désaveu à l'égard des lois), la permissivité consécutive pour d'autres modes de délit, ainsi que la préexistence, dans de nombreux pays, de vastes réseaux d'organisations criminelles locales, expérimentées dans la contrebande et ayant une parfaite connaissance du terrain.

#### *Vulnérabilités nationales*

Bien évidemment, la perméabilité de l'Afrique subsaharienne au trafic de drogue a également été influencée par certaines vulnérabilités propres à certains pays. Certaines renvoient à un ou plusieurs facteurs susmentionnés : des spécificités géographiques particulièrement propices, une grande instabilité, une paix sociale fragile, des institutions faibles, la corruption ou la criminalité, etc. Un des autres facteurs à considérer est le fait que certains pays disposent d'une grande infrastructure en matière de transport et de communication. Citons en ce sens certains ports maritimes de Gambie, du Bénin ou du Togo ou certains aéroports du Sénégal, du Nigeria, du Kenya, d'Éthiopie ou du Ghana, qui sont des plateformes pour la réception et l'expédition des marchandises des activités illicites à l'échelle régionale ou transcontinentale.

#### **Conclusion**

Comme nous venons de l'exposer, il apparaît que pendant les années 2000, l'Afrique subsaharienne est devenue une importante plaque tournante du trafic international de drogue. Ce n'est qu'après avoir pris conscience de ce problème que les organismes internationaux et les autorités des différents pays africains ont adopté des mesures pour y remédier. Toutefois, nombreux sont encore les causes et les facteurs qui favorisent l'augmentation du trafic de drogue, et il est difficile d'imaginer



que ce marché mondial de la drogue abandonne l'Afrique au cours des prochaines années.



## **Le trafic de drogue en Afrique subsaharienne (II) :** **dynamiques internes et impact régional et mondial**

José María Blanco Navarro et Luis de la Corte Ibáñez

### **Introduction**

Après avoir abordé les antécédents historiques, les facteurs favorables au trafic de drogue en Afrique et les principales routes actuelles, nous allons maintenant nous intéresser aux acteurs impliqués, aux conséquences et à l'impact du trafic de drogue en Afrique subsaharienne et aux principales politiques mises en œuvre et à mettre en œuvre.

### **Les acteurs du trafic de drogue en Afrique subsaharienne**

Un des aspects qui rend difficile tout travail d'analyse du trafic de drogue dans la zone réside dans la multiplicité des acteurs, avec des intérêts parfois communs, qui profitent de leurs capacités respectives à développer des activités illicites, souvent liées au trafic sous ses différentes formes, à savoir, le trafic de drogue, la traite des êtres humains, la contrebande et le trafic d'armes.

L'Afrique subsaharienne et la région du Sahel en particulier, sont un point de convergence des trafiquants et des organisations criminelles transnationales et locales et des collaborateurs - essentiellement institutionnels - qui facilitent leur participation aux activités du trafic de drogue. Il convient d'ajouter à cette liste les groupes de terroristes insurgés et les mouvements indépendantistes qui, d'une manière ou d'une autre, participent ou tirent un quelconque avantage du trafic de drogue et des autres marchés illicites.

#### *1. Les groupes criminels organisés*

Concernant l'objet de cette étude, les groupes criminels organisés répondent à la définition telle que donnée par le Conseil de l'Europe. Conformément à cette définition, on entend par groupe criminel organisé, toute association structurée, existant depuis un certain temps, de plus de deux personnes agissant de façon concertée en vue de commettre des infractions graves pour en tirer des avantages financiers. Plusieurs indicateurs optionnels, également définis par EUROPOL, peuvent compléter ces définitions, comme les activités illicites à l'échelle internationale, l'incitation à la violence, la participation au blanchiment de capitaux, la corruption et les structures économiques ou commerciales, les dispositifs destinés à garantir le contrôle et la discipline interne de leurs membres, ainsi que le respect des tâches assignées à chacun d'eux.





#### *a) Les groupes ou les réseaux locaux*

Une multitude de groupes criminels dont la seule motivation est financière exercent leurs activités en Afrique subsaharienne et au Sahel. Concernant le trafic de drogue, ils ont commencé en utilisant des mules sur les vols réguliers dans les années 1980. La prolifération de ces groupes et leur penchant pour les trafics illicites méritent que l'on consacre ces quelques lignes pour décrire leurs signes particuliers et leurs caractéristiques.

Les premiers exemples les plus significatifs des groupes de trafiquants locaux en Afrique subsaharienne concernant les réseaux criminels nigériens, qui allaient servir de modèles aux autres groupes similaires, notamment au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Ils se distinguent par leur petite taille, leur flexibilité et la fragmentation en cellules de 10 membres au plus. Chaque membre apportant au groupe des compétences spécifiques. Souvent, les membres sont issus d'une même ethnie (ils communiquent généralement dans leurs langues maternelles) ou d'un même clan. En raison d'une organisation basée sur les projets à mener, ils sont regroupés en des structures peu stables, sous l'autorité d'un chef, à qui ils doivent loyauté. Il s'agit par conséquent de réseaux extrêmement mobiles, à tel point qu'un même individu peut parfois faire partie de plusieurs réseaux criminels. Pour ne pas attirer l'attention, ces groupes évitent généralement toute forme de violence<sup>19</sup>.

#### *b) Les groupes et les réseaux transnationaux*

Plusieurs groupes criminels transnationaux opèrent dans la région subsaharienne. Parfois, les groupes et organisations qui avaient débuté au niveau local ou régional franchissent le pas vers l'international, tel fut souvent le cas de nombreux réseaux nigériens, dont la composition est toujours plus hétéroclite, de même que leurs activités. Ces réseaux ont dépassé les frontières pour établir des liens avec des partenaires de même nationalité, résidant dans des pays non africains, producteurs et consommateurs de la drogue issue du trafic.

Par ailleurs, la récente intégration du continent africain aux réseaux du trafic de drogue international n'aurait pas été possible s'ils n'avaient pas attiré, en leur sein, des groupes ou réseaux criminels non africains. En fin de compte, le territoire subsaharien est le « marché » où se rejoignent l'offre, la demande et les intermédiaires<sup>20</sup>. Les exemples les plus marquants sont très certainement les groupes originaires de

---

<sup>19</sup> L.S. COOK, N. (2010), *Illegal Drug Trade in Africa: Trends and U.S. Policy*, Congressional Research Service, sur <http://www.fas.org/sgp/crs/row/R40838.pdf>. Tiré à son tour de : MAZZITELI (2007), *The Threat form International Organized Crime to U.S. nacional Interests*. U.S. Government. Septembre 2006.

<sup>20</sup> El Faro de Vigo (27-06-2011). *Mali procesa a un expolicia gallego como cabecilla de la ruta africana de la cocaína*, sur <http://www.farodevigo.es/sucesos/2011/06/27/mali-procesa-expolicia-gallego-cabecilla-ruta-africana-cocaina/557945.html>



plusieurs pays d'Amérique latine, à l'image des narcotrafiquants colombiens, mexicains, vénézuéliens et brésiliens, dont la présence en Afrique de l'Ouest a considérablement augmenté ces dernières années.

## 2. Les partenaires

Dans la première partie de cette analyse, nous avons souligné l'impact que peuvent avoir sur le trafic, certaines des caractéristiques des institutions publiques des pays subsahariens, en raison notamment de la faiblesse même de ces institutions, des ressources limitées à disposition des autorités et du comportement de ses élites. Les niveaux exagérément élevés de corruption qui en découlent facilitent la tâche des narcotrafiquants qui peuvent compter sur des soutiens institutionnels. L'étendue de ces soutiens varie d'un pays à un autre et elle est propre à chaque pays. Les cas de figure les moins graves concernent la corruption sporadique ou coutumière des fonctionnaires de base (agents de sécurité et des douanes, gardes-frontières, personnel administratif, etc.). Quelques exemples d'association entre les groupes criminels et les hauts fonctionnaires (chefs de la police, hauts gradés de l'armée, responsables judiciaires, haute bureaucratie et responsables politiques) sont recensés ci-après. Dans certains cas, il a été constaté une réelle symbiose entre les groupes criminels et le système institutionnel et politique d'un pays, fruit d'une collaboration étroite et soutenue entre leurs plus hauts responsables. L'exemple le plus flagrant de cette entente au plus haut niveau est celui de la Guinée-Bissau, une petite république, fragile, où l'implication des sphères dirigeantes dans le trafic de drogue a atteint des niveaux tels que certains observateurs l'ont qualifiée de véritable narco-État<sup>21</sup>.

## 3. Les groupes terroristes ou les insurgés

### a) Les groupes terroristes : Al-Qaïda au Maghreb islamique, les FARC, Boko Haram

Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) est certainement le groupe terroriste le plus important d'Afrique subsaharienne (plus précisément dans la région du Sahel) et au sujet duquel il existe des preuves de son implication dans le trafic de drogue. Il importe de souligner, comme il est d'usage pour ce type de groupes, que ses liens avec le trafic de drogue sont essentiellement indirects et qu'ils consistent principalement à encaisser et à imposer des taxes aux narcotrafiquants, en échange d'une protection ou d'un droit de passage sur les zones contrôlées par cette même organisation terroriste. Toutefois, les vols directs préparés, à destination du Sahel<sup>22</sup> et d'autres indices

---

<sup>21</sup> Pour de plus amples informations sur les différents liens entre les activités, les organisations du crime organisé et le système politique et sur la notion même du narco-État, voir DE LA CORTE, L. et GIMÉNEZ-SALINAS, A. (2011), *Crimen. org. Evolución y claves de la delincuencia organizada* (pp. 297-319), Barcelona, Ariel.



récemment vérifiés pourraient aller dans le sens d'une implication de plus en plus grande d'AQMI, s'agissant des activités liées au commerce illicite existant dans la région occidentale du Sahel. À l'appui de ces indices, rappelons qu'en décembre 2010, trois individus originaires du Mali ont été jugés aux États-Unis pour conspiration terroriste et soutien matériel à AQMI<sup>23</sup>. Étonnamment, les prévenus en question ont témoigné en disant qu'AQMI avait décidé de participer à la narco-guérilla colombienne menée par les FARC concernant le transport de cocaïne entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord. Toujours selon ces témoignages, AQMI s'engageait à protéger le chargement des FARC entre le Mali et l'Espagne, c'est-à-dire en Algérie et en Libye ou en Algérie et au Maroc<sup>24</sup>.

C'est après avoir pris connaissance de ces indices que le 21 février, Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU, a fait part de son inquiétude au sujet des liens entre le terrorisme et le crime organisé lors d'une réunion organisée pour évoquer la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel<sup>25</sup>. Récemment, Amb Kodjo Menen, président du Conseil de sécurité des Nations unies, s'est également inquiété des liens éventuels entre la secte islamiste nigériane Boko Haram et différentes organisations criminelles d'Afrique de l'Ouest<sup>26</sup>.

#### *b) Les groupes insurgés*

Le conflit touareg au nord du Mali et du Niger a de nouveau défrayé la chronique ces dernières semaines. Les secteurs gouvernementaux soulignent les liens que ces bandits et ces trafiquants de drogue entretiendraient avec AQMI<sup>27</sup>. Leur connaissance du terrain et leur contrôle des transports terrestres, grâce aux caravanes, les seules voies possibles avec le développement du transport maritime et aérien, pourraient avoir encouragé leur participation au trafic de drogue. En fait, certaines analyses récentes révèlent que le changement politique récent en Libye pourrait être à

---

<sup>22</sup> GAYNOR, T. and DIALLO, T. (2010), *Al Qaeda linked to rogue aviation network*, Reuters, January 13, 2010, disponible sur <http://www.reuters.com/assets/print?aid=USTRE60C3E820100113>

<sup>23</sup> SCHORI LIANG, C. (2011). *Shadow Networks: The Growing Nexus of Terrorism and Organised Crime*. Geneva Centre for Security Policy. GCSP Policy Paper n° 20. <http://gcsp.ch/Resources-Publications/Publications/GCSP-Publications/Policy-Papers/Shadow-Networks-The-Growing-Nexus-of-Terrorism-and-Organised-Crime>

<sup>24</sup> U.S. Drug Enforcement Administration, *Three Al Qaeda Associates Arrested on Drug and Terrorism Charges*, Press Release, 18 décembre 2009, disponible sur <http://www.justice.gov/dea/pubs/pressrel/pr121809.html>

<sup>25</sup> United Nations (2012). *West Africa, Sahel face "toxic brew" of crime, drug trafficking, piracy, terror*, sur <http://www.un.org/News/Press/docs/2012/sgsm14118.doc.htm>

<sup>26</sup> <http://www.informationnigeria.org/2012/02/boko-haram-may-have-links-with-criminals-in-wafrica-says-un-chief.html>

<sup>27</sup> Une formule qui, indépendamment de la réalité de l'hypothèse permet d'attirer l'attention de l'Occident, laquelle se traduit par l'octroi d'aides.



l'origine de l'implication dans le trafic de drogue de certains groupes touareg qui bénéficiaient jusqu'alors du soutien moral et économique du colonel Kadhafi<sup>28</sup>.

Quant à la présumée collaboration entre les Touaregs et AQMI, force est de souligner que si un tel lien existe, ce qui est probable, il ne reposerait que sur un intérêt commun et sur la recherche de bénéfices économiques, compte tenu de l'absence d'un quelconque lien idéologique reconnu entre ces groupes<sup>29</sup>.

Les autres mouvements rebelles en Afrique subsaharienne sont le Front patriotique nigérien (FPN), le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), le Front des forces de redressement (FFR) dans les régions d'Agadez et dans le massif de l'Aïr, et les Forces révolutionnaires du Sahara (FARS). Tous ont été recensés comme ayant des liens avec le trafic de drogue, source du financement pour l'achat d'armes courtes<sup>30</sup>.

## Les conséquences et l'impact du trafic de drogue

Le commerce illicite n'est pas la cause principale de l'instabilité des nations, il est davantage la conséquence de l'absence préexistante de stabilité<sup>31</sup>. Ce commerce illicite crée un système qui s'en alimente. C'est pour cela qu'il est difficile de distinguer les causes et les conséquences. Nous aborderons ici les dommages causés par le trafic de drogue<sup>32</sup>.

### 1. Au niveau international

- Le terrorisme mondial. Le trafic de drogue permet généralement de financer les groupes et les actions terroristes. Les fonds obtenus grâce aux activités illicites réalisées en Afrique subsaharienne et au Sahel sont en partie utilisés par Al-

---

<sup>28</sup> STRATFOR (2012). *The Tuaregs: From African Nomads to Smugglers and Mercenaries*, sur <http://www.stratfor.com/analysis/tuaregs-african-nomads-smugglers-and-mercenaries>

<sup>29</sup> BURBANK J. (2010), *Trans-Saharan Trafficking: A Growing Source of Terrorist Financing*. Center for the Study of Threat Convergence. *Occasional Research Series*, sur [http://www.fundforpeace.org/tc/images/Publications/burbank\\_trans-saharan\\_trafficking\\_september\\_2010.pdf](http://www.fundforpeace.org/tc/images/Publications/burbank_trans-saharan_trafficking_september_2010.pdf)

<sup>30</sup> Une analyse des liens entre les groupes terroristes et criminels au Sahel : ANING, K. (2010), *Potential new hotspots for extremism and opportunities to mitigate de danger: The case of the Sahel*, sur <http://www.sant.ox.ac.uk/centres/Aningpaper.pdf>

<sup>31</sup> MADEIRA, L.F. (2011), *The internacional cocaine trade in Guinea-Bissau: current trends and risks*. Norwegian Peacebuilding Centre Noref Working Paper. February 2011, sur <http://peacebuilding.no>

<sup>32</sup> Nous avons ici considéré les études suivantes : DE LA CORTE, L. et GIMÉNEZ-SALINAS, A. (2010), *Crimen. org. Evolución y claves de la delincuencia organizada*, Barcelona, Ariel ; SCHORI LIANG. C. (2011), *Shadow Networks; The Growing Nexos of Terrorism and Organised Crime*. September 2011. Geneve Centre for Security Policy. GCSP Policy Paper n° 20, sur <http://gcsp.ch/Resources-Publications/Publications/GCSP-Publications/Policy-Papers/Shadow-Networks-The-Growing-Nexus-of-Terrorism-and-Organised-Crime>



Qaida au Maghreb islamique pour servir leur volonté présumée de se convertir en un acteur du djihad mondial.

- Le crime organisé transnational. Les structures du crime organisé n'ont pas de nationalité spécifique. Comme nous l'avons déjà indiqué, des ressortissants sud-américains s'installent sur les côtes africaines, des ressortissants africains voyagent dans le monde pour distribuer les chargements, des ressortissants européens ont des contacts avec les trafiquants en Afrique.
- Des États fragiles. Le crime organisé affaiblit les structures gouvernementales. Bien que cette notion soit discutable et critiquée, l'indice des États défaillants élaboré par le Foreign Policy<sup>33</sup> donne une idée des forces ou des faiblesses des États. Les États défaillants ou les États faibles sont une des menaces envisagées dans les stratégies de sécurité nationale de nombreux pays. En 2011, le Tchad occupe la deuxième place, après la Somalie. Viennent ensuite le Soudan (3<sup>o</sup>), le Congo (4<sup>o</sup>), la Côte d'Ivoire (10<sup>o</sup>), la Guinée (11<sup>o</sup>), le Nigeria (14<sup>o</sup>), le Niger (15<sup>o</sup>), la Guinée-Bissau (18<sup>o</sup>).
- Dommages causés au commerce licite et à l'accès aux ressources. L'indice de la facilité de faire des affaires<sup>34</sup>, proposé par la Banque mondiale place le Tchad, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Bénin, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée Équatoriale et le Sénégal parmi les trente derniers pays.
- Des conflits transnationaux qui, en tout cas, obéissent à d'autres facteurs de fond dans le cas de l'Afrique et qui s'expliquent, en partie, par la structure ethnique de la société, par le processus de colonisation et par la création de frontières totalement artificielles.
- Les migrations internationales. Le statut d'États défaillants, les conflits, la criminalité organisée, ainsi que les facteurs de nature économique sont autant de critères pour abandonner les pays d'origine et partir en quête d'un avenir plus prometteur.
- La santé. Le trafic de drogue a des effets évidents sur la santé des consommateurs. Si l'on considère l'Afrique subsaharienne comme une route de passage, les effets ne se limitent pas à cet environnement, mais ils s'exportent à d'autres pays, voire à d'autres continents.

---

<sup>33</sup> [http://www.fp-es.org/indice\\_estados\\_fallidos\\_2011/index.html](http://www.fp-es.org/indice_estados_fallidos_2011/index.html)

<sup>34</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IC.BUS.EASE.XQ>



## 2. Dans les pays concernés

### *L'impact sur la gouvernance et le fonctionnement des institutions*

- le manque de crédibilité des gouvernements. L'indice de délégitimation de l'État<sup>35</sup> propose une mesure de cette variable ; aux premiers rangs, on trouve des pays comme le Tchad, la Guinée Équatoriale, la Guinée, le Soudan, le Nigeria, la Guinée-Bissau, le Congo, le Niger, le Kenya ou le Nigeria.
- La fragilité de l'État. Elle est à la fois la cause et la conséquence du trafic de drogue et se manifeste sous plusieurs formes. Un des indicateurs qui nous donne une idée de cette variable, en plus de l'indice des États défailants, est l'indice d'instabilité politique<sup>36</sup>, élaboré par l'Unité d'intelligence économique de *The Economist*. Cet indice mesure la capacité des institutions politiques à répondre aux besoins de ses citoyens, de ses entreprises et des investisseurs étrangers. La Guinée, la Côte d'Ivoire ou le Soudan sont quelques-uns des pays qui occupent les dernières places.
- Une démocratie absente ou limitée. L'indice de démocratie pour 2011, élaboré par l'Unité d'intelligence de *The Economist*<sup>37</sup> (EIU), regroupe la plupart des États de la zone, à quelques rares exceptions près (le Mali, le Ghana, le Bénin ou le Cap Vert), soit parce qu'il s'agit de régimes autoritaires, soit parce qu'ils présentent un système hybride.
- La corruption. L'indice de perception de la corruption publié par Transparency International<sup>38</sup>, décrit la situation dans les pays subsahariens. Cet indice est défini sur la base d'une échelle allant de 100 (perçu comme très peu corrompu) à 0 (perçu comme fortement corrompu). Les pays suivants sont dans la partie basse du tableau : le Soudan (16), La Guinée Équatoriale (19), le Tchad (20), la Guinée (21), la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire (22), la Mauritanie et le Nigeria (24), le Niger (25), le Mali (28). Transparency International élabore également le Baromètre mondial de la corruption<sup>39</sup>. La kleptocratie ou la corruption des élites<sup>40</sup> sont un des effets que l'on retrouve en Afrique.

---

<sup>35</sup> Cet indice est une des composantes de l'indice des États défailants. Le tableau permet de classer les pays en fonction de chacun des indices qui le composent, d'où son utilisation extrêmement pratique.  
[http://www.fp-es.org/indice\\_estados\\_fallidos\\_2011/index.html](http://www.fp-es.org/indice_estados_fallidos_2011/index.html)

<sup>36</sup> <http://www.visionofhumanity.org/gpi-data/#/2011/INST>

<sup>37</sup> <http://es.scribd.com/doc/78932390/EIU-Democracy-Index-Dec2011>

<sup>38</sup>

[http://www.transparencia.org.es/indice%20de%20percepcion%202011/TABLA\\_SINT%C3%89TICA\\_DE\\_RESULTADOS\\_IPC\\_2011.pdf](http://www.transparencia.org.es/indice%20de%20percepcion%202011/TABLA_SINT%C3%89TICA_DE_RESULTADOS_IPC_2011.pdf)

<sup>39</sup> [http://www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/gcb/2010/results](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/gcb/2010/results)

<sup>40</sup> Transparency International a établi, il y a quelques années, le ranking suivant des états kleptocrates :  
<http://news.bbc.co.uk/2/hi/business/3567745.stm>



### *L'impact économique*

- Le préjudice causé au commerce licite et à la liberté économique. Selon l'indice de liberté économique publié par *Heritage Foundation*<sup>41</sup>, les pays concernés par cette étude sont majoritairement classés dans la zone qualifiée d'« économie contrôlée ». Ces effets se traduisent par une concurrence déloyale envers les activités légales, avec, pour conséquence, une hausse des prix et la création de bulles financières destinées à l'investissement dans certains secteurs des revenus provenant du trafic, l'extorsion des entreprises légalement établies ou une offre de produits à des prix inférieurs à leur coût.
- Une répartition injuste de la richesse. Et, finalement, des inégalités. L'indice de Gini donne une idée de cette variable<sup>42</sup>. La Sierra Leone, la Zambie et le Niger sont quelques-uns des pays où la distribution de richesse est la plus faible.
- Des emplois inexistant, la prolifération d'une économie souterraine qui recrute parmi les jeunes.
- La baisse des ressources généralement destinées à offrir plus de sécurité ou à lutter contre la fraude et la corruption.

### *L'impact social*

- Les migrations qui sont parfois un soulagement pour le pays, mais qui, parfois, se traduisent par une disparition de la main-d'œuvre et des talents.
- Des effets sur la santé. L'information existante sur la consommation de drogue en Afrique est très limitée. Le principal problème en matière de santé est lié à la consommation de cannabis, qui représente 64 % des traitements médicaux dans la région, il est suivi, de très loin, par les opiacés (19 %) et la cocaïne (5 %). Entre 5,2 % et 14,6 % des ressortissants d'Afrique de l'Ouest âgés de 15 à 64 ans consomment du cannabis. On considère que la consommation d'opiacés a augmenté en Afrique, notamment dans l'Est, tandis que la consommation de cocaïne est en hausse dans l'Ouest. Le nombre de consommateurs infectés par le VIH-SIDA et l'hépatite C est très élevé. Les décès liés à la consommation de drogue sont estimés à 13 000 et 41 000 par an, des chiffres proches de la moyenne mondiale.
- Des difficultés en termes de développement. Les taux d'alphabétisation sont très bas. L'indice de développement humain<sup>43</sup>, qui tient compte de trois

---

<sup>41</sup> <http://america.infobae.com/adjuntos/pdf/2012/02/112847.pdf>

<sup>42</sup> Les données disponibles ne sont pas à jour.  
[http://www.nationmaster.com/graph/eco\\_dis\\_of\\_fam\\_inc\\_gin\\_ind-distribution-family-income-gini-index](http://www.nationmaster.com/graph/eco_dis_of_fam_inc_gin_ind-distribution-family-income-gini-index)

<sup>43</sup> <http://hdr.undp.org/es/estadisticas/idh/>



paramètres (l'éducation, la santé et le niveau de vie) classe les pays d'Afrique subsaharienne parmi les pays où l'indice est le plus faible. La valeur attribuée à la région est de 0,463, ce qui représente un niveau faible de développement humain.

### *L'impact sur la sécurité*

- L'insécurité ou l'absence de sécurité humaine<sup>44</sup>. D'après le classement des pays en fonction du taux de crimes violents, élaboré par les analystes de l'EIU, plusieurs pays de la zone sont classés parmi les pays les plus violents (Niger, Tchad, Congo, Kenya, Guinée, Nigeria, Sierra Leone). Il en est de même si l'on considère le tableau sur la perception de la violence par la société, également élaboré par l'Unité d'intelligence de *The Economist*. Le Nigeria, le Tchad, le Soudan, la Mauritanie, le Liberia et la Guinée sont classés parmi les pays où la perception subjective est la plus élevée.
- Possibilité de se convertir en des narco-États, une notion qui désigne les États dont les structures politiques sont influencées par le commerce illicite de drogue. La Guinée-Bissau a été qualifiée de narco-État.
- La prolifération d'autres formes de violence, associée à la criminalité organisée, comme les prises d'otage, les extorsions, les assassinats.
- Autres trafics. L'existence de structures criminelles, de moyens matériels et humains, de procédés, ainsi que les routes prédéfinies, qui peuvent être utilisés dans le cadre d'autres trafics : tabac, armes et explosifs, médicaments ou traite d'êtres humains.
- L'incitation au terrorisme. Elle est incontestablement l'un des effets directs. Le cas d'Al-Qaïda au Maghreb islamique est l'un des exemples de synergie entre les deux phénomènes. Les activités criminelles permettent d'obtenir les fonds nécessaires pour organiser des actions terroristes. Même s'il n'est parfois pas facile de savoir si une organisation est criminelle ou terroriste, seule la finalité poursuivie permet de faire la distinction. L'indice de risque terroriste<sup>45</sup>, élaboré par les analystes de l'EIU place des pays comme le Niger ou le Nigeria par les huit pays où le risque est le plus élevé. Ils sont suivis d'assez près par le Mali.

### **Les politiques en Afrique subsaharienne**

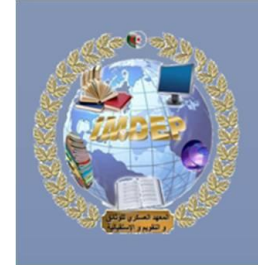
Comme nous l'avons exposé dans cette étude, les problèmes auxquels l'Afrique subsaharienne est confrontée sont complexes. Les organisations terroristes, la criminalité organisée, la piraterie et les groupes insurgés en sont en exemple. Tous profitent de la faiblesse et de l'instabilité des États. La récente crise alimentaire vient

---

<sup>44</sup> <http://www.visionofhumanity.org/gpi-data/#/2011/CRIM>

<sup>45</sup> <http://www.visionofhumanity.org/gpi-data/#/2011/TERR>





s'ajouter à d'autres facteurs comme la corruption, le sous-développement ou l'absence d'emploi. La crise libyenne et la dispersion de son armement n'ont fait qu'aggraver la situation.

Bien que nous ayons axé notre étude sur la menace transnationale que représente le trafic de drogue, cette menace n'est toutefois pas étrangère à d'autres facteurs favorables. La situation est aggravée en raison de la synergie avec d'autres menaces, le terrorisme ou la criminalité organisée sous toutes leurs formes. L'existence d'une multitude d'acteurs est un des autres facteurs faisant obstacle aux actions à mettre en œuvre.

Par conséquent, face à une quelconque menace de type transnationale, les mesures à adopter doivent nécessairement être transnationales, sans toutefois supplanter les actions engagées par chaque État. Cela ne suffit pas, les politiques doivent être pensées d'un point de vue global, en abordant la problématique existante et en ne considérant pas seulement les symptômes et les effets, mais également leurs causes.

Pour aborder cette question, nous allons partir de l'étude réalisée par C. Casey<sup>46</sup>, en soulignant les éventuelles réponses à apporter à la menace que représente la criminalité organisée<sup>47</sup> :

1. Au niveau local. L'engagement des États impliqués est nécessaire, de même que leur volonté de résoudre la situation. Les politiques qu'il convient de mettre en place peuvent rencontrer une vive opposition dans les pays concernés, laquelle s'explique par la crainte de perdre la souveraineté nationale et l'existence d'un système de corruption établi. Quelques-unes des mesures nécessaires dans ces pays consisteraient à :
  - a. renforcer la capacité d'opération ;
  - b. garantir la formation et les compétences militaires, policières et en matière de renseignement ;
  - c. donner l'accès aux technologies ;
  - d. créer des bases de données et unifier les systèmes de statistiques ;
  - e. promouvoir la coopération entre les différentes polices ou les agences existantes ;

---

<sup>46</sup> CASEY, C. (2010), *Policing the world: The Practice of International and Transnational Policing*. Carolina Academic Press.

<sup>47</sup> Nous nous référons également à l'étude sur les liens entre AQMI et la criminalité organisée de Christina Schori Liang : *Shadow Networks; The Growing Nexus of Terrorism and Organised Crime*. September 2011. Geneva Centre for Security Policy. GCSP Policy Paper n° 20, sur <http://gcsp.ch/Resources-Publications/Publications/GCSP-Publications/Policy-Papers/Shadow-Networks-The-Growing-Nexus-of-Terrorism-and-Organised-Crime>



- f. promouvoir la coopération internationale ;
  - g. renforcer la justice en matière de criminalité, laquelle repose parfois sur des structures très faibles, voire inexistantes.
2. Au niveau régional. Le voisinage est un facteur déterminant des phénomènes transnationaux. La pression à l'égard d'une organisation criminelle l'incite à se déplacer dans d'autres zones de la région, où les possibilités de contrôle sont moindres. Un phénomène d'autant plus vrai s'agissant de pays où les frontières sont à la fois immenses et poreuses, avec de grandes zones désertiques et des capacités très limitées en matière d'armée et de police. Quelques-unes des mesures à envisager dans ce cas seraient les suivantes :
- a. politiques de développement régional, visant à mettre en place des structures précises ;
  - b. politiques régionales en matière de police ;
  - c. conventions bilatérales entre les pays, afin d'aborder des questions comme l'immigration ou le trafic ;
  - d. création de bases de données communes, accessibles aux services de renseignements ;
  - e. conventions en matière d'extradition ;
  - f. unification de la réglementation en matière de financement du terrorisme et de blanchiment de capitaux.
3. Au niveau international. Le trafic de drogue est un fléau qui se joue sur l'échiquier international : les pays d'origine du trafic, les pays consommateurs, les États de passage, la diversité des routes, les acteurs criminels transnationaux. Un engagement global, international et intégré est donc nécessaire. Quelques-unes des mesures éventuelles seraient les suivantes :
- a. accords avec les organisations internationales ;
  - b. politiques en 3D, afin d'aborder la problématique dans toute sa dimension : diplomatie, développement et défense ;
  - c. collaboration avec les corps de police étrangers et les organisations en matière de sécurité et de renseignement ;
  - d. conventions en matière d'extradition ;
  - e. formation et compétences locales grâce aux organismes internationaux ;
  - f. création et accès à des bases de données communes ;
  - g. échange de bonnes pratiques.



Ces considérations générales étant posées, il importe de nous intéresser au trafic de drogue en particulier, et de définir ci-après certaines des politiques mises en place :

1. Au niveau local. Il est à souligner la difficulté de différencier les mesures purement étatiques - émanant d'une volonté nationale - de celles mises en place par les pays, dans le cadre des traités, des programmes de partenariat ou répondant à une exigence internationale. Le rapport 2011 de l'Organe international de contrôle des stupéfiants<sup>48</sup> indique quelques-unes des actions réalisées en 2011 par les pays de la zone et, notamment celles-ci :

- Le Ghana a approuvé un programme national intégré contre le trafic de drogue et la criminalité organisée.
- Le gouvernement guinéen a fait du trafic de cocaïne l'une de ses priorités, en créant à cet effet un secrétariat général rattaché à la Présidence.
- Le gouvernement de Guinée-Bissau a approuvé une déclaration et un plan d'action en matière de lutte contre le trafic de drogue et de criminalité organisée.
- Le gouvernement du Nigeria prépare, avec l'aide des organismes internationaux, un plan de contrôle des drogues et de lutte contre la criminalité pour la période 2012-2014.
- Fin 2010, le Mali est devenu le quatrième État à transposer, dans sa législation nationale, la loi uniforme relative à la lutte contre le financement du terrorisme de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

2. Au niveau régional. Soulignons les actions suivantes :

2.1. Le plan d'action en matière de contrôle de la drogue et la lutte contre la criminalité de l'Union africaine (2007-2012). Ce plan privilégie les activités suivantes :

- renforcer la coopération et la coordination en matière de lutte contre la drogue et la criminalité ;
- harmoniser la législation des États membres en matière de contrôle de la drogue ;
- renforcer le contrôle sur les précurseurs ;
- étudier la nécessité d'un centre de formation africaine pour le traitement de la toxicomanie ;
- consolider le système d'alerte précoce de l'Union africaine.

---

<sup>48</sup> Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS). « Rapport 2011 », Nations unies. <http://www.incb.org/incb/es/annual-report-2011.html>



2.2. Plan d'action contre le trafic de drogue, la criminalité organisée et l'abus de drogue de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO ou ECOWAS<sup>49</sup>). Une des lignes d'action de ce plan consiste à inciter les forces de police des États membres à collaborer avec INTERPOL.

2.3. L'action de l'Initiative de la côte ouest-africaine (WACI)<sup>50</sup>, lancée en 2009 pour soutenir le plan d'action de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Liberia et en Sierra Leone.

2.4. Coopération des unités de lutte contre la drogue des États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Tanzanie, Rwanda et Ouganda).

### 3. Au niveau international

3.1. Lors de la conférence ministérielle G8 qui s'est tenue en mai 2011 à Paris, il a été décidé de renforcer la coopération internationale, notamment en ce qui concerne l'échange d'information, l'interception des livraisons en haute mer et la coordination en matière d'assistance technique.

3.2. Relations transatlantiques. Le symposium qui a eu lieu en mai 2011 à Lisbonne sur le démantèlement des réseaux illicites transnationaux en vue de renforcer la coopération internationale et interrégionale en Afrique de l'Ouest, en Europe et en Amérique.

3.3. L'action d'INTERPOL<sup>51</sup>. Son travail consiste à identifier les tendances en matière de trafic de drogue, ainsi que les organisations en matière de criminalité transnationale organisée. INTERPOL soutient les politiques nationales, grâce à des bases de données, des analyses, des alertes, le renseignement et la formation.

3.4. Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC). Son action passe par :

- les programmes sous-régionaux ;
- le Projet de communication portuaire (AIRCOP)<sup>52</sup>, géré en collaboration avec INTERPOL et l'Organisation mondiale des douanes, dans le but d'établir un réseau de communications entre les unités spécialisées sur les routes du trafic, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes, en passant par l'Afrique et à destination des pays européens.
- programme de contrôle des conteneurs, appliqué au Cap Vert, au Ghana, au Sénégal, au Bénin et au Togo et qui devrait être étendu au Mali et au Nigeria.

---

<sup>49</sup> <http://www.comm.ecowas.int/>

<sup>50</sup> <http://unowa.unmissions.org/Default.aspx?tabid=841>

<sup>51</sup> <http://www.interpol.int/Crime-areas/Drugs/Drugs>

<sup>52</sup> <http://www.unodc.org/westandcentralafrica/en/aircop.html>



3.5. Pacte européen pour la lutte contre le trafic international de drogue<sup>53</sup>, adopté par les ministres de l'Intérieur le 3 juin 2010, ayant pour objectif la coopération avec les pays d'Afrique de l'Ouest. Les résultats atteints à ce jour sont visibles au niveau de l'échange de renseignement avec Europol et la coordination en matière d'assistance technique.

3.6. La stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel<sup>54</sup>. Cette stratégie repose sur quatre piliers :

- le développement et la sécurité sont intimement liés ;
- la sécurité et le développement ne sont possibles que par le biais d'une coopération régionale ;
- la construction des capacités bénéficie à tous les États de la région ;
- l'Union européenne joue un rôle important dans le développement économique au Sahel.

Les objectifs à atteindre, notamment au Mali, en Mauritanie et au Niger, consistent dans les progrès réalisés en matière de gouvernance, de développement et de résolution des conflits, la coordination des actions entre le Sahel et le Maghreb, le renforcement des niveaux de sécurité et de justice et le contrôle des processus de radicalisation (le risque de radicalisation et de recrutement des jeunes par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Mauritanie) constitue une préoccupation majeure).

3.7. Les États-Unis sont à la tête de la West African Cooperative Security Initiative (WACSI)<sup>55</sup>. Dirigée par le département d'État, avec la participation de la DEA, d'Africom, d'USAID, la WACSI repose sur cinq piliers : la stabilité des institutions, la définition de cadres juridiques et en matière de police pour lutter contre la criminalité organisée, le renforcement des capacités opérationnelles, le renforcement de la justice et la confrontation entre les causes et les conséquences socio-économiques du trafic de drogue.

## Conclusion

Disons, pour conclure, que le chemin à parcourir est encore long, en dépit des quelques petits progrès réalisés. Aussi bien le rapport 2011 de l'Organe international de contrôle des stupéfiants<sup>56</sup>, que certains documents de travail du Groupe Dublin de l'Union européenne, mettent en exergue l'urgence à adopter des politiques intégrales, holistiques et régionales, qui devront toutefois tenir compte des actions mises en place par les gouvernements concernés, et soulignent les risques existants en la matière.

---

<sup>53</sup> <http://register.consilium.europa.eu/pdf/es/10/st08/st08821.es10.pdf>

<sup>54</sup> [http://eeas.europa.eu/africa/docs/sahel\\_strategy\\_en.pdf](http://eeas.europa.eu/africa/docs/sahel_strategy_en.pdf)

<sup>55</sup> <http://www.wacsi.org/>

<sup>56</sup> Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS). « Rapport 2011 », Nations Unies. <http://www.incb.org/incb/es/annual-report-2011.html>



Quelques-unes des actions à mettre en place par les gouvernements :

- adhésion aux traités internationaux ;
- élaboration de rapports statistiques, avec des critères homogènes et normalisés ;
- cohérence au niveau des politiques ;
- contrôler le commercial international des substances soumises au régime de contrôle défini dans les traités relatifs au contrôle international de drogue et apporter les solutions ;
- vérifier si les peines prévues dans la législation nationale en matière de contrôle de drogue sont suffisantes pour éviter ces problèmes et, le cas échéant, les inviter à modifier leur législation ;
- adopter des mesures efficaces de lutte contre la contrebande de cocaïne et d'héroïne sur leur territoire et renforcer la coopération régionale et interrégionale en la matière.
- Par ailleurs, l'Organe international de contrôle des stupéfiants invite les gouvernements des pays africains à adopter les mesures nécessaires pour soutenir l'abus de drogue, le traitement et la réadaptation des toxicomanes.

Les organisations internationales peuvent également apporter leur aide en matière de contrôle international de drogue. Lorsque les États ont besoin d'une assistance opérationnelle dans des domaines particuliers, par exemple, en matière d'application de la législation relative à la drogue, l'Organe international de contrôle des stupéfiants formule les recommandations pertinentes relevant du domaine de compétence des organisations internationales et régionales correspondantes, dont INTERPOL et l'Organisation mondiale des douanes.

Cette assistance et ce soutien peuvent également être apportés en matière de formation et de renforcement des capacités des autorités compétentes dans les pays pauvres, pour les aider à participer pleinement au mécanisme de contrôle international. Ce soutien est essentiel en matière militaire, de police et de renseignement. Il en est de même pour ce qui est de la mise en place et du renforcement des structures judiciaires existantes et dans l'élaboration de la réglementation.

L'urgence porte également sur le renforcement des capacités de contrôle aux frontières aériennes, maritimes et terrestres. Le contrôle des conteneurs, des zones d'atterrissage illégal des vols au Sahel et l'absence de contrôle généralisé aux frontières terrestres sont quelques-unes des actuelles préoccupations.

La nécessité d'éradiquer le trafic de drogue passe par un effort de la communauté internationale en matière de coopération et de collaboration. Les mesures telles que décrites ne sont valables que dans un domaine considéré comme essentiel et qui est celui de la circulation. Il convient d'adopter des mesures au niveau des points d'origine et de production et des points de destination et de consommation. C'est notamment le



cas de l'élimination des cultures dans les pays pauvres, du développement des cultures ou des activités alternatives, du développement de programmes de lutte contre la corruption et du renforcement des politiques sociales dans les régions touchées. Enfin, l'action en matière d'éducation sur les lieux de destination, notamment en faveur des jeunes consommateurs potentiels, en améliorant la prévention et la formation en matière d'abus de drogue.



## TRAVAIL DE L'IMDEP

### **Le terrorisme et ses liens avec le trafic de drogue en Afrique subsaharienne**

M. Fenouche Messaoud, M. Touatit Lotfi et Mme Benhadj Karima; **sous la direction** du Pr Boukara Hocine.

#### **Introduction**

"Afrique subsaharienne", un espace géographique qui rime avec conflits ethnico-religieux, épidémies, pauvreté endémique, grand banditisme, etc. et récemment avec terrorisme international, notamment dans la bande sahélo-saharienne où la fragilité des Etats et les caractéristiques géopolitiques, sans être exhaustif, constituent les éléments essentiels d'attractivité au terrorisme et à toute forme de criminalité.

A diverses occasions, les responsables onusiens, ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernements, ont exprimé une forte volonté d'éradiquer, ou du moins, de réduire sensiblement, le phénomène de la consommation des drogues illicites. Qu'il s'agisse de production, de consommation ou de commercialisation, la Communauté internationale s'est fixé comme objectif, l'éradication du trafic de drogue par l'adoption d'une série de mesures sectorielles. Toutefois, les avancées des Etats concernés, directement ou indirectement par cette lutte, restent limitées et les résultats accomplis ne concordent toujours pas avec les buts fixés ou déclarés. La situation demeure gravement préoccupante et la menace que représente ce phénomène mondial ne cesse de s'accroître.

Il est trivial que le premier défi des pays de l'Afrique subsaharienne est celui du développement durable. Pour des pays qui se trouvent au bas du tableau de l'indice du développement humain, le développement socio-économique est la pierre angulaire de toute politique de sécurité. Et comme il n'y a pas de développement sans sécurité et vice versa, des défis subsidiaires s'imposent conjointement.

Plusieurs facteurs favorisent le développement, voire l'épanouissement de trafics illicites et l'apparition de groupes terroristes interagissant avec les acteurs autochtones. Entre autres, la faiblesse des Etats de la région et leur incapacité à remplir leurs fonctions régaliennes sur l'intégralité de leur territoire, qui se conjugue à la nature des frontières, dépourvues de reliefs ou de tracé clair. Aux frontières "virtuelles" se superposent le nomadisme des populations et leurs traditions connues pour leurs activités d'escorte et de convoi, ainsi que la corruption qui gangrène les niveaux les plus élevés de l'administration publique et qui favorise le développement de tout genre de trafics illicites.

Au flanc sud du grand Maghreb, s'incruste un large spectre de trafics illicites : trafic d'armes, de drogues, d'êtres humains, de véhicules, de matériaux précieux, etc. Des acteurs multiformes y cohabitent : des factions armées antigouvernementales qui





contestent et torpillent le pouvoir central, des rebelles qui constituent souvent de grandes tribus disséminées sur plusieurs pays et faisant abstraction des frontières, auxquels s'ajoute le terrorisme international incarné par les affidés de la nébuleuse Al-Qaïda, qui y trouve refuge en termes de financement et de facilités d'entraînement et de recrutement.

Dans toute cette panoplie de trafics illicites et de menaces armées, le trafic de drogue et le terrorisme sont particulièrement préoccupants, au regard de l'impact économique et social et son effet déstabilisateur, pour le premier, et les capacités de nuisance et d'expansion, pour le second. Les récentes révélations de responsables onusiens et de spécialistes en la matière sur les liens éventuels entre le terrorisme et le trafic de drogue, indiquent que les deux "mondes" ne sont guère indépendants. La collusion, bien avérée, entre AQMI, qui se replie de plus en plus vers le sud du Maghreb, et les narcotrafiquants sud-américains ne fait qu'augurer une dangereuse collaboration entre deux phénomènes pourtant différents.

La lutte anti-terroriste et la prise de conscience grandissante des populations, notamment en Algérie, a donné ses résultats et a repoussé considérablement la menace terroriste. De ce fait, l'essentiel des groupes terroristes s'est retranché dans le Sud du Sahara. Profitant de l'absence ou du relâchement des Etats de l'Afrique subsaharienne en matière de lutte anti-terroriste, ces groupes ont trouvé un terreau fertile à leur combat armé, et en même temps, une manne financière inépuisable. Le terrorisme se nourrit des trafics et le trafic de drogue est, de loin, le plus lucratif.

Les dérives mafieuses d'AQMI, depuis la campagne de kidnapping de touristes étrangers, font l'objet d'un constat d'échec dans leur quête de financement, d'adhésion et de fascination de la communauté musulmane. Ses accointances avec le trafic de drogue dans la bande sahélo-saharienne sont, par contre, surprenantes auprès des observateurs et des spécialistes du terrorisme. Le repli stratégique de cette organisation terroriste transnationale et surtout, son immixtion dans le trafic de drogue, posent problème et suscitent par conséquent, moult questionnements. Tout d'abord, quelle est la nature du lien entre terroristes et trafiquants de drogue, deux acteurs pourtant différents dans leurs motivations et dans l'idéologie qui les anime ? Puis, quels sont les facteurs d'attractivité des uns et des autres envers cette région et quel est le mobile de cette alliance ?

Sur le plan idéologique, comment ces terroristes, qui se proclament islamistes et prônent l'application de la *Chari'a*, se justifient-ils de s'immiscer dans le trafic de drogue comme source de financement ? N'est-ce pas incompatible avec leur propre idéologie ? L'organisation *jihadiste* est-elle en train de se déliter et de se dévier de son idéologie fondatrice en s'associant à des trafiquants de drogue pourtant considérés comme des apostats au même titre que les consommateurs ?

Si le lien entre terroristes et narcotrafiquants est établi, certaines facettes de cette relation restent occultes. La nature exacte de cette relation doit être éclaircie pour être, ensuite, capable de se projeter dans l'avenir afin d'étudier les perspectives



d'évolution de ce phénomène. Ne faudrait-il pas, au préalable, se demander si nous sommes en présence d'une vraie alliance entre terroristes et narcotrafiquants, où chacun a une part de responsabilité ou, s'il s'agit d'un simple partage de rôles, ce qui suppose une autonomie totale des uns et des autres ?

Pour cerner les différents aspects de cette question, il est primordial d'avoir un regard global et de n'omettre aucun élément pouvant aider à la compréhension du phénomène. De ce fait, le trafic de drogue en Afrique subsaharienne sera abordé principalement sous un angle politico-sécuritaire, mais sans oublier l'aspect socio-économique. Afin d'y parvenir, nous définiront la nature du lien existant entre terrorisme et trafic de drogue en Afrique subsaharienne et recommanderont les pistes appropriées afin d'y apporter des réponses. Avant d'aborder ce point, il serait judicieux d'avoir une idée précise sur la nature du terrorisme en Afrique subsaharienne et de cerner les principaux acteurs concernés par ce phénomène. Nous aborderons également les différents aspects du trafic de drogue dans cette région devenue une source d'approvisionnement idéale pour des groupuscules terroristes, qui profitent des brèches sécuritaires mais également du laxisme de certains gouvernements, pour asseoir leur emprise, prospérer et donner un nouveau souffle à leur entreprise.

Comme toute autre activité économique illicite, le trafic de drogue obéit à l'offre et à la demande et les différents acteurs intervenants dans ce trafic forment les maillons d'une chaîne qui dépasse le cadre régional. En effet, il n'est pas inhabituel de trouver sur le marché européen des drogues cultivées en Amérique du Sud ayant transité par l'Afrique subsaharienne, c'est également le cas pour d'autres drogues issues d'Asie ou d'ailleurs.

Par souci méthodologique, cette étude est subdivisée en deux chapitres. Le premier est conceptuel, et qui comprend également un état des lieux sur le phénomène terroriste et d'une étude géopolitique des trafics de drogue en Afrique subsaharienne. Une analyse des phénomènes du terrorisme et du trafic de drogue est indispensable pour en cerner la typologie, les motivations ainsi que les modes opératoires. Le deuxième chapitre sera consacré à scruter et examiner l'ensemble des éléments théoriques et factuels permettant de mettre en évidence le lien entre les terroristes et les narcotrafiquants.



## **Chapitre I : Etat des lieux sur le terrorisme et le trafic de drogue en Afrique subsaharienne**

Dans le but de cerner au mieux tous les aspects du présent sujet, il nous a paru utile d'aborder les différentes définitions du concept clef qu'est le terrorisme. Même en l'absence de consensus sur cette question, il est primordial d'aborder ce concept pour pouvoir déceler les tendances actuelles du phénomène auquel nous sommes confrontés. Egalement, nous aborderons le phénomène épineux du trafic de drogue sous ses divers angles : culture, traitement, transport et commerce. Ainsi, dans le cadre de ce chapitre, en premier lieu, nous allons étudier le phénomène du terrorisme de manière générale, pour ensuite, pouvoir déterminer à quel type de terrorisme est confrontée l'Afrique subsaharienne. En second lieu, nous essayeront de « ratisser large » afin de dresser une image fidèle à la réalité de ce défi sécuritaire transnational qu'est le trafic de drogue.

### **1- Le terrorisme en Afrique subsaharienne : définitions et dimensions**

La mise en place d'une définition consensuelle du phénomène terroriste ne se heurte pas seulement à des considérations académiques, mais également à des sensibilités politiques. A cet effet, il s'avère indispensable dans cette étude de faire une taxonomie des terrorismes dans l'objectif de dresser un tableau, aussi exhaustif que possible, sur les motivations, l'idéologie et les modes opératoires des groupes terroristes dans la région étudiée.

#### **A- Définitions du terrorisme**

Le terrorisme est un mot qui remonte à la terreur mise en œuvre par Robespierre en 1793. Il fait son entrée dans les dictionnaires à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour désigner ce mode de gouvernement édifié sur la terreur. Mais l'emploi du mot se répand fort lentement. Il apparaît en 1866, pour fustiger la violence des nationalistes irlandais. Il réapparaît en 1883, pour stigmatiser les attentats fomentés par les révolutionnaires en Russie. En France, il ne devient d'usage courant qu'aux environs de 1920, alors que ce pays a connu dès 1892, une série d'attentats dont ceux de Ravachol et l'assassinat du Président Sadi CARNOT. Les « Lois scélérates » de 1893-1894 sanctionnent ces violences, mais elles assignent les « menées anarchistes », sans jamais user de la notion de terrorisme (57).

Pour les historiens, ce phénomène qui est d'abord un fait objectif, une violence exercée envers autrui qui peut aller d'une manifestation symbolique aux horreurs les plus abominables (58), ne prend sens que dans une longue durée des rapports de violence au sein de l'humanité. C'est l'idée de continuité qui prévaut à celle de

---

57- Liess BOUKRA, « Le terrorisme, définition, histoire, idéologie et passage à l'acte », Ed. CHIHAB, Alger, 2006, p : 165.

58- Jean-François DAGUZAN, « Qu'est-ce que le terrorisme ? Catégories et concepts », In : Sécurité globale, Automne 2007, p : 23.



rupture, le terrorisme renvoie à une généalogie de la violence humaine constitutive du vivre ensemble en société (59).

Les politologues, pour leur part, consacrent dans leur définition du terrorisme la finalité idéologique même de l'acte de violence. Selon eux, le terrorisme relève exclusivement de l'espace du politique. Si la terreur demeure l'emploi par les puissants des instruments de domination et d'intimidation des masses, le terroriste est celui qui use des méthodes de la terreur pour compenser sa faiblesse numérique et logistique et faire accéder ses revendications au plan politique (60).

S'il n'existe pas de définition autonome en droit international de la notion de terrorisme, on constate que le droit international l'aborde à travers l'angle pénal. La définition des actes de terrorisme en tant qu'infraction pénale se présente comme l'articulation de deux éléments, l'un matériel et l'autre moral. Par élément matériel, on entend l'acte accompli alors que l'élément moral s'intéresse à l'intention de l'auteur de l'acte. En matière de terrorisme, l'élément moral ne se réduit pas au dol général, volonté consciente de commettre une infraction mais le terrorisme se distingue d'autres crimes en ce qu'il comporte un dol spécial, « une intention spéciale qui se traduit par un objectif déterminé (...) », « (...) le but que l'auteur se propose d'atteindre ». La qualité de la définition du terrorisme dépend donc de la manière dont sont définis et combinés les éléments matériel et moral, l'objectif étant de parvenir à une définition qui couvre l'ensemble des actes terroristes (61).

Ainsi, du point de vue juridique, le terrorisme est d'abord conçu comme un crime de droit interne (intra-étatique) ; il devient international (interétatique) quand plusieurs Etats sont concernés, soit quand les victimes ou les auteurs sont de nationalité différente, soit quand les lieux sont différents, entre la préparation de l'acte, son accomplissement ou le refuge des auteurs. Enfin, surgit une forme nouvelle, relevée par les attentats du 11 septembre 2001, de terrorisme « global », lorsque les organisations terroristes utilisent les moyens, technologiques mais aussi financiers et médiatiques, de la globalisation. De telles pratiques marquent l'effacement progressif des frontières (62).

Aujourd'hui, le mot a fini par signifier une forme d'usage de la violence politique dans le cadre d'une stratégie asymétrique, qui amalgame modes de destruction visant à déstabiliser un Etat et modes de médiatisation destinés à frapper les esprits (63). Des

---

59- Rémi BAUDOÛI, « Les défis du terrorisme », Ed. ELLIPSES, Paris, 2007, p 47.

<sup>60</sup>- Ibid., p : 48.

61- Jean-Christophe Martin, « Les règles internationales relatives à la lutte contre le terrorisme », In : Les travaux du CERIC, n°11, Ed, BRUYLANT, Bruxelles, 2006, p : 35.

62- Henry LAURES et Mireille DELMAS-MARTY (sous la direction de), « terrorisme, histoire de droit », Ed. CNRS, Paris, 2010, p : 167.

63- Liess BOUKRA, « Le terrorisme, définition, histoire, idéologie et passage à l'acte », Op. Cit, p : 165.



nihilistes russes aux cyber-terroristes, le terrorisme est passé par plusieurs « âges » s'adaptant aux contextes et à l'évolution des forces adverses (64).

A partir de 1970, il était d'usage de distinguer trois formes de terrorisme. **Le terrorisme révolutionnaire** inspiré du récent modèle de la guérilla urbaine, théorisée par les dissidents du parti communiste brésilien et les militants du mouvement uruguayen des *Tupamaros* à la suite de l'échec de l'expérience du *Foco de Che Guevara* (Ernesto Che Guevara donnait dans son livre le « Combat de Guérilla » une définition fulgurante de la stratégie du *Foco* (brasier) : « créer un, dix, cent, Vietnam ! ») (65).

**Le terrorisme indépendantiste** s'inscrit dans le prolongement des luttes de décolonisation. Il était alors particulièrement influencé au niveau international par certaines organisations identitaires comme l'armée républicaine irlandaise provisoire (*Provisional Irish Republican Army, IRA*) ou l'organisation Pays Basque et Liberté (*Euskady Ta Askatuna, ETA*). Enfin, **le terrorisme d'Etat** qui agissait par ses propres agents sous couverture, voire par le relais d'organisations mercenaires.

A partir de 1990, alors que s'effondrait le Bloc soviétique, est apparue une double tendance : d'une part, la quasi-extinction du terrorisme d'Etat et, d'autre part, la marginalisation des terrorismes révolutionnaires d'extrême gauche européens. En parallèle, est monté en puissance un nouveau **terrorisme islamiste** (66). **On rappellera que l'islamisme n'est pas une doctrine théologique mais un concept qui désigne l'utilisation politique de l'Islam.** L'islamisme doit en ce sens être distingué du fondamentalisme qui est la volonté de retour aux textes fondateurs de l'islam. Les fondamentaux de l'Islam sont, en effet, contenus dans la Sunna (tradition) qui comprend les Hadiths (dits et faits du prophète et de ses premiers compagnons). Le fondamentalisme bascule ainsi dans l'islamisme quand il est utilisé comme idéologie afin d'imposer à la société et à l'Etat le modèle réel ou supposé de l'Islam des origines.

Aussi, utiliserons-nous le terme d'islamisme politique pour définir les mouvements qui veulent, par les moyens légaux, utiliser l'Islam pour réformer les systèmes institutionnels et les modes socioculturels d'un ensemble géopolitique donné. Nous emprunterons le terme d'islamisme radical quand ces mouvements chercheront à transformer complètement cet ensemble géopolitique. Nous choisirons le terme d'islamisme activiste quand des parties de ces mouvements auront recours clandestinement à la violence politique pour atteindre leurs buts. Nous prendrons le terme d'islamisme combattant quand les groupes activistes seront passés à la lutte armée. Ceux-ci peuvent alors employer les techniques du terrorisme, qu'il soit aveugle ou ciblé.

---

64- Ibid., p : 167.

65- Jean-François DAGUZAN, « Qu'es-que le terrorisme ? Catégories et concepts », op.cit, p : 20.

66 - Ibid., p : 21.



Ainsi, nous retiendrons la définition proposée en mars 2005 par le Secrétaire général de l'ONU « *Tout acte qui vise à tuer ou à blesser grièvement des civils et des non-combattants et qui, du fait de sa nature ou du contexte dans lequel il est commis, doit avoir pour effet d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à agir ou à renoncer à agir d'une façon quelconque* » (67).

Avec cette définition onusienne, qui semble la plus neutre et la plus généralisante, il devient facile de décrire et de comprendre ce qu'est le terrorisme. En somme, c'est le recours illégitime à la violence contre des individus ou des biens afin de contraindre et intimider des Etats et des sociétés pour des revendications politiques exprimées la plupart du temps en termes sociaux, économiques ou religieux. Il se distingue fondamentalement de la criminalité, organisée ou non, par le fait que son objectif premier n'est pas un gain financier. Sa forme varie sans cesse, notamment en fonction des cycles de la répression dont il fait l'objet. Par exemple, les craintes européennes d'attaques similaires après celles du 11 septembre contre le World Trade Center à New York concernaient aussi les systèmes d'information, les centrales nucléaires, les installations pétrolières, etc. Il faut ajouter aussi qu'en réalité, le terrorisme vise d'abord à terroriser. Son impact effectif n'est qu'un moyen et non une fin.

Le terrorisme est par nature organisé et le dénominateur commun de ses différentes attaques, demeure l'intimidation d'une cible particulière, la destruction, au moins partielle, d'un système politico-économique spécifique. Néanmoins, l'aspect le plus terrifiant du terrorisme est qu'il frappe souvent des victimes qui ne sont pas directement liées au système politique ou à l'idéologie vers lesquels se dirigent en fait ces attaques. On l'a vu avec les attentats contre le siège de l'Organisation des Nations unies (ONU) à Bagdad, en Irak, en août 2003 ou, précédemment, contre l'hôtel *Paradise* de Mombasa, au Kenya, en novembre 2002 (68).

Afin de bien analyser le terrorisme, il est fondamental donc de comprendre qu'il présuppose la répression dont il est l'objet. Peu de terroristes s'imaginent que leurs actes isolés vont suffire à changer les systèmes donnés (politiques ou économiques). Ils spéculent au contraire sur les actions répressives qu'elles ne manqueront pas de produire, enclenchant alors un cycle de haines aux effets bien plus terrifiants que l'attaque originelle.

Il est utile, également, en abordant le phénomène du terrorisme en Afrique subsaharienne, de rappeler à ce sujet les termes de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (CTO) dans ses articles 2 et 3 : « une infraction est de nature transnationale si : elle est commise dans plus d'un Etat ; elle est commise dans un Etat mais qu'une partie substantielle de sa préparation, de sa planification, de sa conduite ou de son contrôle a lieu dans un autre Etat ; elle est commise dans un Etat mais implique un groupe criminel organisé qui se livre à des

---

67- Philippe MIGAUX, « Le terrorisme au nom du djihad », Ed, André VERSAILLE, Bruxelles 2009, p : 19.

68 - Jakkie CILLIERS, « L'Afrique et le terrorisme », In : Afrique contemporaine, Printemps 2004, p : 82.



activités criminelles dans plus d'un Etat ; ou elle est commise dans un Etat mais a des effets substantiels dans un autre Etat ».

Cependant, mettre l'accent sur les aspects internationaux du terrorisme est, à notre sens, insuffisant car il existe un autre terrorisme, à dimension nationale, considéré, pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne, comme un phénomène réel et qui est loin d'être récent.

Le phénomène est, en effet, très largement répandu en Afrique, notamment dans sa partie subsaharienne sous une forme interne aux Etats. Il y est pratiqué par certains mouvements rebelles et certaines forces gouvernementales. Les uns comme les autres recourent largement aux moyens de la terreur et de l'effroi (69).

Pour comprendre le développement du terrorisme en Afrique subsaharienne, il s'avère utile de procéder par une double approche, l'une s'attachant à sa dimension internationale actuelle et l'autre au recours à la terreur comme une stratégie délibérée dans la plupart des conflits intérieurs qui affectent le continent.

## **B- Les dimensions nationale et internationale du terrorisme en Afrique subsaharienne**

Depuis la dernière décennie, des spécialistes ont mis en garde contre une nouvelle forme de terrorisme, appelée à se substituer au type révolutionnaire ou gouvernemental. Les groupes terroristes des années 1980 étaient très fermés et "disciplinés". Les nouveaux terroristes sont au contraire unis entre eux à travers une origine et des croyances communes, les conduisant à recourir à la terreur pour frapper des ennemis également communs.

Les cellules terroristes professionnelles financées souvent par des gouvernements étrangers ont maintenant disparu, et avec elles la notion de « terrorisme d'Etat ». Se sont substitués maintenant aux petites cellules de jadis des groupes plus larges et moins structurés rassemblant localement des individus unis par une quelconque motivation. Leur action se situant justement à un niveau local et restreint, souvent sous l'impulsion d'un leader charismatique. Elle présente une situation très difficile à anticiper et à contre-attaquer.

S'agissant **du terrorisme national**, les experts s'accordent à dire que ce phénomène revêt une connotation de plus en plus régionale. D'ailleurs cette caractéristique est également présente dans la majorité des conflits africains. Cet aspect régional inclut de multiples effets : en premier lieu, il s'agit de la dimension transfrontalière, en second lieu, il s'agit du caractère complexe rendant difficile la distinction entre intérêts étatiques et ceux privés, d'un côté, et d'un autre côté, ceux des réseaux criminels et des combattants présents sur le terrain.

---

69 - Jakkie CILLIERS, Op. Cit., p : 84.



La sécurité et la stabilité de l'Afrique dans son ensemble sont devenues une question globale, qui ne peut être correctement appréhendée qu'en référence à la problématique sur la nature particulière et la solidité effective de l'Etat africain contemporain. En général, l'on peut affirmer que plusieurs Etats apparaissent comme fragiles en Afrique, avec même quelques cas d'effondrement complet (Etats faillis), pour des raisons à la fois internes et externes, une régression de la gouvernance gouvernementale, parallèlement à une succession de crises économiques aiguës durant les dernières décennies.

Pour illustrer cette affirmation, les exemples sont multiples. On peut citer, le cas de la Somalie où l'Etat est confronté à une crise multidimensionnelle grave et doit faire face à une situation sécuritaire gravissime. Depuis des années, cette conjoncture, dans laquelle mouvements rebelles aussi bien que milices gouvernementales ont semé incessamment la terreur au sein des populations civiles, a sans doute causé bien plus de morts que le terrorisme international en Afrique.

Le Liberia est devenu ces derniers temps le cas le plus connu de harcèlement de civils par des bandes armées dans un contexte de déplacements de populations liés à la récurrence des combats. Des milliers de personnes, majoritairement non combattantes, auraient été tuées dans le pays depuis le début de la guerre civile. L'ancien Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a décrié la situation dans un de ses rapports au Conseil de sécurité où il a affirmé que ce conflit avait entraîné de graves violations des droits de l'Homme et des déplacements forcés et systématiques de populations civiles.

Toutefois, le cas du Liberia n'est pas isolé, il existe bel et bien d'autres exemples similaires en Afrique subsaharienne. Le cas le plus marquant reste celui du Rwanda où d'innombrables exactions avaient été commises.

Au Burundi, la situation était également inquiétante. Durant la même période, des milliers de réfugiés auraient péri dans des génocides commis par les rebelles et les milices armées progouvernementales. En République démocratique du Congo, l'on estime à plus de deux millions le nombre de morts durant trois années de guerre. En 1999, dans la province de l'Ituri, un demi-million d'individus auraient été tués dans des violences ethniques.

Le recours à la terreur s'est généralisé sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, notamment après la fin de la Guerre froide. Mais, seule une infime partie de celle-ci peut être attribuée au terrorisme proprement dit et comme défini plus haut. Si la terreur en Afrique est presque toujours liée aux différends ethniques, celle-ci est, en revanche, souvent associée à l'Islam en Occident. C'est une attitude purement réductrice conduisant à la poursuite de la terreur sur plusieurs générations, et même au déclenchement de conflits religieux internes.

La solution réside en une société soucieuse des droits de l'homme et garantissant un bien-être matériel et une croissance économique acceptable. Un Etat trop répressif, ou





bien inefficace dans sa lutte contre le terrorisme, accroît à l'évidence les risques dans ce domaine. Le déclin économique et la nature du modèle social africain nous renvoient à nous demander si la forme locale du terrorisme est endémique en Afrique.

Comme l'indique un faisceau d'indices, la résurgence du **terrorisme international** au cours des années 1990 est sans doute liée aux alliances clandestines contre l'expansionnisme soviétique en Asie centrale et plus particulièrement en Afghanistan. La volonté américaine d'infliger à l'URSS un « nouveau Vietnam » sur ce terrain eut malheureusement des effets incontrôlés.

Après le retrait soviétique d'Afghanistan en 1989, les anciens combattants islamiques alliés des Etats-Unis, se sentant isolés et trahis, formèrent une nouvelle internationale de la guérilla aux ramifications fraternelles de portée mondiale. Leur formation de « libérateurs » se transmuta en préparation à un terrorisme tourné contre leurs ennemis jurés dans le monde : les Etats-Unis, Israël et les pays perçus comme leurs alliés les plus proches.

L'URSS retirée d'Afghanistan, la contagion apportée par les anciens combattants « afghans » se répandit très rapidement en Afrique du Nord constituant la base d'une expansion terroriste sur une assise de fondamentalisme islamique. C'est ainsi que fut revivifié un extrémisme local prônant la violence, mais en se tournant désormais plus vers l'extérieur. A la fin de la dernière décennie, l'on en verra les effets jusqu'en Afrique subsaharienne.

Le caractère international du phénomène terroriste était souligné, dès le 20 août 1998, par une attaque de représailles américaine près de Khartoum contre une usine chimique. Précédemment, la tentative d'assassinat de l'été 1995, contre l'ancien président égyptien Hosni Moubarak à Addis Abeba, avait déjà fait monter la tension entre l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie. Rétrospectivement, les attaques terroristes dans cette région du monde apparaissent comme le prélude des événements du 11 septembre 2001. Les attentats anti-américains du Kenya et de Tanzanie avaient surpris, et pourtant des signes inquiétants étaient perceptibles dès la guerre du Golfe en 1991.

Parallèlement au recours local ou régional à la terreur, une vague mondiale de terrorisme prenait corps, en fait, depuis plusieurs décennies, et ce, bien avant les attaques dont le World Trade Center fut deux fois l'objet, en 1993 puis en 2001, pour incarner les nouveaux dangers de l'après-Guerre froide. Ces derniers événements ne font, en réalité, que refléter l'aggravation d'un problème mondial de sécurité, qui exige une réaction également de portée mondiale, dans laquelle devront s'inscrire les pays africains.

L'aspect technologique de la mondialisation reste un facteur important de diffusion de ce terrorisme international : Internet, la téléphonie mobile et les moyens de transport modernes ont fourni à ce dernier un environnement favorable. Grâce à la télévision et aux autres médias, l'impact sur l'opinion d'actes terroristes spectaculaires, mais aussi



leur portée mimétique sur un terrorisme local, étatique ou non, encouragent à la fois l'action et la réaction face à ses effets. Les déplacements massifs de populations dans le monde, les migrations vers les pays à économie libérale de populations immigrées s'intégrant mal, du point de vue culturel, dans les sociétés-hôtes, concourent également à faciliter l'internationalisation du terrorisme.

## **2- La situation de l'Afrique subsaharienne en matière de trafic de drogue**

L'usage des drogues est très ancien. Selon certains auteurs, il remonte au néolithique. Dans les sociétés primitives, ces « plantes magiques » étaient destinées à stimuler les rêves, influencer l'humeur, à atténuer la douleur des guerriers blessés (70). Elles avaient pour résultat l'abstraction de l'individu du monde qui l'entoure. Une drogue est ce qui agit chimiquement sur notre psychisme engendrant une transformation de nos comportements ou de notre perception des choses. Le terme « psychotrope », formé de deux mots grecs (esprit et transformation) est à l'origine de la définition communément donnée au mot « drogue » : substance provoquant des modifications des états de conscience (71).

Les effets néfastes du trafic de drogues sont expliqués sans ambiguïté par l'ancien Ministre de la justice de la Colombie, Guillermo Plazas Alcid, qui affirme que « Le trafic de drogues illicites menace la santé et le bien-être des individus, répand la corruption, encourage les associations de malfaiteurs et érode l'ordre public. Il menace la souveraineté et la sécurité des États et sape la structure économique, sociale et culturelle de la société » (72).

L'Afrique subsaharienne n'est pas épargnée par le phénomène mondial qu'est le trafic de drogue. Ce dernier n'a cessé de s'amplifier depuis une dizaine d'années profitant de la présence de plusieurs facteurs. Au sous-développement et à la corruption, qui rongent les sociétés de l'Afrique subsaharienne, s'ajoute la multiplication des zones grises qui rendent la lutte contre ce fléau difficile et la prolifération du phénomène beaucoup plus rapide. L'apparition d'alliances entre trafiquants de drogues et membres de groupes armés est un facteur aggravant, qu'il s'agisse de rébellions, de bandes criminelles ou de groupes terroristes.

Aujourd'hui, ce trafic représente un des défis majeurs auxquels l'Afrique est confrontée. Au lourd fardeau que représente le sous-développement, s'ajoute ce problème épineux aux dimensions intercontinentales. Si, au plan politique, les pays

---

<sup>70</sup>- Alain Labrousse et Michel Koutouzis, « Géopolitique et géostratégie des drogues ». Ed, Economica, Paris, 1996, p : 11.

<sup>71</sup>- Jean-Copans (sous la direction de), « Les drogues en Afrique subsaharienne ». Ed, Karthala, Paris, 1998, p : 07.

<sup>72</sup>- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Rapport mondial sur les drogue 2008 », p : 209.



africains ont souvent montré une volonté ferme quant à la résolution de ce problème transnational, leurs actions peinent à donner les résultats attendus. D'ailleurs, certaines régions du continent sont désormais explicitement désignées comme une plaque tournante du trafic international de stupéfiants rendant la tâche de ces pays de plus en plus complexe.

Plusieurs facteurs ont encouragé la prolifération du narcotrafic en Afrique subsaharienne. Certains de ces facteurs sont endogènes et relatifs aux caractéristiques humaines et politiques de l'Afrique subsaharienne, d'autres sont exogènes, liés à l'action de nouveaux acteurs internationaux qui ont su établir de nouvelles alliances avec des acteurs locaux donnant au phénomène une ampleur internationale.

### **A- Eléments favorisant le trafic de drogue en Afrique subsaharienne**

L'Afrique subsaharienne offre des conditions idéales pour le trafic de drogues. Certaines de ces conditions sont d'ordre géographique, d'autres d'ordre économique ou encore, d'ordre sociopolitique. Il existe plusieurs facteurs facilitant le développement du narcotrafic en Afrique subsaharienne. Il s'agit, en particulier, de la porosité des frontières, de la corruption endémique, de la montée en puissance des OCT (Organisations criminelles transfrontalières) et de la pauvreté et du sous-développement.

S'agissant de la porosité des frontières, l'Afrique subsaharienne constituait et constitue toujours le terrain idéal pour le développement de divers types de trafics y compris le narcotrafic. De par sa situation géographique, cette zone incarne le rêve de tout trafiquant, elle présente un « carrefour » entre trois continents : Asie, Amériques et Europe. En matière de trafic de cocaïne, l'Afrique subsaharienne occupe une situation idéale entre producteurs d'Amérique latine et consommateurs européens. En matière d'opiacés, elle fait office d'escale entre l'Asie et l'Amérique. En matière de production et de trafic de cannabis, substance la plus consommée du continent, elle jouit d'une place particulière. L'Afrique dispose de trois façades maritimes intéressantes (façade de l'Océan atlantique, façade de l'Océan indien et celle méditerranéenne), deux d'entre elles sont immenses et peu surveillées, ce qui rend ce continent très exposé et en même temps très convoité pour ses zones grises par les trafiquants du monde entier.

L'expression « zone grise », empruntée au jargon aéronautique, fait référence aux zones non couvertes par le balayage radar. Selon son nouvel usage en géopolitique, elle désigne des territoires échappant au contrôle étatique, elles sont également considérées comme des zones de non droit (73). Habituellement, ces zones sont propices à l'apparition de plusieurs formes de criminalité et à la prolifération de divers groupes armés, qu'il s'agisse de guérilleros ou de bandits de droit commun. Ces zones grises offrent une multitude d'opportunités pour le financement de leurs activités. En effet, ces groupes profitant de la porosité des frontières de la plupart des pays

---

<sup>73</sup> - Philippe Moreau Defarges, « La gestion des zones grises », in : [www.ifri.org](http://www.ifri.org), 01 juillet 2009, p.1



subsahariens, n'hésitent pas à s'adonner à tout type de commerce illicite y compris celui des narcotiques.

Quant au phénomène de **la corruption**, il a un lien profond avec le trafic de drogue en Afrique subsaharienne. Pour les trafiquants, elle est souvent synonyme d'impunité puisque ces derniers tentent sans relâche d'infiltrer et de soudoyer tout type de personnel afin de faciliter leurs trafics. A maintes reprises, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) et diverses ONG ont averti la Communauté internationale du danger de ce phénomène qui ronge les institutions de certains pays africains et qui entrave la lutte antidrogue dans un bon nombre d'Etats, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest (74).

Le problème de la corruption et son lien avec le narcotrafic soulève deux observations. La première est d'ordre financier, elle est relative au niveau de salaire, souvent bas, de certains fonctionnaires (policiers, douaniers, gendarmes, etc.) qui ne résistent pas à la corruption ambiante et qui cèdent à la tentation du narcotrafic. Les gains récoltés par ces derniers présentent souvent des mois de salaire, ce qui porte préjudice à la lutte contre le trafic de drogue. D'ailleurs, même au niveau judiciaire, rares sont les enquêtes qui aboutissent à des condamnations en matière de narcotrafic. Le problème de la corruption touche un large éventail de fonctionnaires, du secteur de la justice, de la police et même des hommes politiques. Ceci atteste de la gravité de la situation qui nous renvoie à un autre problème épineux, celui de la faiblesse de l'Etat de droit.

La deuxième observation sera donc d'ordre politique. Elle concerne le problème de l'impunité et de la passivité, voire même la complicité de certains élus et fonctionnaires à l'égard de la question de la lutte contre la prolifération et le commerce des drogues illicites (75). Ce point est d'ailleurs évoqué par plusieurs auteurs, qui décrit la corruption de certaines autorités locales ou de certains fonctionnaires. Ces derniers, dénoncent l'obstacle que la corruption constitue à l'égard de la lutte contre le narcotrafic et, par la même occasion, pointent du doigt les autorités de certains pays pour leur laxisme en la matière (76).

Même si les pays de l'Afrique subsaharienne ont mis en place des mécanismes, tantôt individuels, tantôt collectifs (GABAOA / Groupe anti-blanchiment de l'Afrique orientale et australe - GIABA / Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale), pour combattre le trafic de drogues, leurs démarches peinent à donner les résultats attendus. Ceci revient au poids grandissant des organisations criminelles transfrontalières (OCT) qui n'hésitent devant aucune contrainte morale ou matérielle à renforcer leur assise dans les sociétés subsahariennes grâce aux milliards de dollars récoltés illicitement chaque année.

---

<sup>74</sup> - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Rapport mondial sur les drogues 2006 : volume I, analyse », p : 02.

<sup>75</sup> - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Rapport mondial sur les drogues 2009 », p : 186.

<sup>76</sup> - Jean-Copans (sous la direction de), Op.cit, p : 151.



Considéré comme un des marchés les plus lucratifs pour les OCT, le trafic de drogue est un marché florissant qui génère des milliards de dollars. L'absence de mécanismes rigoureux de contrôles financiers, concernant notamment la circulation des capitaux en Afrique subsaharienne, rend cette région fragile. Cette dernière reste un terrain propice pour les opérations de blanchiment d'argent issues du trafic de drogue que mènent les OCT. Ces opérations de blanchiment d'argent sont très courantes et concernent le secteur florissant de l'immobilier.

Les OCT qui agissent souvent en toute impunité, récoltent chaque année des milliards de dollars de leurs trafics. Ici, il n'est pas uniquement question de trafic de drogues, mais d'une multitude d'activités dont une partie des dividendes sera probablement injectée dans le financement d'autres activités illicites sur le sol africain. Ceci renforcera ces organisations criminelles transfrontalières et accroîtra leur influence sur les sociétés africaines et en même temps augmentera le climat d'insécurité régnant dans cette région. Le blanchiment d'argent, qui touche aujourd'hui un large éventail d'activités, est un atout de puissance pour les OCT qui désormais, diversifient leurs activités et opèrent parfois en concert avec d'autres groupuscules, comme c'est le cas de la relation établie entre les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) et certains cartels de drogues qui n'hésitent pas à s'allier avec des organisations terroristes d'Afrique et d'ailleurs <sup>(77)</sup>.

En garantissant le blanchiment d'argent de leurs trafics, les OCT renforcent leurs pouvoirs sur les sociétés africaines et assurent leur mainmise sur certaines administrations touchées par le phénomène de la corruption, confisquant ainsi le droit de ces sociétés à une bonne gouvernance. Certains pays subsahariens sont actuellement perçus comme une plaque tournante du trafic international de drogue. Il s'agit en l'occurrence du Nigeria, du Ghana, du Sénégal et de la Guinée-Bissau <sup>(78)</sup>. L'argent de la drogue transite par les principales places financières de la zone franc où il est blanchi et réinjecté dans d'autres activités bouclant ainsi le cycle de ces trafics. Notons ici que le pouvoir des OCT ne découle pas uniquement du blanchiment d'argent mais vient également de l'usage de la violence armée. Les trafiquants, escortés et armés, n'hésitent pas à faire usage de leurs armes pour protéger leurs intérêts, pactisant souvent avec d'autres groupuscules ou organisations narco-terroristes pour gagner en puissance.

L'Afrique subsaharienne est une zone particulièrement vulnérable sur plusieurs plans, l'insécurité y règne et le sous-développement accentue la fragilité des sociétés africaines, laissées en proie à la pauvreté et à la tentation des commerces illicites.

---

77- Les « Forces armées révolutionnaires de Colombie » (FARC) sont passées de la taxation des récoltes à la production de cocaïne. Office des nations unies contre la drogue et le crime, « Rapport mondial sur les drogues 2007 », p : 176.

78- Antonio Maria Costa (Directeur exécutif de l'Office des nations unies contre la drogue et le crime), « Le trafic de cocaïne en Afrique de l'ouest : une menace pour la stabilité et le développement (avec référence spéciale à la Guinée-Bissau) ». Décembre 2007, p : 12.



Cette région est connue pour son sous-développement endémique, elle est également l'une des zones les plus instables dans le monde. Qu'il s'agisse de culture ou de trafic de substance psychotrope illicite, les deux phénomènes sont étroitement liés aux conditions socio-économiques des populations de l'Afrique subsaharienne qui voient en ces trafics de drogues une échappatoire au problème de la pauvreté.

Parler du sous-développement en Afrique subsaharienne nous pousse à évoquer d'autres questions socio-économiques souvent associées à cette problématique. Il s'agit de la crise de l'endettement, de la dépendance alimentaire, de l'absence de sécurité sanitaire et des crises écologiques qui ont toutes une dimension sécuritaire non-négligeable. Cette situation dramatique dont le résultat est l'accentuation de la pauvreté et la fragilisation des institutions de l'Etat, crée un environnement propice à l'émergence et au développement de la criminalité transnationale.

Les modes opératoires des trafiquants sont divers et ingénieux et les OCT n'hésitent pas à exploiter la misère et le désespoir des populations africaines pour assurer leurs trafics. Ces populations, en désespoir de cause, choisissent de s'adonner au trafic de drogue pour subsister. Certes, le gain cumulé par ce genre de trafic est nettement supérieur à celui d'un paysan ou d'un éleveur, mais le risque est bien présent. Pour quelques dollars, les petits passeurs (Communément appelés « fourmis » ou « mules ») sont des individus qui acceptent de convoier ou de transporter des drogues vers n'importe quelle destination (79). Ce principe, adopté particulièrement par les mafias nigérianes, consiste à envoyer plusieurs transporteurs en même temps pour multiplier les chances de réussite des opérations de convoyage (80). La méthode consiste à transporter de la cocaïne -dissimulée dans le corps ou dans les bagages- tout en tentant de déjouer les dispositifs de sécurité des aéroports et des ports des pays occidentaux. Habituellement, pour le petit passeur, ces tentatives se soldent par des arrestations et la victime écopera d'une lourde peine de prison (81).

La misère pousse également certains agriculteurs à se convertir dans la culture du cannabis. Cette culture est florissante en Afrique subsaharienne et le secret de son développement réside dans les bénéfices qu'elle génère. Même si, il y a quelques années, elle ne revêtait pas l'importance qu'elle a aujourd'hui, elle est actuellement en plein essor. Certaines cultures traditionnellement présentes en Afrique subsaharienne sont progressivement abandonnées au profit de celles du cannabis qui sont nettement plus lucratives. En Afrique de l'Ouest, où ce phénomène est de plus en plus visible, de petites « exploitations » de cannabis dissimulées au milieu des plantations cacaoyères ou des cultures de manioc ont vu le jour, notamment depuis le début des années quatre-vingt-dix.

---

<sup>79</sup> - Jean-François Boyer, « La guerre contre la drogue ». Ed, La découverte, Paris, 2001, p : 196.

<sup>80</sup> - En 2007, les autorités hollandaises ont arrêtés 22 « passeurs-avaleurs », à l'aéroport de Schipol, en provenance du Mali (19 d'entre eux étaient nigériens). Antonio Maria Costa, Op.cit, p : 25.

<sup>81</sup> - Ibid, p : 197.



Il est difficile de parler de la pauvreté sans évoquer l'aspect climatique souvent prédominant dans les crises africaines. En effet, l'abandon de certaines cultures au profit de celle du cannabis est en partie dû à sa bonne résistance aux périodes de sécheresses, contrairement aux autres plantes traditionnellement cultivées (à l'instar du cacao) qui demandent beaucoup d'eau, des terres fertiles et une attention particulière avec une rentabilité différée par des délais d'entrée en production qui peuvent atteindre six ans, contre des cultures de cannabis caractérisées par deux, voire même trois cycles de production par année.

## **B- Géopolitique du trafic de drogue en Afrique subsaharienne**

Ces dernières années, le trafic de drogues a connu une évolution inquiétante en Afrique subsaharienne. Désormais, cette question revêt une importance stratégique pour la Communauté internationale du fait que ce phénomène s'est radicalisé au fil des années, atteignant des dimensions spectaculaires. D'un côté, ce phénomène pénalise considérablement les sociétés africaines souffrant déjà d'un sous-développement endémique, de l'autre côté, son caractère transnational est devenu l'un des enjeux essentiels des relations entre les pays africains et les pays occidentaux où se trouve une grande partie de la clientèle des trafiquants de drogue.

Pour comprendre le phénomène du trafic de drogues, il faut avoir une idée précise sur les différents acteurs intervenants dans ce trafic. Qu'il s'agisse de cannabis, d'opium ou de cocaïne, en amont de la chaîne se trouvent les cultivateurs. Ensuite, vient le rôle des transporteurs qui sont chargés d'acheminer les substances illicites vers les lieux de consommation. Habituellement, il existe deux manières pour transporter les drogues, soit à travers des contrebandiers qui opèrent en groupes transportant de quantités importantes de drogue pouvant se mesurer en tonnes, soit en utilisant des transporteurs opérant individuellement comme c'est le cas des trafiquants utilisant les transports en commun (par voies aérienne, maritime ou terrestre). En aval de la chaîne du trafic de drogue, se trouvent les détaillants qui se chargent d'approvisionner les marchés locaux. Pour boucler le cycle du trafic de drogue, interviennent, enfin, les opérations de blanchiment d'argent, éléments essentiels dans l'organisation des réseaux de trafic de drogue.

En Afrique subsaharienne, le trafic concerne trois drogues. Deux d'entre elles sont d'usage courant, il s'agit du cannabis (Psychotrope à base de Marijuana et de Haschisch) –largement consommé- et de l'opium (Psychotrope à base de Pavot). Pour ce qui est de la cocaïne (Psychotrope à base de Coca), son introduction est relativement récente en Afrique subsaharienne puisqu'elle était auparavant destinée aux consommateurs des pays riches. Si jusqu'à une date récente l'Afrique était peu convoitée par les trafiquants, à l'inverse des autres continents où les mafias du narcotraffic sont puissantes, cette donne a complètement changé et le rôle de l'Afrique subsaharienne dans le commerce international des drogues a fortement augmenté.

Dans ce qui suit, il sera question d'aborder les éléments relatifs à la production, au transport et à la consommation des différentes drogues courantes en Afrique



subsaharienne tout en prenant en considération le fait que certaines de ces drogues ne font que transiter par l'Afrique et qu'elles sont destinées à des consommateurs occidentaux.

Les réseaux de **trafic d'héroïne** occupent une place importante dans le marché mondial de la drogue. En Afrique de l'Est, les trafiquants d'héroïne se sont forgés une place importante dans les Etats fragiles et sous-développés de cette sous-région. Les cargaisons qui transitent par les principales places portuaires et aéroportuaires d'Afrique de l'Est, proviennent du « Triangle d'or » composé des trois pays responsables de la production de cette substance. Il s'agit de la Birmanie, de la Thaïlande et du Laos.

Avant d'atteindre l'Afrique de l'Est, l'héroïne transite par Bangkok et arrive en Afrique par voie maritime via l'île Maurice, ou par les grands aéroports d'Addis-Abeba et de Nairobi, toutes trois faisant partie de la principale filière d'acheminement de l'héroïne en provenance du « Triangle d'or » (82). Considérées comme des centres par où transitent l'héroïne avant d'atteindre sa destination finale, ces villes ont connu l'apparition de réseaux puissants et organisés qui assurent la réception et la réexpédition de la drogue et qui gèrent les circuits de la distribution. Une partie de ce stupéfiant passe en Europe et en Amérique du Nord, soit de manière directe, soit en transitant par les pays de l'Afrique de l'Ouest. Les pays concernés par cette opération sont la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria, escales importantes pour la réexpédition de l'héroïne en Amérique.

Le trafic d'héroïne est un phénomène très préoccupant touchant certains pays de l'Afrique subsaharienne, particulièrement ceux de l'Afrique de l'Est et ceux de l'Afrique australe. A titre d'exemple, on peut citer l'Afrique du Sud, le Kenya, l'île Maurice, la Zambie et le Mozambique qui connaissent une évolution inquiétante du phénomène. Selon certains experts, les trafiquants tenteraient même de cultiver le pavot en Afrique, plante dont est tiré l'opium servant à la fabrication de l'héroïne. Mais ces tentatives de production locale se heurtent avant tout aux contraintes climatiques, étant donné que le climat et la nature du sol en Afrique ne sont pas très favorables à ce genre de culture. Ceci dit, l'Afrique demeure une zone de transit pour cette drogue qui reste acheminée « sur de longues distances » à l'instar de la cocaïne (83).

Le Nigeria occupe une place importante dans le trafic des drogues dures. Les OCT y activant entretiennent des liens étroits avec divers cartels latino-américains et, en même temps, des connexions avec le « Croissant d'or » (84). La force de ces trafiquants réside dans leur capacité à s'implanter partout dans le monde, dans leur

---

82- L'expression « Triangle d'or » désigne la Birmanie, le Laos et la Thaïlande. Stephen Smith, « Atlas de l'Afrique : un continent jeune, révolté, marginalisé ». Ed, Autrement, Paris, 2005, p : 54.

83- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Rapport mondial sur les drogues 2010 : Résumé Analytique », p : 03.

84- L'expression « Croissant d'or » désigne l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran. . Jean-Claude Grimal, « Drogue : l'autre mondialisation ». Ed, Gallimard, Paris, 2000, p : 46.





capacité à s’approvisionner directement chez les producteurs en Asie du Sud, mais surtout, dans le réseau dense qu’ils ont su tisser au fil des années. En matière de trafic d’héroïne, les trafiquants africains ne s’approvisionnent pas uniquement du Sud-est asiatique, une partie de leurs trafics est issue de l’Afghanistan. Pour atteindre l’Afrique, cette drogue transite par certaines îles de l’Océan indien, mais elle finit son périple en Mozambique où elle est stockée en attente d’être réexpédiée vers d’autres destinations (85).

L’Afrique subsaharienne est un terrain fertile pour **le trafic de cannabis**. C’est d’ailleurs l’une des principales sources d’approvisionnement de l’Europe en la matière. La culture du cannabis est largement répandue en Afrique subsaharienne même si à ses débuts elle était limitée et uniquement destinée au marché local. Avant l’apparition et l’expansion internationale des réseaux ghanéens et nigériens, le phénomène du trafic de cannabis était marginal. La montée en puissance de ce phénomène est à associer aux crises économiques et sociales dont sont victimes les sociétés subsahariennes. L’épuisement des rentes minières et des cultures de cacaoyers, sur lesquelles étaient basés les systèmes économiques de certains pays tels le Nigeria, le Ghana et la Côte-d’Ivoire est un des aspects les plus visibles de ces crises (86). Ces sociétés, confrontées à des problèmes sociaux aigus, peinent toujours à trouver des modèles de développement viables. Cette impasse a favorisé la montée en puissance du trafic de cannabis, une échappatoire à la misère pour certains mais une entreprise lucrative pour d’autres.

Suite au « boom cacaoyer », observé en Côte-d’Ivoire après l’indépendance et suite à une phase de domination ivoirienne sur le marché international du cacao, ce pays a atteint l’apogée de son cycle cacaoyer (87). En effet, selon certains experts, la Côte-d’Ivoire a atteint une phase de déclin marquée par un développement démesuré du narcotrafic. Le cannabis a commencé progressivement à se substituer à la culture du cacaoyer, comme ce fut le cas il y a trente ans au Ghana. D’ailleurs, l’immense majorité des producteurs de cannabis se sont convertis à cette nouvelle culture juste après l’effondrement des prix du cacao en 1989. Dans les deux pays, ayant occupé une position quasi hégémonique dans le marché mondial du cacao, la culture du cannabis semble constituer un choix inéluctable. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, le Sud-ouest de la Côte-D’Ivoire est un lieu privilégié pour cette culture qui, entreprise sur de petites parcelles, est facilement dissimulable au milieu des plantations de cacaoyers ou de manioc.

La culture du cannabis, soutenue par certains commerçants de la filière du cacao et des petits paysans, s’est relativement bien incorporée dans le tissu socio-économique de la Côte-d’Ivoire. Le trafic de cannabis a pu s’implanter aisément profitant d’un

---

<sup>85</sup> Jeremy Astill-Brown et Markus Weiner, «Mozambique: Balancing development, politics, security ». In : [www.chathamhouse.com](http://www.chathamhouse.com), Août 2010, p : 10.

<sup>86</sup> Jean-Copans (sous la direction de), Op.cit, p : 99.

<sup>87</sup> Ibid, p : 99.



réseau préétabli et fonctionnel (88). En effet, les commerces du cacao et du café lui ont fourni la couverture idéale pour prospérer. Profitant de la densité des échanges commerciaux, les trafiquants ivoiriens ont greffé leur filière à celle des commerces licites pour s'assurer un convoyage sûr vers les ports importants comme celui d'Abidjan, où la marchandise sera réexpédiée vers d'autres destinations.

S'agissant du trafic de drogue au Ghana, ce pays occupe une place importante dans la culture, la transformation et le transit du cannabis en Afrique de l'Ouest. Dans ce pays, le cannabis est produit à grande échelle et fournit un marché intérieur évalué à plus de 2 millions de consommateurs. S'ajoutent à cela, les dimensions régionale et internationale de ce trafic qui a su se développer grâce à une demande en constante évolution.

Les réseaux ghanéens de trafic de cannabis sont très actifs, ils seraient à l'origine de la propagation de la culture du cannabis dans la sous-région, en particulier, en Gambie, au Sénégal et au Burkina Faso. Les trafiquants ghanéens s'occupent de la fourniture des semences, achètent les récoltes et organisent le transport. Qu'il s'agisse de groupes armés -taxant les producteurs- ou de trafiquants défiant les autorités par la violence et la corruption, ce trafic est lucratif en temps de paix comme en temps de guerre. Dans les deux cas, il est difficile de quantifier le trafic de cannabis en Afrique subsaharienne, mais à défaut de donner les chiffres exacts relatifs à ce dernier, on peut cerner approximativement les tendances de ce marché. D'ailleurs, selon les experts de l'ONU, la tendance de ce trafic semble être à la hausse (89).

Habituellement, que ce soit sur le plan local ou international, les trafiquants évoluent en utilisant des circuits « traditionnels » propres à eux, mais ces itinéraires ne sont pas infaillibles puisqu'il arrive qu'ils soient remplacés afin de déjouer les dispositifs sécuritaires mis par les services de sécurité. Pour échapper au contrôle de l'Etat, les trafiquants font preuve d'ingéniosité et de réalisme. Ils calculent le coût de production et s'arrangent pour réduire les risques liés à leurs trafics. Ainsi, le cannabis qui est parfois acheminé en contrebande, d'un pays à un autre, d'une région à une autre, est plus souvent produit localement -plus près du consommateur- profitant des réseaux de trafiquants, et donc échappant à tout type de contrôle transfrontalier (90).

Si le trafic de cannabis est relativement ancien en Afrique subsaharienne, le trafic de cocaïne quant à lui, est beaucoup plus récent. L'importance de traiter de ce trafic réside dans l'interaction existant entre trafiquants sud-américains et ceux africains, que ce soit les guérilléros, les groupes criminels ou les groupes terroristes. Ce trafic, relativement récent en Afrique subsaharienne, évoque le couple drogue/conflits-armés. Cette alliance traditionnelle, déjà observée en Asie (Guerres de l'opium en

---

<sup>88</sup> Profitant de la densité des échanges commerciaux entre la Côte-d'Ivoire et l'Europe, les trafiquants dissimulent la marijuana dans les ballots de cola qui transitent vers l'Europe. Jean-Copans (sous la direction de), Op.cit, p : 103.

<sup>89</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Op.cit, p : 27.

<sup>90</sup> Ibid, p : 01.



1800 puis en 1856) et en Amérique latine (Guérilla marxiste révolutionnaire) est avant tout d'ordre économique, mais c'est un phénomène dont les répercussions sont d'ordre international et qui ne se limitent point aux frontières établies par l'Etat-nation (91).

Les OCT opèrent avec une multitude de « partenaires » et cultivent des liens d'affaires transcontinentaux. C'est le cas pour **le trafic de cocaïne**, seconde drogue la plus consommée en Europe. Cette drogue, jadis réservée aux fortunés, connaît désormais une sorte de vulgarisation. Cette "démocratisation" de la cocaïne intervient après l'inondation du marché américain par la cocaïne sud-américaine. Cette augmentation de l'offre, est en partie, le résultat de « l'échec » de la guerre anti-drogue menée par les Etats-Unis. Après cette phase, les Cartels sud-américains se sont lancés dans la conquête du marché européen qui représente un nouvel eldorado pour eux.

Après avoir inondé le marché américain, les cartels sud-américains se sont fixés comme objectif les marchés du Vieux continent et ils ont pu, en une décennie, rendre la cocaïne accessible au grand public. Pour y parvenir, il fallait déjouer des dispositifs sécuritaires des plus performants au monde. Avec leur matériel high-tech, les ports et aéroports européens sont toujours incapables de stopper ce flux continu de cocaïne transitant depuis l'Amérique latine. Pour atteindre cet objectif, les OCT ont su sécuriser leurs marchandises en multipliant les voies par où transitent ces dernières.

Pour transporter la cocaïne, les cartels colombiens utilisent « l'axe des Antilles » pour atteindre l'Europe -directement et sans escales- par voiliers ou par chalutiers. La fin de leur escapade est généralement l'Espagne vers laquelle ils acheminent de grandes quantités de drogue. Pour déjouer l'attention des autorités, ils ont remplacé les voies maritimes traditionnelles -directes- qu'empruntait la cocaïne par une autre voie passant plus au Sud, par l'Afrique de l'Ouest (92). D'abord, il s'agit de démarrer de l'Amérique latine -où la cocaïne est produite- en empruntant généralement les routes maritimes. Ensuite, il est question de faire escale en Afrique subsaharienne pour atteindre enfin l'Europe par voie maritime (93). Ces trafiquants passent, de plus en plus, par des voies moins surveillées profitant des côtes africaines très étendues et peu surveillées.

Deux éléments peuvent expliquer cette incursion sud-américaine en Afrique subsaharienne. En premier lieu, la faiblesse des Etats de la région et, en particulier, ceux de l'Afrique de l'Ouest. En second lieu, la densité des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Europe. Ces éléments consacrent l'Afrique subsaharienne, et spécialement sa façade atlantique, comme plate-forme idéale pour la réexpédition de la cocaïne vers l'Europe. En effet, cette proximité permet aux cartels d'éviter les

<sup>91</sup> Alain Labrousse et Michel Koutouzis, Op.cit, p : 13.

<sup>92</sup> L'Afrique de l'Ouest a été utilisée comme zone de transit vers l'Europe depuis 2004. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Rapport mondial sur les drogues 2010 : résumé Analytique », p09.

<sup>93</sup> Jean-François Boyer, « La guerre contre la drogue ». Ed, La découverte, Paris, 2001, p : 198.



contrôles minutieux, de plus en plus imposés en Europe, et aux OCT africaines et européennes de s'approvisionner en Afrique sans être obligées de se déplacer jusqu'en Amérique du Sud. Pour les cartels colombiens, les « escales » ouest-africaines les plus intéressantes sont les zones côtières telle la Guinée-Bissau où l'autorité de l'Etat est faible et où la corruption s'est banalisée (94).

Une fois acheminées vers l'Afrique de l'Ouest, les cargaisons de cocaïne empruntent l'ancienne route du sel pour atteindre le Nord du continent. Après cet itinéraire terrestre, la cocaïne est transportée habituellement par Hors-bord, pour arriver en Europe via les côtes espagnoles. Ces dernières ne sont pas l'unique voie d'accès au Vieux continent, puisqu'il arrive que la cocaïne soit introduite via les côtes portugaises ou à travers la Méditerranée. Cette capacité d'adaptation qu'ont les OCT fait leur force. Les trafiquants de drogue font preuve de fluidité et d'ingéniosité, s'ils sont mis en échec par les autorités compétentes, ils trouvent toujours une stratégie de substitution. L'intérêt pour l'Afrique s'inscrit, justement, dans cette optique.

Hormis ce changement de stratégie, les OCT se sont dotées d'importants moyens logistiques. Avec le durcissement de la surveillance maritime, elles ont diversifié leurs méthodes de transport. Aujourd'hui, tous les moyens sont bons pour que la cocaïne arrive à bon port, y compris l'utilisation d'avions dont les tailles varient selon l'importance des chargements. Ces avions ne décollent pas forcément de Colombie, ils peuvent partir du Venezuela, du Brésil ou à partir d'autres pays latino-américains. Les trafiquants ont tendance à diversifier leurs itinéraires et les pays par où leurs cargaisons transitent. L'exemple concret de leur innovation et de leur capacité d'adaptation est la découverte d'un avion transportant de la cocaïne, en plein désert, au Nord du Mali, en provenance du Venezuela (95). Parallèlement, plusieurs pistes d'atterrissage ont été découvertes dans diverses îles de la côte ouest africaine.

Incontestablement, la relation entre les narcotrafiquants locaux et ceux étrangers (Sud-américains ou Européens) reste ambiguë autant que le partage des rôles, entre les uns et les autres. Il existe plusieurs zones d'ombre concernant le processus de production de la cocaïne et son éventuelle délocalisation vers l'Afrique, mais la question centrale que suscite ce trafic reste celle du financement du terrorisme par l'argent de la drogue. Les gains astronomiques issus de ce genre de commerce sont, traditionnellement, destinés au financement des conflits et avec la montée en puissance d'AQMI au Sahel, cette dernière serait de plus en plus intéressée par ce « business » très lucratif.

---

<sup>94</sup> Christophe Champin, « Afrique noire, poudre blanche : l'Afrique sous la coupe des cartels de la drogue ». Ed, André Versaille, Paris, 2010, p : 19.

<sup>95</sup> Serge Daniel, « La véritable histoire de l'avion de la cocaïne ». In [www.rfi.fr/](http://www.rfi.fr/), 24 novembre 2009, p 01.



## **Chapitre II : Terroristes et trafiquants de drogue en Afrique subsaharienne : les dessous d'une alliance**

Spécialistes et responsables de plusieurs pays s'inquiètent de voir le terrorisme verser dans le grand banditisme dans la région sahélo-saharienne pour en tirer des sommes d'argent de l'ordre de dizaines de millions d'euros : rapt d'étrangers et rançons, extorsion des contrebandiers et trafic de drogue, etc. Les risques d'expansion de ce phénomène dans les profondeurs de l'Afrique subsaharienne sont plausibles, les conditions étant favorables : extrémismes ethno-religieux, dualité centre-périphérie, corruption endémique et contrebande transfrontalière, etc.

La collusion est bien avérée entre les différents acteurs présents dans cet "océan" qui s'étend sur des millions de kilomètres carrés, de l'Atlantique jusqu'à la mer rouge et l'océan indien. Terroristes islamistes incarnés par Al-Qaïda et ses franchisés, des rebelles armés, des contrebandiers de tous horizons, cohabitent malgré les différences de leurs motivations et leurs idéologies, par un échange mutuel de services. Le seul objectif commun est de survivre.

Nous allons mettre l'accent, dans ce chapitre, sur la bande sahélo-saharienne et l'Afrique de l'ouest étant donné que le lien entre terrorisme et trafiquants de drogue y est mis en évidence par plusieurs spécialistes et confirmé par les Etats de ces deux régions. Ce choix se justifie également par le fait que ces pays sont géographiquement sur la nouvelle route de la cocaïne sud-américaine, qui est d'ailleurs la plus inquiétante et la plus déstabilisatrice pour eux, d'une part, et d'autre part, par le fait que la nébuleuse d'Al-Qaïda et ses franchisés, ont pris pour cible cette région comme base arrière pour pérenniser leurs activités terroristes et y retrouver argent et nouvelles recrues.

Nous devons souligner aussi que ce choix ne signifie pas que d'autres régions de l'Afrique subsaharienne ne souffrent pas du fléau du trafic de drogue et/ou du terrorisme.

### **1. Le trafic de drogue comme source de financement alternative pour le terrorisme**

Coupée de ses sources traditionnelles de financement (96) avec les mesures prises au niveau international, le recul des donateurs et l'adhésion de la population à son projet extrémiste (97), la nébuleuse terroriste est en train de chercher de nouvelles bases

---

<sup>96</sup> M. Alain Labrousse, ex-directeur de l'Observatoire géopolitique de la drogue, a indiqué qu'Ossama Ben Laden se finançait par sa fortune personnelle, celle de ses proches et par un réseau de riches Arabes (ressortissants saoudiens et des Emirats arabes unis...), mais il n'a pas exclu que d'autres cellules terroristes locales aient eu recours à l'argent de la drogue ou autres trafics, in : « La géopolitique des drogues en 2003 », Futuribles, N° 289, septembre 2003, p. 21

<sup>97</sup> Le conseiller du Président Bouteflika, M. Kamel Rezzag Bara, estime que les mesures prises en Algérie et dans le monde pour couper le terrorisme de ses sources de financement habituelles, l'ont poussé à trouver l'alternative dans la contrebande, le trafic de drogue et d'armes, ainsi que dans les enlèvements rançonnés. Ceci est, par ailleurs, de l'avis du Dr. Lies Boukraa qui estime que suite à



arrières et des sources alternatives de revenus pour financer ses attentats dans le monde.

#### **A- Les raisons du repli stratégique du terrorisme vers la bande sahélo-saharienne :**

Les pertes essuyées par le GSPC (98) sur le plan militaire et l'affaiblissement progressif de son discours politico-religieux en Algérie grâce à la lutte anti-terroriste et la prise de conscience grandissante de la population, l'ont amené à se déterritorialiser et à faire allégeance à Al-Qaïda. L'objectif est de se financer et de trouver un nouveau gisement de recrutement de *ihadistes*, notamment grâce à la présence d'ex-combattants libérés par les situations post-conflits et autres vétérans de la Légion Islamique, ayant combattu en Irak, en Afghanistan, etc., et ayant conservé des liens avec la mouvance jihadiste.

Le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union Africaine, M. Ramtane Lamamra, explique l'affiliation du GSPC à Al-Qaïda et son récent redéploiement en Afrique sahélo-saharienne par trois raisons principales : la première est la recherche de zones refuges caractérisées par un faible maillage sécuritaire et une présence insuffisante des organes des États ; la deuxième est la quête de nouvelles sources de financement, et enfin, le besoin de conquérir de nouveaux espaces de recrutement pour les besoins d'une confrontation planétaire avec autrui (99).

*"Les enlèvements qui ont visé des Occidentaux au Sahel africain ont rapporté aux terroristes plus de 150 millions d'euros au cours des cinq dernières années, ce qui constitue leur première source de financement"*, a expliqué M. Kamel Rezzag Bara, conseiller du Président algérien (100). Le Ministre algérien délégué aux Affaires maghrébines et africaines M. Abdelkader Messahel a révélé que 95% du financement des terroristes provient des raptés rançonnés. Il a également estimé que la quantité de drogue traversant la région chaque année est d'environ 50 tonnes (101).

Même si la rançon a constitué, jusqu'à présent, la première source de financement des terroristes, ces derniers se sont adonnés à l'affairisme des trafiquants de drogue surtout avec l'ouverture de nouvelles routes de la drogue qui se rejoignent dans le grand Sahara, en provenance de l'Amérique latine et du Proche-Orient. Ce nouveau marché florissant serait-il une source alternative de financement pour les terroristes en cas d'échec de tentative d'enlèvements, ou est-il une source sûre et durable de

---

l'assèchement de ces sources traditionnelles de financement, le GSPC, peu avant de s'affilier à Al-Qaïda en 2005-2006, a déjà versé dans la criminalité, qui est la preuve d'un déclin consommé, in : African Journal, Centre africain pour l'étude et la recherche sur le terrorisme CAERT, Alger, juin 2010, p.53

<sup>98</sup> Le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat.

<sup>99</sup> Ramtane Lamamra, Editorial de la revue African Journal, Centre africain pour l'étude et la recherche sur le terrorisme CAERT, Alger, juin 2010, p.14

<sup>100</sup> Le quotidien algérien Liberté, du 12/09/ 2010, p.3

<sup>101</sup> Le quotidien algérien Horizons, du 21.09.2010



revenus en faisant main basse sur les flux contrebandiers qui transitent par l'incontournable bande sahélo-saharienne ?

Peu après les attentats du 11 septembre 2001, le Conseil de sécurité des Nations unies adopta la résolution 1373 du 28 septembre 2001, dans laquelle il invite tous les pays de l'ONU à couper les terroristes de leurs sources de financement par tous les moyens (Article-1). De même, la résolution, dans son article 5, note le lien étroit entre le terrorisme international et le crime organisé transnational, entre autres, en matière de trafic de drogues illicites, soulignant ainsi la nécessité d'apporter une réponse globale à cette menace pour la sécurité internationale (102).

La lutte antiterroriste en Algérie et dans d'autres pays a contraint l'organisation terroriste à changer de stratégie, surtout qu'elle perd de plus en plus son ancrage social au sein des populations et l'assèchement de ses gisements de recrutement par une prise de conscience perceptible des jeunes notamment.

Dans un premier temps, les terroristes de la nébuleuse Al-Qaïda et ses affidés considèrent qu'ils sont pleinement en guerre contre l'Occident et ses alliés, et que cette guerre est légitime. Dans une interview publiée par le quotidien américain *The New York Times* du 1<sup>er</sup> juillet 2008, le chef d'AQMI Abdelmalek Droukdel déclara que « *si l'Administration américaine considère que sa guerre contre les Musulmans est légitime, qu'est-ce qui peut faire croire que notre guerre sur son territoire n'est pas légitime ?* ».

Selon cette vision, tout acte susceptible de nuire aux Occidentaux peut être envisagé et employé comme arme contre eux. Ainsi, en plus de prélever une "dîme" sous forme de taxe de passage sur les convois des narcotrafiquants pour financer d'autres opérations, ils perçoivent ce trafic comme un moyen d'affaiblir et de déstabiliser les sociétés occidentales et d'empoisonner leurs citoyens (103).

## **B- Le terrorisme islamiste va-t-il vers un narco-terrorisme ?**

Selon Mathieu Guidère, un spécialiste d'Al-Qaïda, les terroristes *salafistes* sont en réalité opposés au trafic de drogue étant donné qu'il est considéré comme un péché. Néanmoins, ceci n'empêche pas les nouveaux émirs qui prônent l'application scrupuleuse de la doctrine islamique, de convaincre leurs fidèles d'imposer un impôt religieux aux trafiquants pour se faire des revenus de survie (104).

---

<sup>102</sup> L'article 5 de la Résolution 1373 note également la connexion entre terrorisme et crime organisé en matière de blanchiment d'argent, de trafic d'armes et de mouvement illégal de matériaux nucléaires. Notons que le Conseil de sécurité a adopté auparavant d'autres résolutions qui condamnent les attentats terroristes et qui édictent les mesures de lutte, mais sans parler de la connexion terrorisme-traffic de drogue : 1269 (19 octobre 1999) et 1368 (12 septembre 2001).

<sup>103</sup> Michel Moutot, « Drogue et terrorisme : AQMI prélève sa dîme dans le désert », AFP, 13 juin 2010, in : [www.europresse.com](http://www.europresse.com)

<sup>104</sup> Mathieu Guidère, interview in : *Le Figaro* du 19 mars 2010, p.7



En Afghanistan, les Talibans se sont, de tous temps, financés par l'impôt payé par les cultivateurs d'opiacés et les trafiquants, relève Alain Labrousse, ancien directeur de l'Observatoire géopolitique des drogues, cumulant des sommes de l'ordre de cent millions de dollars US par an. Ce chiffre est trois à quatre fois plus grand pour les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), ce qui est un véritable obstacle à la résolution du conflit colombien, du moment que cet argent leur permet d'acheter des armes et de recruter des guérilleros (105).

Pour les terroristes, le trafic de drogue a parfois un double objectif. Le premier et purement lucratif leur permettant de collecter des fonds pour leurs activités criminelles ; le deuxième consiste à inonder la communauté ennemie de drogues et de la rendre dépendante, ce qui est aussi un bon argument pour justifier leur implication dans le trafic de drogue à leurs membres et leurs admirateurs (106).

Suite à ces révélations, une ancienne thèse selon laquelle les terroristes seraient eux-mêmes des drogués refait surface. Il s'agit de l'histoire des Assassins qui remonte au moyen-âge, dans le Moyen-Orient, où des terroristes consommaient du Haschisch pour commettre leurs meurtres. Ainsi ces *Haschaschin* (en Arabe les fumeurs de Haschisch), seraient devenus aujourd'hui "assassins" en langue française (107). Si tel est le cas, la question du lien des terroristes avec la drogue serait alors évidente car, en plus d'être une source de revenus, elle est une "matière première" dans leur entreprise du *jihad* global.

A l'origine, les terroristes sont souvent issus des couches sociales les plus marginalisées, et donc les plus vulnérables : des petits dealers qui seraient déjà initiés à la consommation de stupéfiants et à d'autres trafics illicites (108). Y a-t-il donc une convergence entre terrorisme et consommation de stupéfiants ?

Un journaliste tunisien (109) relève à ce propos que plusieurs terroristes islamistes ont des collusions avec des trafiquants de drogue ou sont eux-mêmes des narcotrafiquants ou des consommateurs de stupéfiants. En effet, il constate qu'une cellule terroriste démantelée au Maroc s'adonnait au trafic de drogue à destination de l'Espagne ; de même pour le kamikaze qui s'est fait exploser au Palais du Gouvernement à Alger, il a été incarcéré plusieurs fois pour trafic de drogue. Il évoque également l'émir du Sahara algérien, dit Mokhtar Belmokhtar, qui est un trafiquant de drogue, de cigarettes, d'armes et de véhicules.

---

<sup>105</sup> Alain Labrousse, « La géopolitique des drogues en 2003 », *Futuribles*, N° 289, septembre 2003, p.7

<sup>106</sup> Yvon Dandurant & Vivienne Chin, « Links between terrorism and other forms of crime », *International Center for criminal law reform and criminal justice policy*, avril 2004, Canada, p.12, in : [www.icclr.law.ubc.ca/Publications/Reports/TNOC\\_Links\\_Study\\_Report.pdf](http://www.icclr.law.ubc.ca/Publications/Reports/TNOC_Links_Study_Report.pdf)

<sup>107</sup> Oualid Chine, « Des Assassins aux jihadistes : petite histoire de la drogue au Maghreb », in : *Afkar/idées*, N° 23, 2009, p.32

<sup>108</sup> *Ibid*, p.32

<sup>109</sup> *Ibid*, p.32





Ce duo détonant entre terrorisme et drogue devient plus évident si l'on sait qu'il existe socialement et historiquement un lien de sang entre la "machine" terroriste et la drogue. Entretenir des relations avec les barons de la drogue pour se financer contre service rendu ne pose alors aucun problème de principes vis-à-vis de l'idéologie qui anime les terroristes.

Au tout début, le terrorisme islamiste se finançait par des fonds collectés un peu partout dans le monde par des donateurs ralliés à la cause du *jihad* contre l'ennemi occidental. Actuellement, et avec le succès de la lutte anti-terroriste, notamment en Algérie, qui se conjugue avec le rejet des populations vis-à-vis du projet intégriste, les terroristes résiduels se sont repliés progressivement vers le désert pour échapper à tout contrôle et trouver des nouvelles sources de financement et de nouveaux gisements de recrutement.

Cette stratégie de repli vers les profondeurs du Sahara est soulignée par le dernier rapport du Département d'Etat américain sur la situation sécuritaire dans le monde, en la qualifiant de stratégie de survie, qui est le résultat « du succès de la lutte anti-terroriste des services de sécurité algériens, combiné avec le refus du terrorisme exprimé par les populations ». Le même rapport souligne que le terrorisme dans le Sahel dépend étroitement de l'argent des rançons, mais il est également financé par les contrebandiers et les trafiquants de drogue (110).

Cette fuite "en profondeur" des terroristes vers l'Afrique subsaharienne s'est soldée par un regain de puissance combative et de capacité de nuisance qu'ils ont montré en déstabilisant et menaçant plusieurs pays sahéliens, au même titre qu'ils ont trouvé un terrain fertile pour s'installer et attirer de nouvelles recrues parmi les jeunes désœuvrés.

En effet, AQMI aurait la main forte sur de larges territoires, et ce, en tissant des liens de façon à cohabiter avec des terroristes locaux (111), des contrebandiers prépositionnés bien avant son arrivée et avec des tribus et des rebelles hostiles aux pouvoirs officiels. M. Liess Boukraa parle de l'implication avérée d'AQMI dans les trafics de diamants en Sierra Leone, de métaux précieux en Tanzanie et de drogues en République Démocratique du Congo (112).

---

<sup>110</sup>- Ridha Kéfi, « L'AQMI à la croisée des enjeux géostratégiques », *afkar/idées*, N° 27, Automne 2010, p.46

<sup>111</sup>- Johnnie Carson, « Défis sécuritaires transnationaux en Afrique », *La revue Internationale et Stratégique*, N° 79, été 2010, p.24

<sup>112</sup>- Liess Boukraa, « Du GSPC à AQMI », *African Journal*, Centre africain pour l'étude et la recherche sur le terrorisme (CAERT), Alger, juin 2010, p.56



### **C- L'échange de services entre terroristes et narcotrafiquants ou la quête de la survie :**

Le lien entre les terroristes, les groupes rebelles et les différents groupes relevant du crime organisé est bel et bien établi. En effet, une étude de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime ayant fait le suivi de 40 groupes criminels dans 16 pays, a montré que dans 35% des cas, il y a un certain niveau de coopération entre eux au niveau national, et 22% ont des liens même avec des groupes criminels étrangers (113).

Par ailleurs, une étude canadienne (114) a également mis en évidence la collusion entre le terrorisme et le crime organisé. L'étude identifie d'abord cinq types de coopération : opérationnelle, logistique, financière, politique et idéologique. Sur 40 pays observés, 13 ont confirmé avoir constaté des liens entre les terroristes et les groupes criminels relevant du crime organisé <sup>(115)</sup>, et que ces liens sont généralement d'ordre financier et logistique, mais ils tendent à être également une coopération politique et idéologique.

La même conclusion a été tirée de l'étude réalisée par l'Agence américaine anti-drogue (*Drug Enforcement Agency*) et qui a porté sur 36 groupes criminels considérés par le Département d'Etat comme organisations terroristes. L'étude établit que 14 groupes sur les 36 sont impliqués dans le trafic de drogue, arguant que la guerre sur le terrorisme et la guerre sur la drogue doivent être liées <sup>(116)</sup>.

Ainsi, en Afrique subsaharienne, surtout dans le corridor qui s'étend de la Corne de l'Afrique à l'Afrique de l'Ouest en passant par "l'océan" sahélo-saharien, le principal facteur d'attractivité au terrorisme est bien la disponibilité des sources de revenu provenant des flux marchands illégaux <sup>(117)</sup>.

Pour que leur entreprise criminelle survive, les terroristes doivent trouver des sources de financement pour se doter en armes et munitions et enrôler de nouveaux "soldats". Alors, ils imposent un droit de passage aux trafiquants de la drogue dans des zones qu'ils contrôlent dans la vaste région sahélo-saharienne, en s'érigent en "superviseurs" des routes du désert. Ils sont donc, une sorte de prestataires de service.

---

<sup>113</sup> - Actes du Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité, Madrid, mars 2005, in : <http://english.safe-democracy.org/causes/links-between-terrorism-and-drug-trafficking-a-case-of-narcoterrorism.html>

<sup>114</sup> - Yvon Dandurant & Vivienne Chin, « Links between terrorism and other forms of crime », International Center for criminal law reform and criminal justice policy, avril 2004, Canada, in : [www.icclr.law.ubc.ca/Publications/Reports/TNOC\\_Links\\_Study\\_Report.pdf](http://www.icclr.law.ubc.ca/Publications/Reports/TNOC_Links_Study_Report.pdf)

<sup>115</sup> - Ces pays sont : Etats-Unis, Algérie, Colombie, Iles Comores, Equateur, Inde, Kenya, Kirghizistan, Lituanie, Mauritanie, Arabie Saoudite, Suisse, Turquie, Royaume Uni.

<sup>116</sup> - Yvon Dandurant & Vivienne Chin, op.cit, p.12

<sup>117</sup> - Angel Rabasa & al, "Ungoverned territories, understanding and reducing terrorism risks", Rand Corporation, 2007, p.25



Ils protègent les chargements et sécurisent les convois de cocaïne provenant de l'Amérique latine à destination de l'Europe, contre un impôt de transit (<sup>118</sup>).

Le géopoliticien Yves Lacoste souligne bien, dans une interview accordée au quotidien algérien Liberté (<sup>119</sup>), la multiplication des acteurs criminels dans le Sahel sous forme d'intermédiaires entre les cartels latino-américains et leurs clients en Europe : « Le trafic de cocaïne depuis l'Amérique latine vers l'Europe passe, depuis peu, par la zone sahélienne, pour déjouer les contrôles, et cela rapporte beaucoup d'argent aux intermédiaires qui sont souvent d'anciens nomades qui connaissent bien les pistes peu surveillées ».

Le rapport des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) de 2008, a relevé le rôle grandissant de l'Afrique de l'Ouest comme point de passage de la cocaïne latino-américaine à destination de l'Europe, de l'héroïne afghane via la Corne de l'Afrique (<sup>120</sup>) et d'autres sources évoquent également le flux venant du Maroc vers le Moyen Orient (<sup>121</sup>).

L'Afrique de l'Est n'est pas épargnée par le trafic de drogue, relève le rapport de 2010 de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (<sup>122</sup>) (OICS). En effet, de grandes quantités d'héroïne, provenant de l'Asie du Sud-Ouest, transitent par les grands aéroports d'Addis-Abeba et de Nairobi, qui sont les principales filières d'acheminement de cette drogue. L'héroïne est acheminée en Europe et en Amérique du Nord, soit directement, soit via les pays d'Afrique de l'Ouest (en particulier la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria) et, dans une moindre mesure, par l'Afrique du Nord, précise le rapport.

Le rapport indique qu'environ 40 tonnes de cocaïne latino-américaine ont transité vers l'Europe par l'Afrique de l'Ouest pour la seule année 2007, ce qui constitue un quart de la consommation de cette drogue dure dans le Vieux continent, d'une valeur estimée à 1.8 milliard de dollars (<sup>123</sup>). Ces chiffres étaient revus à la hausse dans le rapport de 2009 pour atteindre les 50 tonnes vendues en Europe pour un montant total de 2.0 milliards de dollars, même si les saisies de cocaïne doublent chaque année (<sup>124</sup>). Par ailleurs, le même rapport souligne la faiblesse des contrôles au niveau des frontières, ports et aéroports, ainsi que la complicité de certains officiels qui facilitent la tâche aux trafiquants.

---

<sup>118</sup> - Ibid, p.47

<sup>119</sup> - Yves Lacoste, « Le trafic de cocaïne depuis l'Amérique latine vers l'Europe passe par le Sahel », Liberté, du 25.12.2010, p.08

<sup>120</sup> - United Nations Office on Drug and Crime (UNODC), Annual Report 2008, p.31

<sup>121</sup> - Jérôme Spinoza, « Anatomie d'un espace sous tension », Défense, IHEDN, N° 149, janvier-février 2011, p.21

<sup>122</sup> - Le rapport est accessible sur le site de l'OICS : [www.incb.org](http://www.incb.org)

<sup>123</sup> - Ibid.

<sup>124</sup> - UNODC, Annual Report 2009, p.43



Les récents rapports ont indiqué que le fléau de la drogue est de plus en plus visible vers le sud de l'Afrique. En effet, celui de 2010 attire doctement l'attention sur la convergence entre le crime organisé, le trafic de drogue et le terrorisme, arguant que les organisations criminelles et les réseaux terroristes fleurissent où les Etats sont faibles et incapables de sécuriser les frontières et points de transit et là où la pauvreté est endémique et les officiels sont corrompus. Un climat où tout le monde trouve son compte <sup>(125)</sup>.

L'émergence de ce marché florissant de trafic de drogue en Afrique subsaharienne témoigne de l'arrivée d'un nouvel acteur sur la scène qui est le terrorisme. Il est devenu le maillon fort de cette chaîne de transit par sa capacité de sécuriser et d'acheminer la marchandise à bon port sans risque, ce qui explique en partie l'intérêt des barons de la drogue sud-américains pour cette nouvelle route.

Plusieurs experts et spécialistes ont établi le lien entre le trafic de drogue et le terrorisme en Afrique, notamment la bande sahélo-saharienne comme territoire de flux marchands, l'Afrique de l'Ouest et la Corne de l'Afrique comme points d'entrées respectifs de la cocaïne sud-américaine et de l'opium afghan. La nature de la collusion entre les deux « mondes » est de type collaboration/cohabitation pragmatique sous forme de relations mutuellement bénéfiques <sup>(126)</sup>. Le premier ayant pour objectif de trouver des partenaires surs pour transporter leur drogue au marché européen en plein essor et le deuxième cherche une source de financement pour ses activités criminelles et expansionnistes.

Ceci explique l'essor de la contrebande et la multiplication des trafics tout genre en Afrique subsaharienne et qui a séduit les cartels latino-américains pour "investir" dans cette nouvelle route de la cocaïne.

En Algérie, le lien entre les terroristes activant dans le Sahara-Sahel et les réseaux de contrebande a été établi depuis la fin des années 1990. Les preuves ont été apportées par les services de sécurité suite aux arrestations de contrebandiers ainsi que des aveux des repentis qui ont bénéficié des dispositions de la loi sur la Concorde civile et de la Charte de la réconciliation nationale.

Selon Mohamed Mokadem <sup>(127)</sup>, certains terroristes repentis ont avoué aux services de sécurité qu'il y a toute une coordination entre les groupes terroristes et les trafiquants

---

<sup>125</sup> - UNODC, Annual Report 2010, p.27

<sup>126</sup> - Yvon Dandurant & Vivienne Chin, op.cit, p.11

<sup>127</sup> - Mohamed Mokadem, connu aussi sous le nom de : Anis Rahmani, est un journaliste algérien spécialisé dans les questions sécuritaires. Il est parmi les rares journalistes à avoir interviewé des chefs islamistes dans les maquis et il enquête sur les groupes islamiques armés depuis 20 ans. Il est l'auteur du livre, en langue arabe, intitulé : « Les Afghans algériens : du Groupe à Al-Qaïda », édité en 2002, où il a éminemment projeté l'affiliation du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat – GSPC- à Al-Qaïda, quatre ans avant. Il est également l'auteur d'un autre livre intitulé « Al-Qaïda au Maghreb Islamique : contrebande au nom de l'Islam », édité en 2010 par Casbah Editions.



pour affronter un ennemi commun qui est la douane et les gardes de frontières. Il affirme également que ces derniers s'échangent des services mutuels pour survivre (<sup>128</sup>).

M. Mokadem met également en évidence le fait que les terroristes d'AQMI recyclent une partie de l'argent des rançons dans d'autres trafics ou le blanchissent dans des activités lucratives légales. En effet, grâce à l'échange fructueux d'informations entre les pays du Sahel, il s'est avéré qu'AQMI est liée à plusieurs réseaux de trafic auxquels elle sous-traite certaines besognes, comme la négociation de la demande de rançons, la remise des otages le cas échéant, l'approvisionnement en armes et autres matériels de guerre et le blanchiment d'argent dans certains pays de la région. AQMI bénéficie désormais d'un "prestige" financier lui permettant d'avoir la main forte sur les différents groupes criminels et "d'externaliser" certaines opérations.

Le tissu de terroristes, de factions armées présentes en Afrique subsaharienne et des différents trafiquants est tellement complexe que les services de sécurité arrivent difficilement à faire la différence entre les uns et les autres (<sup>129</sup>). Où se situe alors la limite entre eux ? Les terroristes islamistes dont l'objectif est d'apporter un appui financier à l'organisation "mère" qui est Al-Qaïda, semblent se justifier tous les moyens pour atteindre leurs fins. D'un côté, les rebelles et les factions anti-gouvernementales aspirent à une reconnaissance politique et un partage équitable du pouvoir et des richesses avec le régime en place, et de l'autre, les contrebandiers cherchent le profit matériel mais en minimisant les pertes et les confrontations avec les forces de sécurité.

Par ailleurs, Johanna Vimeux, une spécialiste des questions liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, qualifie les récentes révélations sur les accointances d'AQMI avec les cartels de drogue, de dérives mafieuses des islamistes pour trouver des sources de financement alternatives (<sup>130</sup>). Outre les prises d'otages rançonnées qui constituent l'une de ses principales activités lucratives, AQMI a tissé des liens directs avec les narcotraffiquants sud-américains pour compléter ses besoins financiers.

---

<sup>128</sup> - Mohamed Mokadem, « Al-Qaïda au Maghreb Islamique : contrebande au nom de l'Islam », Casbah Editions, 2010, Algérie, p.121 (ouvrage en langue arabe).

<sup>129</sup> - M. Lies Boukraa relève que, par exemple, Mokhtar Belmokhtar, le chef de « Katibat el Moulathamoun » (phalange des enturbannés), après son mariage avec une Malienne de l'ethnie de Berabiche près de Tombouctou, il gagna la confiance des populations locales en leur offrant de l'argent et des produits alimentaires. C'est de cette manière d'ailleurs, qu'il a de tout temps développé des commerces au Mali et au Burkina Faso, où il a une grande influence sur les notables de la région. Ainsi, pour M. Boukraa, la connexion entre les acteurs du crime organisé et les terroristes d'AQMI est un fait avéré, in : African Journal, Centre africain pour l'étude et la recherche sur le terrorisme (CAERT), Alger, juin 2010, p.55

<sup>130</sup> - Johanna Vimeux, « Les dérives mafieuses d'AQMI au service du financement du terrorisme », Défense, IHEDN, N° 149, 2011, p.19



Le directeur de l'Office des Nations unies sur la drogue et le crime (UNODC), M. Antonio Maria Costa a alerté le Conseil de sécurité sur l'utilisation croissante de revenus du trafic de drogue par les terroristes et les forces anti-gouvernementales dans la région du Sahel pour le financement de leurs opérations.

Il affirme avoir mis en évidence, après un long travail d'enquête, l'existence de « deux flux de drogue – l'héroïne dans l'Est de l'Afrique et la cocaïne dans l'Ouest- qui se rejoignent désormais dans le Sahara, empruntant de nouveaux itinéraires à travers le Tchad, le Niger et le Mali. » <sup>(131)</sup>.

Ceci est vite confirmé par une responsable de l'Agence anti-drogue américaine (*Drug enforcement administration, DEA*), laissant entendre que les activités de trafic de drogue et de terrorisme apparaissent de plus en plus liées : « la connexion entre la drogue et le terrorisme est réelle ». En Afghanistan, les Talibans faisaient société avec les trafiquants de l'opium pour se financer et mener des attaques contre les alliés, ceci est plausible en Afrique qui renoue avec les anciennes routes du sel pour constituer une source de revenus aux terroristes <sup>(132)</sup>.

Ces routes du désert qui servaient depuis des siècles pour différents flux marchands, ont été recyclées par les trafiquants et les passeurs d'émigrés clandestins. Tout récemment, les pourvoyeurs de drogue, à l'instar des cartels colombiens, ont noué des relations d'affaires avec les terroristes en Afrique, selon l'ancien chef des opérations de l'Agence américaine anti-drogue, M. Michael Braun <sup>(133)</sup>.

Ce lien d'affaire entre les narcotrafiquants sud-américains et les terroristes islamistes en Afrique sahélienne a été mis au grand jour suite l'arrestation au Ghana, par la DEA, de trois Maliens pour trafic international de drogue. Les trois inculpés, extradés et jugés à New York, ont avoué leur allégeance à AQMI et dévoilé qu'ils étaient chargés du transfert des convois de cocaïne, provenant des FARC colombiens, de l'Afrique de l'Ouest vers le Maghreb puis à l'Espagne.

Si par le passé, le trafic illicite en Afrique subsaharienne se faisait par des caravanes, lentes et faciles à intercepter, aujourd'hui, il se fait à bord de véhicules tout-terrain, voire même par des avions cargo ! Etant un marché florissant en Afrique comme zone de transit et de contrebande qui nourrit une multitude d'acteurs vivant de cette activité, ce trafic alimente un autre marché en plein essor en Europe.

Le 5 novembre 2009, un avion-cargo de type Boeing 727 transportant de "la poudre blanche" s'est écrasé à Gao au nord du Mali après avoir raté son atterrissage sur une piste de fortune. L'enquête des autorités maliennes a révélé que les membres d'équipage ont mis le feu à l'appareil avant de disparaître, et une quantité estimée à

---

<sup>131</sup> - « Sahel : la drogue finance le terrorisme », Le Figaro du 8 décembre 2009

<sup>132</sup> - M.A.O, « Un haut responsable onusien tire la sonnette d'alarme : la drogue au service du terrorisme au Sahel », El Watan, 10 décembre 2009.

<sup>133</sup> - Michel Moutot, op.cit



10 tonnes de cocaïne serait partie en fumée (<sup>134</sup>), ou serait récupérée et transportée à bord de véhicules tout-terrain immatriculés au Niger (<sup>135</sup>). Avec de tels chargements rendus possibles grâce à l'usage d'avions affrétés spécialement pour la drogue et piloté à vue, les terroristes auraient vu monter en flèche leurs prélèvements "douaniers". Ainsi, cette zone charnière de l'Afrique est devenue un lieu de transbordement de la cocaïne entre les barons latino-américains et leurs partenaires transporteurs à destination de l'Europe.

Ce "Boeing de la coke" n'est pas, en fait, un cas isolé. En effet, le 25 janvier 2010, un autre avion cargo piloté par des Sud-Américains a atterri dans la région de Ména au Mali, dont la marchandise a été vite transportée à bord de véhicules tout-terrain ; un autre avion se posa à Kita le 6 février, à 360km de Tombouctou pour transborder 4 tonnes de cocaïne, et un autre, le 9 février, atterrit à la frontière algéro-nigérienne (<sup>136</sup>).

Plus récemment, en février 2010, l'Armée mauritanienne a intercepté, dans le nord du pays, un véhicule bourré de résine de cannabis escorté par des islamistes à bord de véhicules tout-terrain et lourdement armés (<sup>137</sup>). C'est là une autre preuve qu'il y a une collaboration entre ces derniers et les pourvoyeurs de drogue, voire également avec des acteurs locaux : des groupes rebelles, trafiquants de "métier" et gangs.

Le *think tank* Global Witness a présenté dans une étude (<sup>138</sup>) des preuves qu'Al-Qaïda était déjà impliquée dans le trafic de diamants en Afrique de l'ouest, d'abord au Kenya et en Tanzanie, puis récemment au Libéria et en Sierra Leone. Ceci prouve qu'Al-Qaïda cherche à renflouer ses caisses d'une part, et d'autre part, à blanchir l'argent des activités criminelles et le transformer en matériaux légers et faciles à transporter (<sup>139</sup>), qui est une technique d'échapper aux sanctions financières appliquées par plusieurs pays pour lutter contre le financement du terrorisme.

Maintenant que les motivations des terroristes et leur intéressement au trafic de drogue, notamment AQMI qui sévit dans la zone sahélo-saharienne, sont mis en exergue, il devient légitime de s'interroger, au même titre, sur les raisons de l'intérêt des narcotraffiquants pour l'Afrique. Les quantités inhabituelles de cocaïne saisies en

---

<sup>134</sup> - Thierry Oberlé, « Al-Qaïda au Maghreb taxe les trafiquants de drogue du Sahara », Le figaro du 19 mars 2010, p.7

<sup>135</sup>- Christophe Boisbouvier, « Mali, le Boeing de la Coke », Jeune Afrique, n° 2550, novembre 2009.

<sup>136</sup> - Alain Rodier, « Afrique de l'Ouest : vulnérabilités et facteurs d'insécurité », Centre français de recherche sur le renseignement, mai 2010, p.3, in : [www.cf2R.org](http://www.cf2R.org)

<sup>137</sup>- Thierry Oberlé, Op.cit.

<sup>138</sup>- Collectif, "For a Few Dollars More: How al Qaeda moved into the diamond trade", Global Witness report, Avril, 2003, in : <http://www.globalwitness.org/library/few-dollars-more/>

<sup>139</sup>- Juan Morote Sarrión, Thomas Baumert, « Terrorism and Organized Crime: The Economic Nexus », Institut Jovellanos, Université de Valence, Espagne, décembre 2008, p.5, consultable sur : <https://www.ucv.es/>



Afrique de l'Ouest ces dernières années sont l'indicateur d'un phénomène nouveau en Afrique, celui du trafic à flots de la "poudre blanche" via le continent noir.

## **2. Les narcotrafiquants à la quête de routes alternatives et de partenaires fiables :**

Les pays de l'Afrique subsaharienne, et en particulier la bande sahélo-saharienne ainsi que l'Afrique de l'Ouest, sont extrêmement vulnérables vis-à-vis de la contrebande et toute autre forme de crime organisé ou de terrorisme subversif.

Situés à la croisée des flux marchands depuis les « routes du sel » autrefois, et actuellement à la confluence de celles de la drogue et d'autres trafics illicites, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest sont aujourd'hui sous les feux des trafiquants transfrontaliers et des terroristes.

### **A- L'Afrique subsaharienne comme route alternative de la cocaïne**

Comme nous l'avons vu plus haut, depuis quelques années, des cargaisons de cocaïne atterrissent sur les côtes d'Afrique de l'Ouest par voie maritime ou par avions-cargos en provenance d'Amérique du Sud. Les principaux points de débarquement sont la Guinée-Bissau, la Guinée Conakry et la Sierra Leone <sup>(140)</sup>, et le Sahel pour les avions-cargos pilotés à vue et qui atterrissent aisément sur des pistes de fortune. La marchandise est transportée ensuite par des « connaisseurs » du désert à travers les pays du Sahel pour atteindre l'Espagne en passant par le Maroc et l'Algérie.

Un autre flux de résine de cannabis provient du Rif marocain, qui est le premier pourvoyeur mondial de cette drogue au niveau mondial selon l'Office des Nations unies sur la drogue et le crime <sup>(141)</sup>. Cette drogue continue de transiter par la Mauritanie, le Mali et le Niger pour atteindre la Libye et l'Egypte et surtout le Moyen-Orient, où elle est cédée à environ 4000 euros le kilo une fois la mer rouge traversée <sup>(142)</sup>.

Pour ce qui est de l'héroïne provenant de l'Afghanistan et du Pakistan, elle pénètre par la Corne de l'Afrique (Ethiopie, Kenya), passant par la péninsule arabique pour être acheminée via les routes du désert à destination de l'Europe et des Etats-Unis <sup>(143)</sup>.

---

<sup>140</sup> - Jean-Luc Peduzzi, « Le Maghreb dans son environnement régional et international, physionomie et enjeux des trafics dans la bande sahélo-saharienne », Institut français des relations internationales, IFRI, 2010, p.4, in : [www.ifri.org/downloads/noteocpjlpeduzzi.pdf](http://www.ifri.org/downloads/noteocpjlpeduzzi.pdf)

<sup>141</sup> - Rapport 2010 estime à 64 377 hectares, la surface cultivée de cannabis au Maroc, qui reste de ce fait, le premier producteur mondial de ce stupéfiant avec une part d'environ 21% de la production mondiale, in UNODC, Annual Report, p.184,185.

<sup>142</sup> - Jean-Luc Peduzzi, op.cit, p.6

<sup>143</sup> - Amado Philip de Andrés, "West Africa under attack: drugs, organized crime and terrorism as the new threats to global security", UNISCI Discussion Papers, N° 16, janvier 2008, p.217, consultable sur : <http://www.ucm.es/info/unisci/revistas/UNISCI%20DP%2016%20-%20Andres.pdf>





La question qui se pose alors est celle de savoir pourquoi les pourvoyeurs de ces drogues illicites, spécialement les latino-américains depuis moins d'une décennie, ont choisi cette nouvelle route, Afrique de l'Ouest-Europe, étant donné que la poudre blanche transitait auparavant par l'Amérique du nord et les Caraïbes ? Qu'est-ce qui a fait que l'Afrique subsaharienne, notamment la région sahélo-saharienne est devenue si attractive pour faire transiter la drogue entre des zones productrices (Amérique latine, Maroc, Afghanistan...), et des sociétés consommatrices (Europe, Amérique du Nord, Russie...) et pourquoi le fait-on maintenant ?

Tout d'abord, il importe de constater que le marché de la cocaïne particulièrement, est de taille. Il ne relève pas d'un simple trafic parallèle à l'activité économique légale. Pour avoir une idée précise, un kilogramme de ce stupéfiant est cédé dans le marché de gros en Europe à environ 60 000 \$US et 171 000 \$US en Arabie saoudite <sup>(144)</sup> (le prix est environ le double dans le détail une fois arrivé à destination), ce qui veut dire qu'une tonne coûtera 60 millions de dollars en Europe et 171 millions en Arabie saoudite. Une telle somme renseigne sur le pouvoir déstabilisateur de ce marché illicite, surtout quand cette drogue transite par des pays dont l'appareil sécuritaire est faible et incapable financièrement d'y faire face.

A titre de comparaison, un pays comme la Guinée Bissau qui est l'une des portes d'entrée de la poudre blanche latino-américaine, a de grandes difficultés financières à faire barrage aux cartels de la drogue qui manipulent des centaines de millions de dollars, alors que la taille de son économie est l'équivalent de quelques tonnes de cocaïne. Le PIB en 2008 de ce petit pays d'Afrique de l'ouest est de 912 millions de dollars <sup>(145)</sup>, soit l'équivalent de quelques tonnes de cocaïne, la tonne étant cédée à environ 60 millions de dollars en Europe. Ainsi, on peut aisément estimer quel est l'impact du trafic de drogue dans ce pays, et à quel point les pays de la région sont vulnérables vis-à-vis du chantage et de la corruption qui sont les modes opératoires des barons de la drogue pour déjouer tout contrôle.

Historiquement, les dynasties qui se sont succédé en Afrique subsaharienne ont vécu du contrôle des routes commerciales acheminant le sel (d'où les fameuses routes du sel), l'or, les esclaves, etc. De nos jours encore, dans les pays sahéliens, les plus grandes fortunes se concentrent entre les mains de transporteurs ou de grands commerçants. Les profits tirés de l'activité commerciale, quelle soit légale ou illégale, demeurent plus importants que ceux générés par des activités de production <sup>(146)</sup>.

Des siècles plus tard, ces savoir-faire n'ont pas disparu. Des savoir-faire dans l'achat, la vente, la revente et le transport de toutes sortes de marchandises qui, aujourd'hui, sont mis au goût du jour par un jeu d'alliance entre de nouveaux acteurs (terrorisme,

<sup>144</sup> - UNODC, Annual Report 2010, p.170

<sup>145</sup> - Selon les statistiques du Programmes des Nations unies pour le développement PNUD, in : <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/GNB.html>

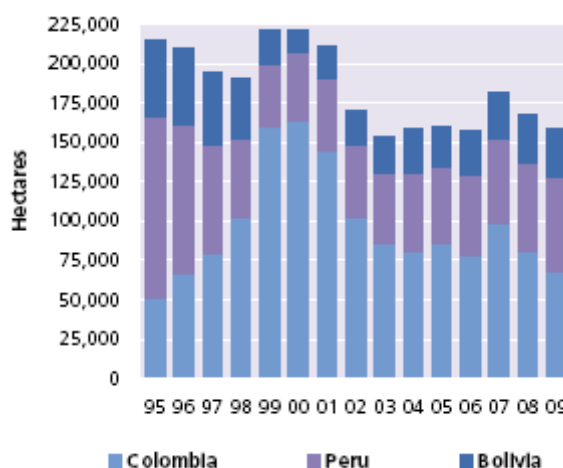
<sup>146</sup> - Pour plus d'informations sur les l'histoire géopolitique de la région du Sahel, voir Mehdi Taje, « Les clefs d'une analyse géopolitique du Sahel africain », Diplomatie, N° 38, mai-juin 2009, pp.63-71



rebellions...), qui prennent ces zones pour un vivier stratégique, eu égard à sa situation géographique et les facilités que leur offre le terrain. Ceci est un facteur d'attractivité pour les narcotrafiquants qui cherchent justement des transporteurs fiables pour acheminer leur marchandise à destination.

**B- Une tendance haussière de la consommation des stupéfiants :**

Sur un autre registre, le marché de la consommation de drogue, particulièrement la cocaïne, a connu une forte croissance. Malgré la baisse relative de la culture de ce stupéfiant dans les principaux pays producteurs (Voir figure-1), grâce aux mécanismes antidrogues entrepris par ces pays et par la coopération internationale, mais la demande prend la tendance inverse.



**Figure 1 :** Culture globale du coca en Amérique latine entre 1995-2009

**Source :** Rapport 2010 de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, p.161

Selon le rapport annuel de 2010 de l'UNODC, la surface cultivée de coca a décliné de 5% entre 2008 et 2009, mais comparée à la période 2003-2006 sur l'histogramme, elle est restée pratiquement au même niveau. Ces chiffres indiquent que la production de la cocaïne demeure à un niveau élevé par rapport à ce qui était attendu des mesures prises dans le cadre onusien et celles entreprises par les pays de l'Amérique latine. Ceci explique, en partie, que tant que la production de la feuille de coca reste élevée, les cartels latino-américains vont continuer à chercher des débouchés pour écouler leur marchandise.

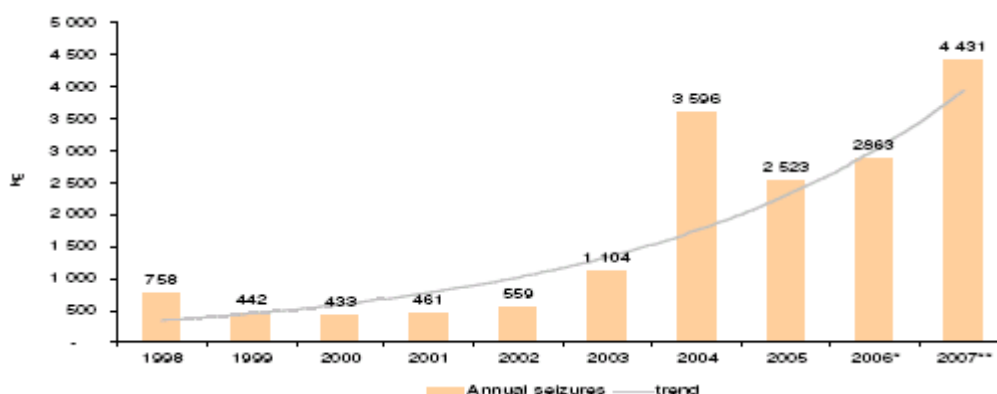
Cette tendance est confirmée par la hausse du nombre total de laboratoires de traitement de la feuille de coca, qui passe de 5.690 en 2005 à 9.341 en 2008, et ce, malgré le démantèlement ou la destruction de plusieurs installations dans les pays producteurs et ailleurs <sup>(147)</sup>.

<sup>147</sup> - UNODC, Annual Report 2010, p.165



D'un autre côté, la consommation de la cocaïne est estimée par le même rapport à la hausse, passant de 0.3% à 0.4% de la population mondiale. C'est-à-dire qu'environ quatre personnes sur mille ont consommé au moins une fois la cocaïne pendant l'année en cours. Le nombre total de consommateurs est estimé en 2008 entre 15 et 19 millions de personnes dans le monde. Si le rapport note une baisse de consommation en Amérique du nord, il enregistre une tendance haussière en Europe avec, à elle seule, environ 5 millions de consommateurs réguliers. Un Européen sur trois a essayé la cocaïne au moins une fois dans sa vie <sup>(148)</sup>.

Le nombre de saisies effectuées en Afrique cette dernière décennie (voir figure-2), renseigne sur l'existence d'un réseau de transport de cette matière à travers l'Afrique, étant donné que cette dernière n'est pas une zone de fixation <sup>(149)</sup>, même si une tendance inverse est en train de prendre forme <sup>(150)</sup>. La quantité de cocaïne saisie en Espagne est largement la plus grande parmi tous les pays de l'Europe, ce qui indique que la quasi-totalité de cette drogue transite par l'Afrique pour atteindre le vieux continent <sup>(151)</sup>. Cela indique, de plus, que de grosses quantités de cocaïne arrivent à déjouer les contrôles sur les pays de transit depuis les côtes atlantiques en Afrique de l'Ouest jusqu'en Espagne.



**Figure 2** : Evolution des saisies de cocaïne en Afrique entre 1995-2007 (Rapport UNODC 2010)

<sup>148</sup> - UNODC, Annual Report 2010, p.173

<sup>149</sup> - Selon les statistiques de l'UNODC sur la consommation de la cocaïne, on constate que l'Afrique n'est pas un marché de consommation, contrairement à l'Amérique du nord et l'Europe, in : Rapport UNODC 2010, p.173

<sup>150</sup> - Selon M. Abdelmalek Essayeh, directeur de l'Office nationale algérien de lutte contre la drogue et la toxicomanie, l'Algérie, par exemple, est en train de se transformer d'un pays de transit à un pays de consommation et de production de la drogue, et ce en raison de la chute des prix au Sahel étant donné son abondance. in : Revue Madjlis El Oumma (en Arabe), N°45, janvier -février 2011, Alger, p.40

<sup>151</sup> - UNODC, Annual Report 2010, p.167



### C- Les narcotrafiquants en quête de partenaires sûrs :

La hausse remarquable, ces dernières années, du trafic de la poudre des Andes en Afrique, s'explique en partie par l'interaction entre les cartels sud-américains pourvoyeurs et les réseaux de trafiquants locaux qui cohabitent et collaborent entre eux.

Amado Philip de Andrés, un député régional représentant de l'Afrique centrale et l'Afrique de l'ouest au sein de l'UNODC, distingue dans son analyse <sup>(152)</sup> trois groupes d'acteurs différents, mais complémentaires dans la chaîne du trafic de la cocaïne via l'Afrique subsaharienne. Le premier est mené par des "opérateurs" étrangers qui transfèrent de grandes cargaisons de drogue depuis les zones de production dans la région des Andes, passant par le Brésil et le Venezuela pour atteindre l'Afrique de l'Ouest. Ceux-là utilisent des navires, des yachts privés, voire même des avions-cargos, comme nous l'avions cité dans la section précédente.

Le deuxième groupe est le réseau de trafiquants locaux surtout au Nigéria et au Ghana. Ils achètent directement des quintaux de cocaïne aux trafiquants étrangers et la revendent sur le marché régional ou la redirigent en Europe ou en Afrique du Sud.

Et le dernier, est représenté par ce qu'il appelle les "*free lancers*" qui sont des Européens et des Africains qui ont des résidences régulières en Europe et qui versent dans le trafic de cocaïne par petites quantités dans le Vieux continent, du moment qu'elle est disponible dans le marché de gros en Afrique de l'Ouest.

Cette analyse de ce responsable de l'UNODC montre subtilement la façon dont le marché de la cocaïne est régi depuis la source jusqu'à la destination. Au regard de l'argent que cette drogue met en jeu, on peut comprendre que la chaîne du trafic est extrêmement organisée et qu'elle mobilise plusieurs acteurs et collaborateurs pour minimiser les pertes dues aux saisies. Si le prix d'un kilo de poudre blanche n'est que de 2 300 US\$ en Colombie ou en Bolivie, le prix est doublé une fois en Afrique de l'Ouest (2 400 US\$ au Ghana et 3 600 US\$ au Togo), et environ le triple en Europe (60.000 US\$), pour atteindre son plafond dans un pays comme l'Arabie saoudite (171.000 US\$) <sup>(153)</sup>.

Il devient dès lors un marché très attractif pour des organisations terroristes comme AQMI, déjà à court de "crédit", qui peut offrir ses services de maître du désert en s'érigeant en gardienne des anciennes routes du sel. Si l'objectif des narcotrafiquants est de minimiser les pertes dues aux saisies en cherchant des collaborateurs fiables, les terroristes veulent faire main basse sur une partie des profits qui se dégagent de ce trafic très lucratif.

---

<sup>152</sup> - Amado Philip de Andrés, op.cit, p.203-228

<sup>153</sup> - Voir toutes les statistiques sur les drogues dans le dernier rapport de l'UNODC 2010, in [www.unodc.org](http://www.unodc.org)



Selon le dernier rapport de l'UNODC, les récentes saisies faites dans les pays ouest-africains confirment le grand rôle de l'Afrique de l'Ouest comme point de passage principal de la cocaïne sud-américaine vers l'Europe. En effet, les saisies dans cette zone qui n'étaient que de 98 kg en 2002, sont passées à 4,6 tonnes en 2007, mais elles ont baissé à 2,3 tonnes en 2008 <sup>(154)</sup>. Ceci est confirmé par les saisies faites en Europe dont l'enquête révèle que la proportion de la cocaïne saisie qui passe par l'Afrique était négligeable jusqu'en 2002, mais cette proportion passe à 37% en 2007, puis baisse à 20% en 2008 <sup>(155)</sup>.

Etant donné que la production de cocaïne n'a pas considérablement baissé ces dernières années (figure-1), et en l'absence de statistiques relatives aux saisies annuelles des pays africains de transit de la cocaïne, on peut dire que les cartels de la poudre blanche continueront à recycler les routes du sel, propices et sans grands risques, pour faire parvenir leur marchandise à l'Europe.

Au regard de ces statistiques qui montrent un intérêt croissant des cartels latino-américains pour l'Afrique, il est légitime de s'interroger sur le mobile d'un tel revirement. Outre l'abondance de la production et la hausse de la consommation en Europe, l'autre facteur qui a poussé les narcotrafiquants latino-américains à s'intéresser à l'Afrique est bien le verrouillage des anciennes routes, celles de l'Amérique du Nord et des Caraïbes. La répression acharnée menée par les Etats-Unis, grâce, entre autres, au travail de renseignement que fait la DEA, a incité les cartels à chercher de nouveaux partenaires et de nouvelles routes plus fiables.

La politique américaine anti-drogue, mise en œuvre depuis les années 1990, a été porteuse et a fait efficacement barrage aux flux de la cocaïne qui inondent l'Amérique du Nord. Elle a eu comme effet de pousser les narcotrafiquants à changer de route et donc de partenaires. Suite à ces restrictions, le marché de la cocaïne en Amérique centrale s'est vu rétrécir, relève le Directeur de l'UNODC en 2009, qui estime qu'environ 41% de ce stupéfiant y a été saisi <sup>(156)</sup>.

De la chaîne de radars installés par les Américains au nord du Pérou pour repérer les avionnettes des narcotrafiquants, aux compagnes de fumigation des champs de cocaïers en Colombie <sup>(157)</sup>, au prix des dommages à l'environnement, passant par le renforcement du renseignement et le forcing de l'Agence américaine anti-drogue (DEA), ce sont autant de mesures destinées à réduire la production de la cocaïne dans les Andes et faire barrage flux ascendants de stupéfiants.

<sup>154</sup> - UNODC, Annual Report 2010, p.169

<sup>155</sup> - Ibid.

<sup>156</sup> - Oualid Chine, op.cit, p.33

<sup>157</sup> - Les Américains sont même arrivés à mettre en place en 1994 un dispositif en collaboration avec l'aviation péruvienne qui consistait à abattre sans sommation un avion non identifié soupçonné de trafic de drogue, et ils ont abattu une trentaine d'avions, dont un était une bavure, in : Alain Labrousse, op.cit, p.5



Cette répression sans merci a poussé les cartels latino-américains à changer de stratégie et contourner cette route et transférer une partie des flux par l'Afrique pour atteindre le Vieux continent. Une route attractive qui traverse des pays fragiles, aux frontières peu contrôlées et caractérisées par la présence de réseaux de contrebandes de tout genre, et plus récemment, l'arrivée d'AQMI comme nouvel acteur dans cette plaque tournante et qui collabore avec les narcotrafiquants.

Le Centre français de recherche sur le renseignement révèle des informations concordantes sur l'installation et l'ancrage des activités des narcotrafiquants sud-américains en Afrique subsaharienne. Ces derniers, en montant des sociétés écrans, comme couverture, passent pour de vrais investisseurs dans divers secteurs, et certains nouent de solides relations avec les populations locales en épousant des autochtones pour gagner la confiance et bien s'intégrer, et surtout nouer des liens avec des contrebandiers locaux auxquels ils sous-traitent le transport de marchandises illicites <sup>(158)</sup>.

Il y a donc réellement, chez les pourvoyeurs de la drogue un besoin de partenaires fiables pour le transport de leur marchandise à destination car les pertes, aux yeux des cartels, ne se comptabilisent pas par le coût du transport mais par le nombre de saisies. L'essentiel est d'acheminer à bon port leur marchandise avec un minimum de saisies des services de sécurité, quelque soit le coût du transport. Le passage par l'Afrique est un chemin beaucoup plus long et plus difficile, mais plus sûr <sup>(159)</sup>. Les pertes occasionnées donc par la longueur du trajet et les retards des livraisons sont amortis par la baisse des saisies. La montée en flèche ces dernières années du nombre de saisies de cocaïne en Afrique (figure-2), montre à quel point l'Afrique est inondée de cette drogue dure, puisque sa production n'a presque pas baissé (figure-1). Force est de constater que le taux de saisie important en Afrique n'est pas une bonne nouvelle, car une quantité <sup>(160)</sup> plus grande que celle saisie dans tous les pays africains est stoppée en Espagne, ce qui prouve que les narcotrafiquants ont trouvé de nouveaux moyens et des chemins plus surs pour contourner les contrôles.

Un des trois Maliens appréhendés par l'Agence américaine anti-droque (DEA), a reconnu qu'ils travaillent pour les FARC colombiens et qu'ils étaient chargés du transport de la cocaïne via l'Afrique de l'Ouest jusqu'à l'Espagne. Il a avoué également qu'ils ont de fortes relations avec AQMI qui contrôle de vastes territoires dans la région sahélo-saharienne. Il a précisé que les terroristes veulent bien sécuriser les convois de cocaïne à partir du Mali vers l'Afrique du nord non seulement pour en tirer

---

<sup>158</sup> - Alain Rodier, op.cit, p.3

<sup>159</sup> - Alain Rodier, op.cit, p.2

<sup>160</sup> - UNODC, Annual Report 2010, p.167



des profits mais également parce qu'ils ont le même ennemi, à savoir les Occidentaux<sup>(161)</sup>.

Ainsi, ayant une connaissance des pistes les moins surveillées dans le désert, les terroristes sécurisent les convois de trafiquants en contrepartie de sommes d'argent ou d'un approvisionnement en armes ou autres matériels. Par ailleurs, un terroriste repenté a avoué que les trafiquants de drogue empruntent les routes traditionnelles sous la supervision des islamistes armés qui ferment les yeux sur le contenu des chargements, même si certains savent qu'il s'agit bien de drogue<sup>(162)</sup>.

De ce qui précède, on peut conclure que la collusion, voire la collaboration, entre trafiquants de drogue et terroristes, est bel et bien réelle en Afrique subsaharienne, notamment dans la bande sahélo-saharienne. De par ses caractéristiques géopolitiques et son histoire, cette dernière est incitative et attractive au terrorisme et au trafic tous azimuts, tout genre. L'acointance entre terroristes d'AQMI et trafiquants de la cocaïne est particulièrement détonante eu égard à la capacité de nuisance des premiers et au pouvoir déstabilisateur des seconds.

---

<sup>161</sup> - J. Peter Pham, "Emerging West African Terror-Drug Nexus Poses Major Security Threat", *World Defense Review*, 28.01.2010, in : <http://worlddefensereview.com/index.shtml>

<sup>162</sup> - Ibid., p.122



## Conclusion

L'Afrique subsaharienne offrira et offre toujours les conditions idéales à la prolifération du trafic de drogues et la situation empire de plus en plus. Les facteurs déjà cités (**porosité des frontières, corruption endémique, montée en puissance des OCT, pauvreté et sous-développement**) facilitent ce phénomène et participent même à sa radicalisation, rendant, par la même occasion, son éradication difficile. La radicalisation du trafic de drogue profite, en premier lieu, aux OCT mais elles n'en sont pas les uniques bénéficiaires. Le développement du narcotraffic en Afrique subsaharienne profite, de plus en plus, au terrorisme international qui noue désormais des liens solides avec le crime organisé. Il s'agit en particulier d'AQMI qui a su exploiter cette brèche afin de consolider son assise dans la région.

Considéré comme une des sources de financement les plus prisées par les terroristes, le trafic de drogue génère des milliards de dollars au niveau mondial et offre à ces derniers une aubaine, notamment après le durcissement de la lutte antiterroriste menée dans notre pays et son succès sur le plan opérationnel. L'absence de mécanismes régionaux rigoureux de lutte antiterroriste, notamment dans la région du Sahel, rend l'accomplissement de cette lutte très difficile du fait du caractère transnational de cette menace. C'est pourquoi, l'Afrique subsaharienne demeure vulnérable face à ce phénomène au moment où les OCT prospèrent grâce à l'argent issu de leur trafic.

Les milliards de dollars récoltés, chaque année du trafic de drogue, permettent l'éclosion d'une multitude d'activités criminelles imbriquées dont une partie des revenus est certainement injectée dans le financement du terrorisme. Ceci a eu pour effet de consolider le lien entre organisations criminelles transnationales et groupes terroristes, et accroîtra certainement leur influence et leurs capacités de nuisance sur les sociétés africaines. Le résultat inéluctable de cette situation est l'instauration d'un climat d'insécurité dans la région et la radicalisation de la violence.

Le sous-développement en Afrique subsaharienne s'érige, de façon incontournable, en facteur de déstabilisation et d'aggravation de la donne sécuritaire dans cette région. Le trafic de drogue et le terrorisme deviennent alors les seules échappatoires possibles face à la précarité et à l'exclusion. Beaucoup d'experts estiment que la prolifération de ces deux phénomènes est en grande partie due au sous-développement ; d'ailleurs, les **trafics d'héroïne, de cannabis ou de cocaïne, ont avant tout, une dimension socio-économique.**

Les trafiquants de drogue ont consolidé leur assise dans ces Etats fragiles et sous-développés grâce à l'alternative qu'ils offrent. La culture de substances psychotropes est largement répandue en Afrique subsaharienne et elle n'est pas uniquement destinée à la consommation locale, elle est devenue une véritable activité économique, voire même, un enjeu stratégique. La dimension sécuritaire de ce fléau s'est accrue par l'expansion internationale des réseaux africains de trafic de drogue. La montée en puissance de ce phénomène comme étant une menace à la paix et à la





sécurité en Afrique est due, avant tout, aux liens qu'entretiennent les narcotrafiquants avec les organisations terroristes.

De ce fait, la liaison entre les terroristes et les narcotrafiquants est de nature à installer une collaboration permettant à chacun de pérenniser ces activités. Ce "mariage de raison" a permis aux terroristes de tirer des dividendes des trafics illicites, en particulier, celui de la cocaïne qui est le plus lucratif, comme il offre aux narcotrafiquants la possibilité de réduire considérablement les pertes dues aux saisies sur les anciennes routes, en s'associant à des partenaires fiables et bien outillés.

Ainsi, le terrorisme a trouvé tous les éléments nécessaires en Afrique subsaharienne pour se développer et interagir avec les différentes organisations criminelles présentes sur place : des conditions socio-économiques favorables lui permettant de séduire les plus désœuvrés parmi les jeunes pour épaissir ses rangs ; des Etats fragiles qui n'ont pas le monopole de la force sur tous leurs territoires et leurs frontières ; ainsi que la disponibilité des sources de financement, comme les trafics illicites.

Les narcotrafiquants, quant à eux, ont également trouvé leur compte dans cette vaste région, d'abord pour les mêmes éléments favorisant le développement du terrorisme, et de surcroît, pour d'autres facteurs qui leur sont propres. De leur côté, les trafiquants de drogue, notamment les pourvoyeurs latino-américains de la "poudre blanche", ont aussi leurs raisons de s'intéresser à l'Afrique comme une nouvelle route pour trouver des débouchés à leur marchandise. La demande croissante de cocaïne en Europe et le "verrouillage" des anciens chemins passant par l'Amérique du nord et les Caraïbes, conjugués à un surplus de production de cette matière illicite, sont autant de facteurs qui ont fait de cette nouvelle route un passage rentable, et peut être indispensable, aux yeux de cartels de la drogue.

Si le trafic de cannabis est assez courant et ancien en Afrique, celui de la poudre blanche constitue un marché "émergent" et nouveau. Il menace, à plus d'un titre, les pays de transit comme les pays destinataires. D'abord par la taille exorbitante de l'économie générée par ce psychotrope, qui se compte en milliards de dollars ; puis par le degré d'imbrication des acteurs criminels présents en Afrique subsaharienne, dont le terrorisme est le plus menaçant. AQMI est plus que jamais avantagée en Afrique subsaharienne, étant donné les fonds qu'elle aurait cumulés des kidnappings et de la supervision des trafics illicites. Elle l'est davantage depuis le début de la rébellion armée et la dégradation de la situation sécuritaire en Libye, qui est devenue une sorte de « dépôt d'armes à ciel ouvert <sup>(163)</sup> ». Tout porte à dire qu'AQMI disposerait d'une force de frappe inquiétante.

Sur un autre registre, le traitement purement sécuritaire de la question du terrorisme et de la drogue en Afrique est un angle de vision trop étroit. Une vision, d'ailleurs, qui ouvre la porte à toute sorte de spéculation et d'ingérence étrangère. Si elle permet de

---

<sup>163</sup>- M. Abdelkader Messahel, Ministre algérien délégué aux Affaires maghrébines et africaines, in : El Watan du 02.06.2011



mettre en exergue les symptômes, elle n'est pas capable de diagnostiquer la maladie et de s'attaquer à ses racines. Comme "la nature a horreur du vide", et tant que les Etats de la région n'ont pas relevé le défi du développement social et n'arrivent pas à contrôler leurs territoires, les OCT seront toujours l'alternative. La coopération et l'intégration économique régionale s'imposent alors comme le corollaire de la lutte contre le terrorisme et la drogue.



## **Bibliographie :**

### **1. Ouvrages :**

- Abdel Bari Atwan, « L'histoire secrète d'Al-Qaïda », Ed. Acropole, février 2007, France
- Alain Labrousse et Michel Koutouzis, « Géopolitique et géostratégie des drogues », Ed. Economica, Paris, 1996
- Alain LABROUSSE, « Dictionnaire géopolitique des drogues », Ed. De Boeck, 2003, France
- Angel Rabasa & al, "Ungoverned territories, understanding and reducing terrorism risks", Ed. Rand Corporation, 2007
- Antonio Maria Costa (Directeur exécutif de l'Office des nations unies contre la drogue et le crime), « Le trafic de cocaïne en Afrique de l'ouest : une menace pour la stabilité et le développement (avec référence spéciale a la Guinée-Bissau) », Décembre 2007
- Calixte BANIAFOUNA, « Vers une éradication du terrorisme universel », Ed. L'Harmattan, Paris, 2002
- Christophe Champin, « Afrique noire, poudre blanche : l'Afrique sous la coupe des cartels de la drogue ». Ed, André Versaille, Paris, 2010
- Daniel BACH, « Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique Subsaharienne », Ed. Karthala, 1998, France
- Eugène FROMENTIN, « Sahara et Sahel », 2004, Ed. Paris-Méditerranée, France
- Henry LAURES et Mireille DELMAS-MARTY (sous la direction de), « terrorisme, histoire de droit », Ed. CNRS, Paris, 2010
- Jacques BAUD, « Encyclopédie des terrorismes », Ed. Lavauzelle, 1999, France
- Jean-Christophe Martin, « Les règles internationales relatives à la lutte contre le terrorisme », In : Les travaux du CERIC, n°11, Ed, BRUYLANT, Bruxelles, 2006
- Jean-Claude Grimal, « Drogue : l'autre mondialisation », Ed. Gallimard, Paris, 2000
- Jean-Claude GRIMAL, « Drogue: l'autre mondialisation », Ed. Gallimard, 2000, France
- Jean-Copans (sous la direction de), « Les drogues en Afrique subsaharienne », Ed. Karthala, Paris, 1998
- Jean-François Boyer, « La guerre contre la drogue », Ed. La découverte, Paris, 2001
- Jean-François Boyer, « La guerre contre la drogue ». Ed, La découverte, Paris, 2001
- Jean-François DAGUZAN, « Qu'est-ce que le terrorisme ? Catégories et concepts », In : Sécurité globale, Automne 2007
- Jean-Pierre Filiu, « Les neuf vies d'Al-Qaïda », Ed. Fayard, octobre 2009, Espagne
- Liess BOUKRA, « Le terrorisme, définition, histoire, idéologie et passage à l'acte », Ed. CHIHAB, Alger, 2006



- Mohamed Mokadem, « Al-Qaïda au Maghreb Islamique : contrebande au nom de l'Islam », Ed. Casbah Editions, 2010, Algérie
- Mohamed Mokadem, « Les Afghans algériens : du Groupe à Al-Qaïda », Ed. Casbah Edition, Alger, 2002
- Philippe HUGON, « Géopolitique de l'Afrique », 2007, Ed. Sèdes, France
- Philippe MIGAUX, « Le terrorisme au nom du djihad », Ed, André VERSAILLE, Bruxelles 2009
- Rémi BAUDOUÏ, « Les défis du terrorisme », Ed. ELLIPSES, Paris, 2007
- Stephen Smith, « Atlas de l'Afrique : un continent jeune, révolté, marginalisé ». Ed, Autrement, Paris, 2005
- Thierry VAREILLES, « Encyclopédie du terrorisme international », Ed. L'Harmattan, 2001, France
- Victor KOREWA, « La Géopolitique d'Al-Qaïda », 2007, Ed. Connaissances et Savoirs, France

## 2. Périodiques

- African Journal, Centre africain pour l'étude et la recherche sur le terrorisme CAERT, Alger, juin 2010
- Alain Labrousse, « La géopolitique des drogue en 2003 », Futuribles, N° 289, septembre 2003
- Chérif OUAZANI, « Sahel : union sacrée contre Al-Qaïda, In : Jeune Afrique », 21.03.2010, n° 2567
- Christophe Boisbouvier, « Mali, le Boeing de la Coke », Jeune Afrique, n° 2550, novembre 2009
- El Watan du 02.06.2011
- Fernando REINARES, « Méditerranée occidentale et terrorisme mondial : quels défis ? quelles réponses ? », In : Afkar/ Idées, automne 2009, n° 23
- J. Peter Pham, "Emerging West African Terror-Drug Nexus Poses Major Security Threat", World Defense Review, 28.01.2010, in : <http://worlddefensereview.com/index.shtml>
- Jakkie CILLIERS, « L'Afrique et le terrorisme », In : Afrique contemporaine, Printemps 2004
- Jérôme Spinoza, « Anatomie d'un espace sous tension », Défense, IHEDN, N° 149, janvier-février 2011
- Johanna Vimeux, « Les dérives mafieuses d'AQMI au service du financement du terrorisme », Défense, IHEDN, N° 149, 2011



- Johnnie Carson, « Défis sécuritaires transnationaux en Afrique », La revue Internationale et Stratégique, N° 79, été 2010
- Lakhdar BENCHIBA, « Sahel : nouvelle menace et vieux problèmes », In : Afkar/Idées, Automne 2009, n° 23
- Le quotidien algérien Horizons, du 21.09.2010
- Le quotidien algérien Liberté, du 12/09/ 2010, p.3
- Liess Boukraa, « Du GSPC à AQMI », African Journal, Centre africain pour l'étude et la recherche sur le terrorisme (CAERT), Alger, juin 2010
- M.A.O, « Un haut responsable onusien tire la sonnette d'alarme : la drogue au service du terrorisme au Sahel », El Watan, 10 décembre 2009
- Madjlis El Oumma (Revue du Sénat algérien, en langue arabe), N°45, janvier –février 2011, Alger
- Mathieu Guidère, « interview », in : Le Figaro du 19 mars 2010
- Mehdi Taje, « Les clefs d'une analyse géopolitique du Sahel africain », Diplomatie, N° 38, mai-juin 2009, pp.63-71
- Mehdi Taje, « Sécurité et stabilité dans le Sahel africain », In : NDC Occasional Paper, n° 19, Rome, décembre 2006
- Mehdi TAJE, « Vulnérabilités et facteurs d'insécurité au Sahel », In : Diplomatie, Novembre-Décembre 2010, n° 47
- Michel Moutot, « Drogue et terrorisme : AQMI prélève sa dîme dans le désert », AFP, 13 juin 2010, in : [www.europresse.com](http://www.europresse.com)
- Oualid Chine, « Des Assassins aux jihadistes : petite histoire de la drogue au Maghreb », in : Afkar/idées, N° 23, 2009
- Pascal LE PAUTREMAT, « Un bloc sahélien dans la lutte contre le djihadisme », In : Défense, Mai-Juin 2010, n°145
- Rapport l'Office International du Contrôle des Stupéfiants (OICS), 2010, in : [www.incb.org](http://www.incb.org)
- Rapports annuels de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC), notamment ceux de 2008 à 2010
- Richard Labivière, « L'équation sahélienne », Défense, IHEDN, N° 149, janvier-février 2011
- Ridha Kéfi, « L'AQMI à la croisée des enjeux géostratégiques », afkar/idées, N° 27, Automne 2010
- Ridha KEFI, « L'AQMI à la croisée des enjeux géostratégiques », In : Afkar/Idées, Automne 2010, n° 27
- Thierry Oberlé, « Al-Qaïda au Maghreb taxe les trafiquants de drogue du Sahara », Le Figaro du 19 mars 2010



- Yves Lacoste, « Le trafic de cocaïne depuis l'Amérique latine vers l'Europe passe par le Sahel », Liberté, du 25.12.2010

### 3. Sources Internet

- Actes du Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité, Madrid, mars 2005, in : <http://english.safe-democracy.org/causes/links-between-terrorism-and-drug-trafficking-a-case-of-narcoterrorism.html>
- Alain Rodier, « Afrique de l'Ouest : vulnérabilités et facteurs d'insécurité », Centre français de recherche sur le renseignement, mai 2010, p.3, in : [www.cf2R.org](http://www.cf2R.org)
- Amado Philip de Andrés, "West Africa under attack: drugs, organized crime and terrorism as the new threats to global security", UNISCI Discussion Papers, N° 16, janvier 2008, consultable sur :  
<http://www.ucm.es/info/unisci/revistas/UNISCI%20DP%2016%20-%20Andres.pdf>
- Bill Dixon et Lisa-Marie Johns, « Gangs, Pagad & the State : Vigilantism and Revenge Violence in the Western Cape », Centre for the Study of Violence and Reconciliation (CSVr), Johannesburg, Violence and Transition Series, vol. 2, mai 2001, In : [www.csvr.org.za](http://www.csvr.org.za)
- Collectif, "For a Few Dollars More: How al Qaeda moved into the diamond trade", Global Witness report, Avril, 2003, in : <http://www.globalwitness.org/library/few-dollars-more/>
- Jean-Luc Peduzzi, « Le Maghreb dans son environnement régional et international, physionomie et enjeux des trafics dans la bande sahélo-saharienne », Institut français des relations internationales, IFRI, 2010, in :  
[www.ifri.org/downloads/noteocpilpeduzzi.pdf](http://www.ifri.org/downloads/noteocpilpeduzzi.pdf)
- Jeremy Astill-Brown et Markus Weiner, «Mozambique : Balancing development, politics, security ». Août 2010, In : [www.chathamhouse.com](http://www.chathamhouse.com)
- Juan Morote Sarrión, Thomas Baumert, « Terrorism and Organized Crime: The Economic Nexus », Institut Jovellanos, Université de Valence, Espagne, décembre 2008, consultable sur : <https://www.ucv.es/>
- Serge Daniel, « La véritable histoire de l'avion de la cocaïne », 24 novembre 2009, In [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)
- Statistiques du Programmes des Nations unies pour le développement PNUD, in : <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/GNB.html>
- Yvon Dandurant & Vivienne Chin, « Links between terrorism and other forms of crime », International Center for criminal law reform and criminal justice policy, avril 2004, Canada, in :  
[www.icclr.law.ubc.ca/Publications/Reports/TNOC\\_Links\\_Study\\_Report.pdf](http://www.icclr.law.ubc.ca/Publications/Reports/TNOC_Links_Study_Report.pdf)



- Yvon Dandurant & Vivienne Chin, « Links between terrorism and other forms of crime », International Center for criminal law reform and criminal justice policy, avril 2004, Canada, in :
- [www.icclr.law.ubc.ca/Publications/Reports/TNOC Links Study Report.pdf](http://www.icclr.law.ubc.ca/Publications/Reports/TNOC Links Study Report.pdf)